

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE (CRFD) EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES DE
L'ÉDUCATION ET INGÉNIERIE ÉDUCATIVE

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DÉPARTEMENT DE CURRICULA ET
ÉVALUATION



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

DOCTORAL RESEARCH AND TRAINING
CENTRE (CRFD) IN SOCIAL AND
EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH AND TRAINING
SCHOOL IN EDUCATION AND
EDUCATIONAL ENGINEERING

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULUM AND
EVALUATION

PROGRAMME PAIRPPEV ET INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES PERSONNES VULNÉRABLES DANS LE DÉPARTEMENT DU MFOUNDI : ÉTUDE ÉVALUATIVE.

Mémoire présenté et soutenu le 18 Septembre 2024 en vue de l'obtention du diplôme
de Master en Sciences de l'Éducation

Option : Management de l'Éducation

Spécialité : Conception, Évaluation et Montage des Projets Éducatifs

par
TCHIAZE Honorine
22W3048
Licenciée en Psychologie du développement



Qualités	Noms et grade	Universités
Président	NJENGOUE NGAMALEU Henri Rodrigue, Pr	UYI
Rapporteur	BANGA AMVENE Jean Désiré, MC	UYI
Examineur	TOUA Léonie, CC	UYI

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Educatives de l'université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire, ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENTS.	iii
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES FIGURES	vi
RÉSUMÉ	vii
ABSTRACT.....	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PARTIE I : CADRE THÉORIQUE.....	14
CHAPITRE 1 : REVUE DE LA LITTÉRATURE AUTOUR DES CONCEPTS DE VULNÉRABILITÉ ET D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE	15
CHAPITRE 2 : GESTION ET ÉVALUATION DE PROJET	50
PARTIE II: CADRE MÉTHODOLOGIQUE	87
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	88
CHAPITRE 4 : ANALYSE DES DONNÉES, PRÉSENTATION ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	99
CHAPITRE 5 : ANALYSE DES RÉSULTATS, RECOMMANDATIONS ET DIFFICULTÉS DE L'ÉTUDE.....	114
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	122
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	126
ANNEXES	134
TABLE DES MATIÈRES.....	138

**À
LA FAMILLE KAMDOUM.**

REMERCIEMENTS.

Ce travail de recherche étant arrivé à son terme, nous tenons sincèrement à remercier tous ceux que nous avons rencontrés au cours de notre étude, et qui d'une manière ou d'une autre, nous ont apporté une quelconque contribution. Que ces personnes trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude. Particulièrement, nous adressons notre profonde reconnaissance :

- À notre Directeur de mémoire, le Pr Banga Amvene Jean Désiré, non seulement pour avoir accepté de diriger ce mémoire, mais aussi pour sa disponibilité indéfectible et sa rigueur dans le travail ;
- Au Chef du Département de Curricula et Évaluation, le Pr Maingari Daouda et à tous les enseignants dudit département pour leur encadrement durant notre formation, leur documentation, leurs cours, bref leur appui multiforme ;
- À Mme Ndifor Maureen, épouse Ndeghe, cheffe de la direction de la Protection Sociale des Personnes Handicapées et des personnes âgées du MINAS ainsi qu'à son personnel pour leur disponibilité et leur engagement.
- À Mme Tchouda, cheffe de la Direction de la Solidarité Nationale et du Développement Social du MINAS et à son personnel pour leur disponibilité et pour la documentation qu'ils nous ont fournie.
- Aux camarades de promotion avec qui nous avons régulièrement échangé tout au long des différentes phases de ce travail de recherche ;
- À certains de nos aînés académiques pour leurs conseils, et pour la documentation qu'ils nous ont fournie ;

Enfin, à tous ceux qui nous ont soutenue et qui n'ont pas pu être cités, qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS.

BIT :	Bureau International du Travail.
DSCE :	Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi
DSRP :	Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté.
FNE :	Fond Nationale de l'Emploi.
MINAS :	Ministère des Affaires Sociales.
MINEFOP :	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.
ODD :	Objectif de Développement Durable.
OIT :	Organisation Internationale de Travail.
OMD :	Objectif du Millénaire pour le Développement.
ONG :	Organisation Non Gouvernementale.
ONU :	Organisation des Nations Unies.
OPH :	Office des Personnes Handicapées.
OPHQ :	Office des personnes Handicapées du Québec.
PADER :	Programme d'Appui au Développement des Emplois Ruraux
PAIRMA :	Projet d'Appui à l'Insertion et à la Réinsertion socioprofessionnelle des Populations Marginales.
PAIRPER :	Projet d'Appui à l'Insertion et à la Réinsertion socioprofessionnelle des Enfants de la rue.
PAIRPHA :	Projet d'appui à l'insertion et à la Réinsertion socioprofessionnelle des Personnes Handicapées.
PAIRPPEV :	Programme d'Appui à l'Insertion et à la Réinsertion socioprofessionnelle des Personnes Vulnérables.
PAJER-U :	Projet d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine.
PANE :	Plan d'Action National pour l'Emploi des Jeunes.
PIAASI :	Projet Intégré d'Assistance et d'Appui au Secteur Informel.
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement.
SCEA :	Stratégie Continentale de l'Education pour l'Afrique.
SND :	Stratégie Nationale de Développement.
UA :	Union Africaine.
UE :	Union Européenne.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Echantillon de l'étude.....	90
Tableau 2: Répartition de la population de l'étude pilote.....	94
Tableau 3: Toutes les variables.....	95
Tableau 4: Statistiques de fiabilité.....	95
Tableau 5: Tableau synoptique.....	98
Tableau 6: L'âge des participants.....	99
Tableau 7: Sexe des participants.....	100
Tableau 8: Niveau d'étude des participants.....	100
Tableau 9: Statut des participants.....	100
Tableau 10 : Statistiques descriptives sur la conception du programme PAIRPPEV.....	102
Table 11: Statistiques descriptives sur la mise en œuvre du programme PAIRPPEV.....	103
Tableau 12: Statistiques descriptives sur le suivi du programme PAIRPPEV.....	104
Tableau 13: Statistiques descriptives sur l'évaluation du programme PAIRPPEV.....	105
Tableau 14: Statistiques descriptives sur l'insertion socio-professionnelle.....	106
Tableau 15: Corrélacion entre la conception du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle.....	107
Tableau 16: Correlation entre la mise en œuvre du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle.....	108
Tableau 17: Correlation entre le suivi du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle.....	109
Tableau 18: Corrélacion entre l'évaluation du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle.....	110
Tableau 19: récapitulatif des résultats.....	110

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Acteurs déployant des stratégies pour l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables	46
Figure 2 : Contraintes typiques du projet	53
Figure 3 : Le cycle de vie d'un projet.....	57
Figure 4 : Triangle des paramètres du projet	62
Figure 5 : Interconnexion des variables et modalités	97

RÉSUMÉ

Le désir de créer un environnement inclusif dans la société et dans les lieux de travail afin de promouvoir l'insertion socioprofessionnelle de tous est désormais la préoccupation majeure des spécialistes de l'éducation, des décideurs politiques, des organisations non gouvernementales et des pays. Un certain nombre d'efforts ont été fournis à la fois dans les pays développés et dans les pays non développés afin de faciliter l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. C'est ainsi que le gouvernement camerounais a, en 2006, à travers le MINAS et le FNE, mis sur pied le programme PAIRPPEV dans le but de promouvoir l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Notre étude s'est donc attelée à examiner l'impact de ce programme sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Pour ce faire, l'étude a adopté une méthode quantitative basée sur l'approche déductive. En utilisant la méthode d'échantillonnage ciblée, un échantillon de 120 participants a été retenu pour l'étude. Un questionnaire fermé a été utilisé afin de collecter les données des participants. Afin d'analyser les données, trois principales théories ont été utilisées. Il s'agit de la théorie du changement, de la théorie d'évaluation réaliste et de la théorie générale des systèmes. Les données collectées ont été analysées grâce à l'utilisation d'un outil d'analyse statistique de données, notamment l'analyse de corrélation de Pearson avec l'assistance du logiciel SPSS. Ainsi, l'étude a révélé les résultats suivants : la première hypothèse révèle qu'il y'a un lien significatif entre la conception du programme PAIRPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables ; la deuxième hypothèse révèle qu'il y'a un lien significatif entre la mise en œuvre du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables ; la troisième hypothèse révèle qu'il y'a un lien significatif entre le suivi du programme PAIRPPEV et l'insertion socio-Professionnelle des personnes vulnérables ; la quatrième hypothèse révèle qu'il y'a un lien significatif entre l'évaluation du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Sur la base de ces résultats, toutes les hypothèses nulles ont été rejetées et toutes les hypothèses alternatives ont été retenues. Il en ressort qu'il existe un lien significatif entre développement du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi. L'analyse des résultats sous le prisme des théories d'évaluation de projet révèle cependant des limites qui expliquent le faible taux d'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables malgré le développement du programme PAIRPPEV. Ce constat a suscité un certain nombre de recommandations. Ainsi, nous avons suggéré que le gouvernement à travers le MINAS et le FNE repensent le programme afin de prendre en compte toutes les personnes vulnérables et non seulement celles inscrites dans le fichier du FNE comme c'est le cas actuellement. Nous avons également suggéré que le MINAS et le FNE procèdent à une structuration efficace du suivi et de l'évaluation du programme afin d'assurer son succès. S'agissant des perspectives pour des études futures, nous avons suggéré qu'une étude plus vaste couvrant toutes les dix régions du Cameroun soit menée sur la question de l'évaluation de L'impact du programme PAIRPPEV sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.

Mots clés : Personnes Vulnérables ; Programme PAIRPPEV ; Projet ; Insertion socio-professionnelle.

ABSTRACT

The desire to ensure an inclusive society and workplace where everyone is socio-professionally integrated has become the major concern of educationists, policy makers, organisations and nations. A number of efforts has been made in both developed and less developed countries to facilitate the socio-professional integration of vulnerable populations. In this respect, the government of Cameroon in 2006, through the MINAS and FNE developed the PAIRPPEV programme aimed at promoting the socio-professional integration of vulnerable populations. The objective of this study was to examine the impact of the PAIRPPEV programme in enhancing the socio-professional integration of vulnerable populations. To achieve this, the study adopted a quantitative research approach based on the deductive research design. Through the purposeful sampling, a sample size of 120 participants were retained for the study. A close ended questionnaire was used to collect data from the participants of the study. To discuss the findings, three main theories were used, which include the theory of change, the realistic theory of evaluation and the system theory. The data collected was analysed through a statistical data analysis tool, precisely the Pearson correlation analysis using the SPSS. The study revealed the following results: there is a significant link between the conception of the PAIRPPEV programme and the socio-professional integration of vulnerable populations. The second hypothesis revealed that there is a significant link between the implementation of the PAIRPPEV programme and the socio-professional integration of vulnerable populations. It is also revealed that there is a significant link between the follow up of the PAIRPPEV programme and the socio-professional integration of vulnerable populations; and finally it is revealed that there is a significant link between the evaluation of the PAIRPPEV programme and the socio-professional integration of vulnerable populations. Basing on this, the null hypothesis was rejected and the alternative accepted which states that there is a significant link between the development of the PAIRPPEV programme and the socio-professional integration of vulnerable populations in the Mfoundi division. However, an analysis of the results under the light of the theories of evaluation revealed some shortcomings in the programme that account for the low rate of socioprofessional integration of vulnerable populations. Basing on the above findings, it was therefore recommended that the government through the Ministry of social affairs and the NFE (National fund for employment) should reshapereshape the conception of the PAIRPPEV programme by making sure that it takes into account the entire vulnerable population and not only those registered within the NFE (National fund for employment) files. It is also recommended that the Ministry of Social Affairs and the NFE should develop appropriate implementation and monitoring mechanism through which the success of the programme can be ensured. We equally recommended that the MINAS and the NFE should frequently evaluate the execution of the programme in order to make sure that the stated objectives are achieved. Regarding the perspective for future studies, we suggested that a more open study should be conducted including all the ten regions of Cameroon in order to evaluate the contribution of the PAIRPPEV programme.

Keywords : Vulnerable populations ; PAIRPPEV program ; Project ; socio-professional integration.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'insertion socioprofessionnelle et l'inclusion des populations vulnérables sont devenues l'une des préoccupations majeures des décideurs politiques, des états, des experts, des parties prenantes et de la communauté éducative. Le combat pour créer un monde où tous les individus seront sociologiquement intégrés apparaît désormais comme le défi commun auquel font face les pays développés et les pays non développés. Cette situation se présente dans une période où, afin de maintenir la paix et la sécurité internationale, les états doivent protéger les droits de tous leurs citoyens. D'après l'Union Européenne (UE), l'expression personnes vulnérables englobe les adolescents, les enfants de la rue, les personnes en situation de handicap, les groupes marginalisés, les prisonniers, les victimes de guerre et de catastrophe naturelle, les personnes âgées, etc. qui sont exposés aux risques et à toute forme d'exclusion dans la société. A travers la stratégie d'intégration et d'insertion des personnes âgées dans le marché du travail, et grâce à la perspective stratégique de l'Europe pour 2020, l'Union Européenne entend « créer un marché du travail inclusif qui permet à tous, et encourage toutes les personnes en âge de travailler d'avoir accès aux emplois rémunérés, et en particulier les personnes vulnérables et désavantagées ».

L'Union Africaine rêve « d'une Afrique paisible et prospère, intégrée, dirigées par ses propres citoyens et occupant la place qu'elle mérite dans le monde et dans la sphère économique ». La Stratégie Continentale de l'Éducation pour l'Afrique (SCEA 16/25) adoptée par les chefs d'état et les chefs de gouvernement africains lors de leur vingt-et-sixième session extraordinaire du 31 janvier 2016 à Addis-Abeba (Ethiopie) vise à transformer les systèmes éducatifs et les systèmes de formation à travers le continent. Cette initiative vise à promouvoir un continent africain intégré et inclusif dans son ensemble, un continent où chaque africain se sent chez lui, quel que soit l'endroit où il se trouve. La tendance générale dans le monde pour ce qui est de l'intégration à la fois dans la société et dans le monde professionnel est à la recherche d'une société où la personne valide et la personne en situation de handicap sont socialement et économiquement reconnus sans distinction de statut, d'origine, de croyance, de race, etc. Afin d'atteindre cet objectif, l'Afrique en général et le Cameroun en particulier ont depuis quelques années développé un certain nombre de stratégies, de mesures et de mécanismes visant à promouvoir l'intégration socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Cette bataille a pris une nouvelle ampleur lorsque en 2006, sous l'impulsion de l'état camerounais, le Ministère des Affaires Sociales et le Fond National de l'Emploi ont conjointement signé une convention de partenariat qui a conduit à la création et à la mise en œuvre du programme PAIRPPEV. Le

but principal de la convention de partenariat entre le Ministère des Affaires Sociales et le Fond National de l'Emploi est de promouvoir l'intégration et l'insertion socioprofessionnelle des populations vulnérables. Plus d'une décennie après la signature de cette convention de partenariat, l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables reste étonnamment un problème majeur. C'est pour cette raison que la présente étude se propose d'examiner l'impact du programme PAIRPEV dans la promotion de l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables au Cameroun.

0.1.Contexte de l'étude

La vulnérabilité est un concept qui petit à petit a gagné du terrain au cours des récentes années. Toutefois, certaines sources affirment qu'il y a environ mille ans, Dewey avait déjà suggéré que le fait d'emmener des individus à participer aux initiatives communautaires et au processus décisionnel donne un nouvel élan à leurs vies en augmentant leur participation au niveau communautaire (Terras et all. 2019). Au cours des récentes décennies, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a initié des stratégies visant à promouvoir l'insertion socioprofessionnelle et l'intégration des personnes vulnérables. Certains facteurs parmi lesquels la pauvreté sont considérés comme responsables de la situation de vulnérabilité de certaines personnes dans la société. En 1992, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté une résolution qui stipule que « la pauvreté est un problème complexe et multidimensionnel avec des origines aussi bien dans la dimension nationale que dans la dimension internationale et dont l'éradication dans tous les pays, en particulier dans les pays en voie de développement est devenue l'une des priorités des objectifs de développement pour les années 1990 afin de promouvoir le développement durable » (Résolution de l'Assemblée Générale 50/107 de décembre 1995).

Dans l'article 15 de cette résolution de l'assemblée générale des Nations Unies, il est reconnu que « l'une des minorités les plus importantes du monde, plus d'une personne sur dix, sont des personnes en situation de handicap, qui sont très souvent contraintes à la pauvreté, au chômage, et à l'isolement social ». L'ambition de l'Organisation des Nations Unies et de nombreuses autres organisations internationales et nationales est de mettre un terme à toute forme de discrimination et d'exclusion sociale dont les personnes vulnérables sont victimes dans le monde. Dans le paragraphe 27 de cette résolution, il est stipulé que « la communauté internationale, les Nations Unies, les institutions financières multilatérales, toutes les organisations régionales, les autorités locales et tous les acteurs de la société civile doivent contribuer de façon positive avec leurs parts d'efforts et de ressources à la réduction des

inégalités entre les individus ». Ceci démontre que l'inégalité sociale est une réalité qui doit à tout prix être combattue. Il relève donc de la responsabilité de tous et de chacun, sans distinction de statut, de promouvoir l'inclusion et l'intégration à tous les niveaux de la société.

D'après le directeur général du Bureau International du Travail (BIT), Jaun Somavia, « le travail pour tous, y compris les personnes atteintes de handicap, est l'objectif fondamental de l'OIT. En promouvant les droits et la dignité des personnes handicapées, nous donnons d'avantage de responsabilité aux individus, de force aux économies et de richesse aux sociétés dans leur ensemble ». Pour Idir (2002), la promotion du travail décent en faveur des personnes vulnérables a toujours été une préoccupation majeure pour le BIT. Le BIT vise dans l'ensemble l'égalité des chances, de traitement, l'égalité dans l'intégration ainsi que dans l'engagement communautaire. Pour atteindre cet objectif, le BIT se base sur deux instruments ; à savoir : la convention no 159 de 1983 sur la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées et la recommandation no 168 de 1983 qui l'accompagne (BIT, 2008).

La convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées adopté en 2006 marque un tournant important dans la considération des personnes vulnérables. Cette convention dans son article 1 stipule que « la présente convention a pour objet de promouvoir, de protéger, et d'assurer la pleine et égale jouissance de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales par les personnes handicapées et de promouvoir le respect de leur dignité intrinsèque ». l'article 3 de la même convention met l'accent sur les principes généraux de la présente convention. Il s'agit entre autres de l'incitation au respect de la dignité intrinsèque, de la liberté, de l'autonomie individuelle et surtout de la non-discrimination (Idir, 2022).

L'Union Africaine rêve d'une Afrique prospère où tous les africains, sans distinction d'origine, de statut social et économique pourront être sociologiquement intégrés, quel que soit l'endroit où ils se trouvent dans le continent. En effet, il a été démontré que, parmi les multiples facteurs qui expliquent le sous-développement du continent africain, l'un des plus importants est l'absence d'inclusion de tous à tous les niveaux dans le continent. A travers le CESA16/25, l'Union Africaine, grâce aux différents chefs d'Etat entend créer une Afrique paisible et prospère, sociologiquement intégrée et dirigée par ses propres citoyens. Cette initiative vise à réconcilier l'Afrique d'aujourd'hui avec son passé glorieux. Dans cette optique, les communautés régionales et sous régionales africaines ont engagé des réflexions sur les stratégies nécessaires à la promotion d'une Afrique paisible et prospère qui joue les premiers rôles dans l'économie mondiale. Ceci nécessite de la part des pays africains le développement

de mécanismes à la fois au niveau régional, sous régional et national afin d'éradiquer toute forme de discrimination et d'exclusion qui freine son développement. Par exemple, la loi numéro 02-09 de Safar 1423 du 8 mai 2002 portant sur la protection et la promotion des personnes en situation de handicap en Algérie met l'accent sur l'intégration et l'insertion de cette catégorie de personne à travers l'exercice d'activités professionnelles adéquates et adaptées, ceci dans le but d'assurer une certaine autonomie financière et physique.

Le Cameroun n'est pas en reste dans ce combat. La volonté de promouvoir un Cameroun pour tous est devenu la préoccupation majeure de son président, son Excellence Paul Biya qui, à travers beaucoup de ses discours insiste sur l'importance de cultiver le vivre ensemble et l'esprit de fraternité. La constitution du Cameroun, dans son préambule précise que tous les citoyens ont des droits et des devoirs égaux envers la nation. La même constitution stipule que l'état doit assurer à tous les citoyens toutes les conditions nécessaires à leur épanouissement tant sur le plan social que sur le plan professionnel. Cette constitution stipule également que l'état doit protéger les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. La constitution cherche à garantir la participation effective de tous dans la vie active. Ceci est dû au fait que le gouvernement du Cameroun croit au potentiel de tous ses citoyens sans distinction de statut. Le pays, à travers son président, s'est engagé dans la promotion de la participation de tous dans la gestion des affaires du pays. La loi numéro 83/013 du 21 juillet 1983 portant sur la protection des personnes en situation de handicap stipule que « la formation, l'orientation professionnelle, l'emploi ... des adolescents ou des adultes en situation de handicap constituent une obligation de solidarité nationale ». Ceci suppose que la nécessité de promouvoir l'insertion des personnes vulnérables ne concerne pas seulement l'état, mais tous les citoyens. En effet, les personnes vulnérables sont des individus qui possèdent les mêmes droits et devoirs que les autres membres de la société.

A travers la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030-, le gouvernement du Cameroun entend promouvoir un Cameroun émergent à l'horizon 2035. La vision du chef de l'état pour un Cameroun émergeant requiert la participation de tous ses citoyens. Conformément aux exigences de l'agenda de 2035 des Nations Unies pour le développement durable (ODD), le gouvernement du Cameroun entend ne laisser personne derrière. Dans le discours du Président Paul Biya à la suite de sa victoire aux élections présidentielles de 2018, le dirigeant camerounais s'est engagé à rassembler tous ses compatriotes afin de faire du Cameroun un pays moderne et socialement avancé. La stratégie nationale de développement 2020-2030 repose sur quatre principaux piliers qui sont : la transformation structurelle de

l'économie nationale, le développement du capital humain ainsi que du bien-être humain, la promotion de l'emploi, de l'intégration économique et de la bonne gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'état (SDN2020/2030).

Le gouvernement du Cameroun a montré sa détermination à travers le Ministère des Affaires Sociales (MINAS) et le Fond National de l'Emploi (FNE) qui ont signé en 2006 une convention conjointe de partenariat visant à promouvoir l'intégration socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Les missions du MINAS sont la protection sociale des enfants et des personnes en situation de handicap, la prévention et la lutte contre la délinquance juvénile, la promotion de l'adaptation sociale, la promotion de la réintégration, la lutte contre l'exclusion et la promotion de la solidarité nationale. La mission du Fond National de l'Emploi est la promotion de l'emploi à la fois pour les personnes valides et les personnes en situation de handicap. La convention de partenariat signée en 2006 entre le MINAS et le FNE a débouché sur la naissance du programme d'Appui à l'Insertion et à la Réinsertion Socioprofessionnelle des Personnes Vulnérables (PAIRPPEV). Ce programme est constitué de trois principaux projets qui sont le PAIRPER, le PAIRPHA et le PAIRPMA. Tous ces projets sont regroupés sous le programme PAIRPPEV et ont pour mission principale la promotion de l'insertion socioprofessionnelle des populations vulnérables qui sont constituées des personnes en situation de handicap, des enfants de la rue et des populations marginales.

0.2. Formulation et énonciation du problème

L'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables est au cours des dernières décennies demeurée une préoccupation majeure pour le gouvernement du Cameroun, les partenaires à l'éducation, les spécialistes et les organisations nationales et internationales. Les personnes vulnérables sont des individus qui sont exposés à des risques de niveau très élevé dans la société. Depuis l'accession à l'indépendance du Cameroun, le gouvernement du pays a entrepris de développer des stratégies visant à en faire un pays industrialisé. La constitution camerounaise de 1972 stipule que tous les citoyens ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Ainsi, le gouvernement entend protéger les droits de tous, en particulier ceux des enfants, des personnes âgées, des jeunes, des populations marginales, des personnes atteintes de handicap physique ou mental, des enfants de la rue, etc. Afin de promouvoir le vivre ensemble et l'insertion socioprofessionnelle des personnes valides et des personnes en situation de handicap, le gouvernement du Cameroun a adopté des lois et des décrets visant à protéger les droits des personnes vulnérables. L'une de ces lois est la loi numéro 83/013 du 21 juillet 1983 sur la protection des populations vulnérables. Dans son article 3, cette loi stipule que « ...la

formation, l'orientation professionnelle, l'emploi des adolescents ou des adultes en situation de handicap constituent une obligation de solidarité nationale ». Cette loi pose les bases de la protection des populations vulnérables dans la société et dans le milieu professionnel. Par cette loi, le gouvernement du Cameroun entend développer un cadre où tous et chacun se sent chez lui, quel que soit l'endroit où il se trouve, qu'il soit valide ou en situation de handicap. De même, la loi numéro 10/002 du 13 avril 2010 entend promouvoir la protection des personnes vivant avec des handicaps. Le décret numéro 05/160 du 25 mai 2005 impose au MINAS l'obligation de protéger les personnes vulnérables et de veiller à leur intégration effective dans le marché du travail ainsi que dans la société. C'est la raison pour laquelle le décret numéro 90/805/PR du 27 avril 1990 portant création du Fond National de l'Emploi (FNE) a pour principale mission la promotion de l'emploi à la fois pour les personnes valides et les personnes en situation de handicap.

Etant donné la mission assignée au MINAS et au FNE en rapport avec la promotion de l'emploi et de l'insertion socioprofessionnelle des personnes valides et des personnes en situation de handicap, les deux structures ont signé en 2006 une convention conjointe de partenariat visant à promouvoir l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Cette convention de partenariat conjoint entre le MINAS et le FNE qui a pour objectif principal la promotion de l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables a abouti à la mise sur pied du programme PAIRPPEV. Ce programme est constitué de trois projets qui sont le PAIRPER pour les enfants de la rue, le PAIRPHA pour les personnes en situation de handicap et le PAIRMA pour les populations marginales. Cette initiative du MINAS et du FNE sous les auspices du gouvernement de la république vise à faciliter l'insertion socioprofessionnel et la réinsertion des enfants de la rue, des personnes en situation de handicap et des populations marginales. Afin de poursuivre sa mission de protection des droits des personnes vulnérables, le gouvernement de la république a en 2010 mis sur pied la Stratégie Nationale de Développement (SND2010-2020) qui vise à faire du Cameroun un pays moderne à l'horizon 2020. Suite aux défaillances de la SND10/20, le gouvernement a décidé en 2020 d'étendre ce programme à l'horizon 2020-2030. Cette initiative vise à aboutir à un Cameroun émergent à l'horizon 2035, ce qui doit se faire avec la contribution de tous les fils et filles du pays sans distinction de statut.

Malgré tous ces efforts qui sont fournis par le gouvernement de la république pour protéger les droits des personnes vulnérables, des études révèlent que le niveau de satisfaction est loin de celui des attentes. Ceci est dû au fait que le pays est encore affligé par un taux de

chômage très élevé et caractérisé par un faible taux d'insertion socioprofessionnelle. Cet état de fait est confirmé par l'augmentation du taux de chômage qui était estimé à 75,8% en 2005 et à 77% en 2014, l'augmentation du nombre d'enfants de la rue qui est particulièrement impressionnant dans les grandes villes telles que Yaoundé, Douala, Bafoussam, Bamenda, Buea, Maroua, Ngaoundéré, etc. Cet état de fait est également confirmé par le déficit dans l'insertion socioprofessionnelle et dans la réinsertion des populations vulnérables ainsi que dans l'augmentation du taux de vulnérabilité chez les populations marginales. Ceci pose donc le problème de l'inefficacité des stratégies d'insertion socioprofessionnelle et de réinsertion des personnes vulnérables. C'est dans cette perspective que la présente étude se propose d'examiner l'impact du programme PAIRPPEV sur l'insertion socioprofessionnelle et la réinsertion des populations vulnérables dans le département du Mfoundi.

0.3. Questions de recherche

Dans la présente étude, les questions de recherche sont divisées en question générales et en question spécifiques.

0.3.1. Question principale de l'étude

QP : Existe-il un lien significatif entre le développement du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi ?

0.3.2. Questions spécifiques de l'étude

- QS1 : Quel lien significatif y'a-t-il entre la conception du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi ?
- QS2 : Quel lien significatif y'a-t-il entre la mise en œuvre du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi ?
- QS3 : Quel lien significatif y'a-t-il entre les mécanismes de suivi du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi ?
- QS4 : Quel lien significatif y'a-t-il entre l'évaluation du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi ?

0.4.Objectifs de recherche

L'objectif de la recherche étant le but principal de l'étude, ou encore le but que le chercheur souhaite atteindre, il est divisé en deux parties ; à savoir l'objectif principale et les objectifs spécifiques.

0.4.1. Objectif principal de l'étude

OP : La présente étude a pour objectif d'examiner l'impact du programme PAIRPPEV sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi.

0.4.2. Objectifs spécifiques de l'étude

La présente étude vise spécifiquement à :

- **OS1 :** Examiner l'impact de la conception du programme PAIRPPEV sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi.
- **OS2 :** Analyser l'impact de la mise en œuvre du programme PAIRPPEV sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi.
- **OS3 :** Examiner l'impact des mécanismes de suivi du programme PAIRPPEV sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi.
- **OS4 :** Analyser l'impact de l'évaluation du programme PAIRPPEV sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi.

0.5.Hypothèses de recherche

L'hypothèse de recherche est généralement définie comme une tentative de réponse a la question de recherche, mais qui nécessite une certaine vérification. Dans le cadre de cette étude, les hypothèses de recherche sont divisées en deux à savoir : l'hypothèse principale et les hypothèses spécifiques.

0.5.1. L'hypothèse principale de l'étude

- **Ha :** Il y'a un lien significatif entre le développement du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi.
- **Ho :** Il n'y a pas de lien significatif entre le développement du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi.

0.5.2. Hypothèses spécifiques de l'étude

- **HS1 :Il y'a un lien significatif entre** La conception du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi.
- **HS2 :Il y'a un lien significatif entre** La mise en œuvre du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi.
- **HS3 :Il y'a un lien significatif entre** Les mécanismes de suivi du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi.
- **HS4 :Il y'a un lien significatif entre** L'évaluation du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi.

0.6.Intérêt de l'étude

L'intérêt d'un travail de recherche renvoie à sa contribution tant sur le plan scientifique que sur le plan pratique. L'intérêt d'une étude couvre plusieurs domaines. Il est fondamental pour le progrès de la recherche, la résolution des problèmes sociaux et la promotion de l'innovation et du développement. Dans la présente recherche, l'intérêt de l'étude est à la fois scientifique et pratique.

0.6.1. L'intérêt scientifique de l'étude

L'insertion socioprofessionnelle et la réinsertion des personnes vulnérables est et restera une préoccupation majeure pour les gouvernements, les parties prenantes, les professionnels de l'éducation, les experts, ainsi que la communauté éducative. D'énormes efforts sont consentis afin de promouvoir un monde inclusif et ouvert où chacun se sent reconnu, valorisé, avec un sentiment d'appartenance à la communauté. Ceci nécessite de la part des États avec leurs partenaires privés le développement des stratégies permettant de promouvoir et d'encourager l'insertion socioprofessionnelle et la réinsertion des personnes en situation de handicap, des populations marginales, des enfants de la rue, des personnes âgées, des adolescents, des jeunes, des prisonniers, des femmes, ainsi que des victimes de guerre et de catastrophe naturelle. Étant donné que la présente étude n'est ni la première, ni la dernière à se pencher sur la question de l'insertion socioprofessionnelle et de la réinsertion des personnes vulnérables, les découvertes de cette étude viendront enrichir les connaissances déjà existantes sur cette question. Ainsi, l'étude entend contribuer à l'amélioration des connaissances sur le phénomène de l'insertion

socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Elle entend contribuer à la découverte de nouvelles informations, de nouvelles théories et de nouvelles perspectives sur le phénomène.

0.6.2. Intérêt pratique de l'étude

Au cours des récentes années, la promotion de l'intégration socioprofessionnelle des personnes vulnérables est devenue un souci majeur pour les gouvernements et les partenaires privés. En conformité avec l'initiative de l'agenda des Nations Unies pour 2030, avec un accent particulier sur l'amélioration de l'accès, l'égalité des chances pour les individus, sans distinction d'âge, de sexe, d'origine, de race, de statut social et d'apparence physique, le gouvernement du Cameroun, à travers le SND 2020-2030 vise à promouvoir une société où tous les citoyens sont socialement intégrés et reconnus. Le gouvernement du Cameroun veut atteindre cet objectif d'ici 2035.

La présente étude entend proposer des mesures et des solutions pratiques au gouvernement et aux partenaires privés afin d'améliorer et de promouvoir l'intégration socioprofessionnelle et la réinsertion des personnes vulnérables. Cette étude a pour ambition d'apporter au gouvernement et aux partenaires privés un précieux aperçu sur les facteurs qui influencent les opportunités d'emploi, le recrutement, le développement des compétences et l'inclusion sociale dans le contexte camerounais. L'étude entend également attirer l'attention sur les barrières qui entravent l'insertion professionnelle telles que l'inadéquation entre la formation et l'emploi, et les tendances du marché qui contribuent au sous-emploi des personnes vulnérables. L'étude entend éclairer le gouvernement dans l'élaboration des stratégies visant à réduire ces problèmes et à améliorer les perspectives d'emploi pour les personnes vulnérables. L'étude entend proposer des mesures au gouvernement afin de résoudre les questions de disparité sociale, de discrimination et d'inégalité dans la société et dans le marché du travail. Elle entend également aider le gouvernement à s'attaquer aux barrières auxquelles les populations marginales font face tout en l'éclairant dans l'élaboration des politiques visant à promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion dans les opportunités d'emploi, notamment pour les populations vulnérables.

0.7. Délimitation de l'étude

La délimitation d'un travail de recherche consiste à définir le champ, les limites et les frontières de ce dernier en indiquant ce qui sera couvert et ce qui sera exclu dans le processus de recherche. Elle définit les paramètres avec lesquelles la recherche sera menée et précise les limites exactes de l'étude tout en vérifiant sa faisabilité et son importance. La délimitation de l'étude est importante étant donné qu'un travail de recherche ne peut pas être mené partout et

tout le temps. Dans la présente étude, nous avons procédé à des délimitations scientifiques, géographiques, et temporelles.

0.7.1. Délimitation scientifique de l'étude

La présente étude qui porte sur l'impact du programme PAIRPPEV sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables relève du domaine des sciences de l'éducation. Le problème est abordé du point de vue du management de l'éducation, plus précisément du point de vue de la conception et de l'évaluation des projets éducatifs. C'est donc dans cette perspective que l'étude se penche sur la question de l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables avec une attention particulière sur les personnes en situation de handicap, les enfants de la rue et les populations marginales.

0.7.2. La délimitation temporelle de l'étude

La présente recherche est sensée être menée pendant une période correspondant à une année académique. Mathématiquement, la recherche commence à partir de septembre 2023 qui marque le début de l'année académique et devra se poursuivre jusqu'en juillet 2024 quand les soutenances sont censées avoir lieu.

0.7.3. La délimitation géographique de l'étude

La présente étude est menée dans la région du centre et plus précisément dans la capitale politique du Cameroun qui est Yaoundé. Yaoundé est une ville cosmopolite habitée par des camerounais francophones et anglophones, avec une nette domination démographique des francophones. La ville abrite également des étrangers de diverses nationalités. Dans cette ville on retrouve de nombreuses institutions publiques et privées ainsi que des universités telles que l'Université de Yaoundé 1, l'Université de Yaoundé 2, etc.

0.8. Approche notionnelle de l'étude

Cette partie du travail est consacrée à la définition des concepts clés de l'étude. Il s'agit de donner une orientation épistémologique aux différents concepts de l'étude.

0.8.1. L'intégration

L'intégration est un processus qui consiste à réunir ou à mettre ensemble différents éléments, composantes ou systèmes afin de les emmener à fonctionner de manière harmonieuse au sein d'une même unité. Il s'agit de fusionner différentes composantes dans une entité cohérente et interconnectée afin de booster la collaboration, l'efficacité et même l'efficacité. Dans le cadre de cette étude, l'intégration signifie tout simplement le fait d'accorder des chances égales à toutes les composantes de la société, qu'il s'agisse des personnes valides ou

des personnes en situation de handicap, des populations marginales ou des populations non marginales, ou encore des personnes privilégiées ou des personnes non privilégiées.

0.8.2. L'intégration ou l'insertion socioprofessionnelle

Il s'agit d'un processus par lequel des individus, qu'ils soient valides ou en situation de handicap intègrent avec succès le marché du travail et s'y épanouissent effectivement tout en obtenant l'inclusion sociale et la stabilité économique. Il s'agit de la transition des études ou de la formation vers l'emploi et de la capacité à obtenir et à conserver un emploi qui correspond aux aptitudes, aux intérêts et à la formation de l'individu.

0.8.3. Personnes vulnérables

Dans le cadre de cette étude, les personnes vulnérables sont des individus qui présentent des risques élevés de faire face à des expériences négatives ou à des situations pénibles ou douloureuses, ceci à cause des facteurs tels que l'âge, le statut, la race, le genre, les croyances, la culture, ainsi que les aptitudes physiques et mentales qui les mettent dans une situation défavorable. Cette vulnérabilité peut provenir des facteurs économiques, sociaux, physiques, environnementaux et même politiques qui augmentent les risques d'adversité.

0.8.4. Le projet

Le projet est une initiative, un programme qui est conçu dans le but d'apporter un changement bénéfique dans la société. C'est un mécanisme à travers lequel des individus et des organisations s'efforcent à saisir les opportunités existantes. Il s'agit d'une activité unique qui ne peut pas se répéter et qui est caractérisée par trois paramètres qui sont le temps, le coût et la qualité. La gestion de projet pour sa part renvoie à la gestion quotidienne des activités d'un projet.

Le présent mémoire comprend cinq chapitres auxquels s'ajoutent une introduction générale et une conclusion générale. Le premier chapitre se penche sur la revue de la littérature autour des concepts de vulnérabilité et d'insertion socioprofessionnelle. A ce niveau, le concept de personne vulnérable, les concepts d'insertion, d'insertion sociale et d'insertion professionnelle sont explorés. Le chapitre deux aborde les concepts de gestion et d'évaluation de projet avant de se consacrer à l'exploration du cadre théorique de l'étude. Il se termine par la présentation du programme PAIRPPEV. Le chapitre trois s'attarde sur la méthodologie de l'étude. A ce stade, des points tels que le type de recherche, le plan et l'approche de la recherche, la population de l'étude, la taille de l'échantillon, les techniques d'échantillonnage, les outils de collecte de données, les techniques d'analyse de données et les considérations éthiques sont passés en

revue. Le chapitre quatre est consacré à l'analyse des données ainsi qu'à la présentation et à l'interprétation des résultats. Enfin, le chapitre cinq se penche essentiellement sur l'analyse des résultats et des découvertes de l'étude. Il propose également des recommandations, relève les limites du programme PAIRPPEV et ouvre des perspectives pour des études futures.

PARTIE I : CADRE THÉORIQUE

CHAPITRE 1 : REVUE DE LA LITTÉRATURE AUTOUR DES CONCEPTS DE VULNÉRABILITÉ ET D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

Il faut entendre par personnes vulnérables des individus qui présentent des risques élevés de faire face à des impacts négatifs dans la société. Ceci à cause des facteurs tels que des circonstances personnelles, des conditions sociales et des situations défavorables. Ici, « personnes vulnérables » englobe les enfants de la rue les handicapés, les enfants et les jeunes, les réfugiés et les demandeurs d'asile, les minorités et les groupes marginaux, les personnes âgées et les individus économiquement défavorisés. Pour sa part l'insertion socio-professionnelle signifie l'insertion réussie des individus dans le marché du travail et dans la société en général. Ce concept se penche sur les différents processus par lesquels les individus obtiennent et conservent des emplois stables parvenant ainsi à s'insérer dans la société, ce qui est censé être vital pour leur bien-être général et pour le sentiment d'appartenance à une communauté. Ce chapitre est donc consacré à la revue de la littérature autour des concepts de vulnérabilité et d'insertion socioprofessionnelle. Le chapitre explore le concept de vulnérabilité en identifiant et en définissant les individus susceptibles d'être considérés comme vulnérables, les différents types de personnes vulnérables, les perceptions des personnes vulnérables ainsi que les problèmes contemporains qui touchent les personnes vulnérables dans une société segmentaire. Ce chapitre permet également de mieux comprendre le concept d'insertion avec un accent particulier sur l'insertion sociale et l'insertion professionnelle. Le chapitre établit également la différence entre insertion, inclusion et cohésion sociale.

1.1.Généralités sur le concept de vulnérabilité

Le mot « vulnérabilité » vient du latin « vulnerare » qui signifie « blesser ou être blessé ». Kates (1985), dans un effort pour expliquer ce mot, affirme que le terme « vulnérabilité », dans sa plus simple expression, correspond à la susceptibilité à être blessé. Cette définition de la vulnérabilité met en lumière la délicatesse du concept. Pour Chambers (1989), la vulnérabilité se définit comme « l'exposition aux contingences et au stress et la capacité à les gérer ». Au cours de ces dernières années, les populations à travers le monde se sont retrouvées exposées ou vulnérables à des risques et au stress du fait du contexte socio-économique et politique, mais aussi à cause du contexte environnemental et culturel. Dans un article de Pereira (2017), publié par Community Practitioner, l'auteur démontre que les enfants qui souffrent d'abus et de négligence deviennent vulnérables dans leurs vies futures. Il poursuit en affirmant que les adultes qui ont été victimes d'abus et de négligence et qui ont été vulnérables pendant leur enfance

risquent à 70% de souffrir de graves troubles et de se retrouver à 50 ans sans avoir leurs propres maisons.

Selon David et Tanner (2007), la vulnérabilité renvoie à la susceptibilité à être blessé, ce qui peut être lié aux ressources accessibles aux individus et à la communauté, mais aussi aux défis auxquels les individus font face. Ils ajoutent que la vulnérabilité de l'individu peut provenir de plusieurs facteurs. Ces facteurs peuvent être liés aux problèmes de développement, aux limites personnelles, au statut social défavorable, à l'inadéquation des relations interpersonnelles, aux quartiers socialement défavorisés ainsi qu'à des interactions complexes entre ces facteurs au cours de la vie.

D'après le ministère de la santé et des services sociaux du Québec (2015), les personnes vulnérables sont des individus qui, du fait des caractéristiques communes et du contexte, courent de grands risques de développer des problèmes de santé, des problèmes psychosociaux et même des traumatismes. Toujours selon le ministère de la santé et les services sociaux du Québec, la situation de vulnérabilité de ces personnes résulte d'un certain nombre de facteurs parmi lesquels les conditions socio-économiques telles que l'accès aux ressources et aux services, de même que les caractéristiques individuelles telles que l'âge, le sexe, le genre, les origines ethnoculturelles les antécédents médicaux, le niveau de vie, le niveau d'instruction et le statut socio-économique. Les gens ont tendance à devenir vulnérables ou exposés au danger pour diverses raisons. Frohlich et Potvin (2008) affirment qu'une population à risque est exposée à d'importants facteurs de risque alors qu'une population vulnérable est un sous-groupe de la population qui est encore plus exposée aux risques du fait de caractéristiques communes.

Braveman et Gottlieb (2014) affirment qu'au cours des dernières années, des études ont été menées afin de déterminer les différents facteurs sociaux qui influencent la santé physique et psychique de individus. Ces études ont démontré qu'il existe une multitude de facteurs qui influencent le bien-être physique et psychosocial des individus. Il s'agit du revenu, de la protection sociale, l'instruction, le travail, la sécurité du travail, la vie et les conditions de travail, l'insécurité alimentaire, l'hébergement et l'environnement domestique, l'augmentation de la maternité précoce, l'inclusion sociale et la non-discrimination, les conflits structurels et l'accès aux services de santé de qualité pour tous. L'organisation Mondiale de la Santé (2022b), dans sa déclaration souligne que les facteurs mentionnés ci-dessus sont responsables d'environ 30 à 50% des problèmes de santé et pourraient même empirer les conditions de vie. Krakowski et al. (2013), McNeil et al. (2012), et Shulman et al. (2017) dans leurs études respectives ont

démontré que les populations qui sont soumises à des conditions de vie vulnérables et précaires finissent par développer des problèmes de santé telles que des maladies chroniques, des problèmes mentaux, et même l'addiction à la drogue et l'alcoolisme. Anouk Berube (2023), affirme que de nombreuses études révèlent que les personnes vulnérables qui se retrouvent dans des conditions économiques difficiles rencontrent des difficultés dans l'autogestion des maladies chroniques dont elles souffrent. Elles ont aussi des difficultés à accéder aux services psychosociaux.

Dans le domaine de l'éducation, la vulnérabilité est définie comme le risque accru ou la susceptibilité de certains individus ou de certains groupes à faire face à des barrières pouvant freiner leur apprentissage, leur développement personnel et leur rendement scolaire. Ainsi donc, la vulnérabilité dans la société peut être causée par un certain nombre de facteurs parmi lesquels les défis sociaux, économiques, physiques et émotionnels qui peuvent nuire à la capacité des apprenants à s'engager pleinement dans le processus éducationnel et à atteindre leur plein potentiel. Pour Soulet (2005) la vulnérabilité renvoie aux insuffisances dans les relations sociales, aux processus d'intégration inadéquats et à des mauvaises stratégies d'adaptation. Les personnes vulnérables sont des personnes susceptibles d'être victimes de certaines dépressions. Les personnes vulnérables regroupent les individus en situation de handicap, les populations marginales, les enfants de la rue, etc. Dans leurs travaux, Loignon et al. (2022) ; Mackenzie et Mickey (2019) Loignon et al. (2015), les personnes vulnérables peuvent être victimes de stigmatisation et de discriminations de la part des individus dans la société, y compris des professionnels de la santé.

1.1.1. Quatre dimensions de la vulnérabilité

La vulnérabilité est une situation dans laquelle des individus ou des groupes d'individus sont exposés aux dangers ou aux risques. D'après Hurst (2013), les personnes vulnérables requièrent en général de la protection et une attention spéciale. D'après Hurst (2008), d'un point de vue éthique, la vulnérabilité est une situation dans laquelle un individu est blessé pour une raison quelconque. Ceci signifie que les individus vulnérables sont exposés à toutes formes de maltraitance. Elles peuvent être maltraitées sur le plan physique et psychique. Hurst (2013) identifie quatre dimensions de la vulnérabilité. Il s'agit de :

1.1.2. La finitude humaine

Ceci renvoie aux limites, aux contraintes et aux impermanences inhérentes à la l'existence humaine. Il s'agit de reconnaître le fait que, en tant qu'êtres humains nous avons des limites

physiques, cognitives, émotionnelles et temporelles qui déterminent nos expériences, nos actions aussi bien que notre compréhension du monde. La finitude humaine englobe un ensemble de considérations parmi lesquelles la mortalité, les frontières cognitives et les contraintes temporelles qui déterminent de façon collective les expériences humaines. Hurst (2023) affirme que la finitude humaine est une caractéristique majeure de l'existence humaine. Il conclut donc que les êtres humains sont interdépendants, mortels et susceptibles de souffrir, ce qui prouve que tout individu est vulnérable.

1.1.3. L'incapacité à défendre ses intérêts

Une autre dimension de la vulnérabilité concerne les individus qui ne sont pas capables de défendre leurs droits et leurs intérêts. Hurst (2013) soutient que cette deuxième dimension de la vulnérabilité est perceptible chez des individus qui sont incapables d'exprimer leurs sentiments, leur idéologie et leurs positions. Lott (2005) soutient que cette sorte de personne est susceptible d'être exploitée. Les individus qui sont incapables de protéger leurs intérêts s'avèrent vulnérables parce qu'ils sont influencés par les autres. Cette sorte de personne n'a pas d'identité, et quand bien même elles en ont, demeurent dépendantes.

1.1.4. La fragilité

La fragilité est une autre dimension de la vulnérabilité. Kottow (2003), dans une étude démontre que dans cette dimension, la vulnérabilité apparaît comme un risque élevé d'être blessé ou de subir des dommages physiques et mentaux. Hurst (2013) déclare que la vulnérabilité implique la susceptibilité à être blessé. La fragilité sous-entend donc la très grande susceptibilité des individus à vivre des situations critiques, ceci parce qu'ils sont exposés aux dangers et aux risques.

1.1.5. Les contraintes d'ordre sanitaire

D'après D'anis et Patrick (2002), les individus dont l'accès aux soins médicaux est limité correspondent à cette dimension de personnes vulnérables. Quand des individus n'ont pas accès aux soins médicaux, ils sont confrontés aux contraintes sanitaires. Ceci se vérifie dans les hôpitaux avec des patients qui sont souvent négligés pour des raisons diverses.

1.2. Types de personnes vulnérables

Depuis des années, de nombreuses études sont menées afin d'identifier les différents types de personnes vulnérables. Il ressort de ces études que les personnes vulnérables sont des personnes avec des déficiences (mentales, physiques, intellectuelles, etc.) Les enfants de la rue,

les populations marginales, les victimes de guerres, et des catastrophes, les adolescents, les personnes âgées, les prisonniers, les réfugiés, etc.

1.2.1. Les personnes en situation de handicap

Au cours des dernières années, de nombreuses études ont été menées dans les pays développés et dans les pays les moins développés pour résoudre le problème des personnes en situation de handicap. D'après Inagawa et Nagano (2022) un certain nombre de chercheurs ont essayé de définir le concept de handicap ou encore de défaillance. En France, une personne handicapée ou invalide est tout individu qui est confronté à des restrictions de quelque ordre que ce soit dans sa participation à la vie sociale, ceci du fait de contraintes qui peuvent être physiques, sensorielles cognitives, ou même psychiques (Inagawa & Nagano 2022).

Le handicap renvoie à un vaste et complexe spectre de défaillances physiques, cognitives, sensorielles, émotionnelles et développementaux qui peuvent avoir un impact sur les interactions, les activités et la participation d'un individu aux différents aspects de la vie quotidienne. Ce concept implique un ensemble de conditions, de problèmes et de défis qui sont susceptibles d'affecter les individus à des degrés variés et qui nécessitent souvent de l'adaptation, du soutien, ainsi que de la compréhension pour faciliter leur inclusion et leur pleine participation dans la vie sociale. Dans la littérature, il existe différents types de handicap ou de personnes en situation de handicap. Il s'agit :

1.2.1.1. Personnes en situation de faible motricité.

Il s'agit de personnes à mobilité ou à dextérité physique réduite. Les défaillances physiques constituent une forme de handicap très fréquente et peuvent résulter de la paralysie, de l'amputation, ou même de problèmes chroniques de santé. A ce stade, la capacité des individus à participer aux activités sociales est réduite parce qu'il existe un certain nombre de gestes qu'ils ne peuvent pas exécuter. On parle de paralysie quand au moins l'un des membres du corps d'un individu ne fonctionne plus. Il peut s'agir des mains, des jambes, ou de tout autre membre. Ce handicap peut aussi résulter d'une amputation qui est une situation où l'un des membres du corps d'un individu est sectionné. Le handicap physique peut aussi résulter de graves problèmes de santé qui finissent par paralyser un individu.

1.2.1.2. Personnes présentant Les défaillances sensorielles

Les individus avec des handicaps sensoriels sont des personnes qui ont des difficultés à utiliser leurs sens. Il s'agit d'une situation où pour diverses raisons, un individu perd la capacité

de voir (handicap visuel), d'entendre (handicap auditif) ou de toute autre capacité d'analyse ou de perception sensorielle.

1.2.1.3. Personnes présentant Les défaillances cognitives

Les défaillances cognitives sont des situations où des individus rencontrent des difficultés liées à l'apprentissage, aux activités intellectuelles, à la mémoire, aux fonctions d'exécution, ainsi qu'à l'analyse des informations, ce qui peut avoir un impact négatif sur les performances académiques et la vie quotidienne des individus. Les défaillances cognitives impliquent que les individus courent le risque de rencontrer des problèmes dans le processus d'apprentissage, dans les activités intellectuelles et dans l'effort de rétention.

1.2.1.4. Personnes présentant des défaillances psychologiques :

Par défaillances psychologiques, nous faisons référence aux individus qui ont des problèmes de santé mentale tels que la dépression, les troubles anxieux, les troubles de stress post-traumatique, et d'autres troubles susceptibles d'avoir un impact sur le bien-être émotionnel et l'interaction sociale des individus.

1.2.1.5. Personnes présentant les défaillances développementales :

Cette catégorie de handicap concerne des individus dans des situations sanitaires telles que des troubles du spectre autistique, le syndrome de Down et d'autres troubles du développement qui peuvent avoir un impact sur la communication, l'interaction sociale et les capacités d'adaptation des individus.

Inagawa et Nagano (2022) affirment qu'il existe un modèle social pour la compréhension du handicap. Ils soutiennent que le modèle social du handicap n'est pas seulement un attribut inhérent à l'individu, mais aussi le résultat des interactions entre les individus et les facteurs environnementaux et sociaux qu'ils rencontrent dans leurs vies. Ce modèle démontre la nécessité de s'attaquer aux barrières dans l'environnement physique, aux attitudes sociales et aux pratiques discriminatoires afin de permettre une inclusion et une participation pleines des personnes en situation de handicap.

1.2.2. Les enfants de la rue

Les enfants de la rue sont des individus qui dans la plupart des cas sont des mineurs vivants et travaillant dans les rues et souvent sans la supervision d'un adulte, ou sans soins parentaux adéquats. Les enfants de la rue sont considérées comme des personnes vulnérables

pour la simple raison qu'ils ont un accès limité, ou au pire ils n'ont pas d'accès à un abris, à l'instruction, aux soins de santé, ou à d'autres nécessité de base. Ceci les amène à passer une bonne partie de leurs temps dans des endroits publics, des rues, des parcs et des ruelles. Ces circonstances résultent souvent d'une conjonction de facteurs sociaux, économiques et familiaux. Ces enfants sont confrontés à une vulnérabilité considérable liée à la pauvreté, la rupture familiale, des conflits, des abus et l'exploitation, ce qui les expose à des défis sociaux, physiques et émotionnels.

Inagawa et Nagano (2022) affirment que ces enfants manquent d'abri et de protection. Il leur manque un environnement sûr et stable où ils peuvent vivre, ce qui les expose aux périls de la vie dans la rue parmi tels que la violence, de graves abus et l'exploitation. Quant à l'instruction, Inagawa et Nagano (2022) affirment que les enfants de la rue y ont généralement un accès limité, ou n'y ont même souvent pas accès, de même qu'aux services de santé, aux opportunités d'acquérir d'importantes aptitudes, ce qui les laisse à la traîne en termes de développement personnel et d'opportunités d'avenir. Afin de survivre dans un tel environnement ces enfants sont contraints à s'engager dans le travail informel, la mendicité ou toute autre forme de travail, souvent sans protection légale ou avec une protection limitée. Souvent, le bien-être émotionnel et mental constituent un souci majeur pour les enfants de la rue qui manquent le système d'accompagnement nécessaire pour un développement psychologique sain et pour une bonne résilience.

Le droit à la protection des enfants de la rue est prévu par dans les chartes des organisations internationales pour la défense des droits humains parmi lesquelles la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'enfant qui met l'accent sur le droit des enfants à la survie, au développement, à la protection et à la participation. Afin d'assurer des soins et un système de soutien pour ces enfants, les pays, les ONG et les partenaires se sont engagés à fournir des abris sûrs, des opportunités éducatives, des soins de santé, un suivi psychologique et une réintégration dans des familles ou dans des environnements alternatifs.

1.2.3. Populations marginales

Les populations marginales sont des individus qui sont dépourvus de leurs droits dans une communauté. Il a été démontré que les populations marginales sont véritablement des personnes vulnérables dans ce sens qu'elles sont victimes d'un ensemble de facteurs systémiques, sociaux, économiques et environnementaux qui les expose à un risque accru d'être confrontés à un accès limité aux ressources, aux opportunités et aux principaux systèmes de

soutien. Il existe un certain nombre de facteurs qui peuvent conduire à la marginalisation des individus dans la société. Ceci peut provenir de facteurs tels que la discrimination, les disparités économiques, le manque de représentativité et les inégalités systémiques. Ceci peut les rendre plus vulnérables et par conséquent affecter leur bien-être général. Résoudre la question de la vulnérabilité des populations marginales s'avère crucial, car elle participe à la promotion de l'inclusion, de la justice sociale et à l'équité dans la société. Ainsi, Hurst (2013), soutient que la résolution des problèmes liés à la vulnérabilité des populations marginales requiert de la part des décideurs et des éducateurs de s'attaquer aux questions liées aux disparités économiques, à la discrimination et à l'exclusion sociale, à l'accès limité à l'école, aux disparités en termes d'accès aux soins de santé, ainsi qu'aux questions légales et de droits humains.

Dans le cadre du programme PAIRPPEV ces populations sont les populations autochtones marginales que sont les Mbororos et les pygmées. Ces populations, du fait de leurs modes de vie et de leurs cultures se retrouvent en marge de la société.

Depuis 2016 avec l'éruption de la guerre dans les régions anglophones du Cameroun, les déplacés internes sont prises en compte par le programme PAIRPPEV et sont classés parmi les populations marginales.

1.2.4. Les prisonniers et personnes en détention comme personnes vulnérables

Les prisonniers sont des individus qui pour des raisons diverses sont privés de leurs libertés. Ils sont considérés comme des personnes vulnérables à cause des défis et des difficultés auxquelles ils font face dans le système judiciaire et dans l'univers carcéral. Ils sont considérés comme des personnes vulnérables à cause des facteurs sociaux, légaux, sanitaires et sécuritaires qui peuvent aggraver leur vulnérabilité pendant et après leur période d'incarcération. Les prisonniers sont confrontés à la vulnérabilité liée à des facteurs variés tels que : les soins de santé mentale et physique, les désavantages socio-économiques, des problèmes légaux et des problèmes de droits humains, la réintégration sociale ainsi que des risques de victimisation et d'exploitation.

1.2.5. Les victimes de guerre et de sinistre

Les victimes des guerres et des sinistres sont considérées comme des populations vulnérables. Leur vulnérabilité réside dans l'aspect profond et durable de l'impact des événements traumatisants qu'ils ont vécus. La combinaison des défis physiques, psychologiques et socio-économiques résultants de la guerre ou des catastrophes naturelles crée des

circonstances particulièrement vulnérables pour Ces individus et ces communautés. Cette couche de la population est considérée comme vulnérable parce qu'elle a des problèmes liés à la santé mentale, au bien-être psychologique, au déplacement, à la perte des sources de revenu, aux difficultés d'accès aux nécessités de base, à la protection, à la sécurité, etc.

1.2.6. Les réfugiés comme personnes vulnérables

Les réfugiés constituent indéniablement un groupe important de population vulnérable. Ces individus font souvent face à une multitude de défis et de difficultés, ceci du fait des déplacements forcés, des persécutions, de la rupture de leurs train train quotidien, ainsi que de la perte de leur source de revenu. Les réfugiés sont des personnes qui pour des raisons diverses sont contraintes d'abandonner leur lieu de résidence. Cet abandon survient souvent des suites d'un certain nombre de facteurs parmi lesquels les difficultés économiques, l'instabilité politique, les catastrophes naturelles telles que les des tremblements de terre, des persécutions religieuses et culturelles, etc. Des difficultés économiques peuvent causer la faim qui est un facteur incitatif qui contraint des individus à quitter leurs pays d'origine pour devenir des populations vulnérables dans des pays étrangers. Pour Rachid (2009), la recherche d'une vie meilleure est la principale raison pour laquelle des individus deviennent des réfugiés dans des pays étrangers. Il désigne également l'instabilité politique comme l'une des raisons pour lesquelles des individus abandonnent leur lieu de résidence. Ceci est fréquent dans les pays autour du désert du Sahara où une bonne partie de la population est condamnée à abandonner leur lieu de résidence pour sauver leurs vies. Il cite également les persécutions culturelles et religieuses comme étant souvent une raison sérieuse pour lesquelles des individus sont forcés d'abandonner leurs lieux de résidence.

1.3.La participation sociale des personnes vulnérables

La participation des personnes en situation de handicap ainsi que celle des personnes vulnérables dans la vie sociale est devenue un problème majeur dans les pays à travers le monde. D'après Rachid (2009), le désir d'assurer la participation effective des populations vulnérables dans les activités sociales s'est intensifié pendant les années 1970, grâce à l'évolution de la société. Au Québec par exemple, le gouvernement a mis en place des services de santé et des services sociaux modernisés à travers la création du centre de réseau publique de préadaptation en déficiences intellectuelles. Le gouvernement, afin de s'assurer de la pleine participation des personnes vulnérables, a adopté la loi « 9 » en 1978, Une loi qui veille au respect des droits des personnes handicapées.

D'après le Health Council and Well-Being (1997), la participation sociale des personnes en situation de handicap signifie des échanges réciproques entre des individus handicapés et le reste de la communauté. Il a été démontré que la participation sociale des populations vulnérables relève de la responsabilité de la communauté qui doit permettre à tous et à chacun de participer activement à la vie communautaire tout en mettant l'accent sur la nécessité pour les individus à se comporter de manière plus responsable. Ceci veut dire que la participation des individus dans la société n'est pas la seule responsabilité de la communauté ; mais la communauté tout comme les individus doivent travailler à la création d'un espace sûr pour les personnes valides de même que pour les personnes handicapées. Il incombe donc à tous les acteurs et les parties prenantes de veiller à ce que personne ne soit négligé dans la foulée. Toujours selon le Health Council and Well-Being Association (1997), la participation sociale est hautement déterminée par le degré de sécurité économique, le niveau de cohésion sociale, mais aussi par le niveau de renforcement des capacités que la société accorde aux l'individus. Il est avéré que la capacité de la société à assurer un statut socio-économique favorable à tous les citoyens a un impact sur la participation sociale des personnes valides et des personnes en situation de handicap. De même, la société doit promouvoir la cohésion sociale ou l'esprit d'unité en même temps que la promotion du renforcement des capacités des individus comme mécanisme permettant d'assurer une participation effective et efficace de tous dans la vie communautaire.

Il apparaît que la participation sociale des individus peut se décliner sous plusieurs formes. Il s'agit du travail rémunéré, de l'investissement financier et humain dans une entreprise, un projet communautaire, des activités bénévoles, ou encore de l'engagement dans des institutions démocratiques. La participation sociale, telle que présentée par Rachid (2009) peut aussi être perçue à travers l'implication des individus dans les problèmes d'ordre familial. Elle est perceptible dans la relation qu'entretient l'individu avec les autres membres de la famille. Elle est aussi perceptible dans la relation entre les individus et le milieu dans lequel ils exercent. Il peut s'agir d'une enceinte scolaire, du lieu de travail, de la vie communautaire, etc. Ainsi, la relation entre les individus et la communauté mettent en exergue un aspect de la participation sociale (Health Council & Well-Being, 1997).

Rachid (2009) affirme que, en considérant la définition proposée plus haut par le Health Council and Well-Being (1997), deux principales dimensions se démarquent. Pour lui, la première constitue une dimension formelle regroupant le travail rémunéré, l'engagement social et les droits démocratiques des individus, tandis que le deuxième constitue la dimension

informelle qui se rapporte aux liens de nature familiale, aux rapports en milieu scolaire aux rapports liés au travail et à la communauté, ainsi qu'aux relations entre les individus.

Au Québec par exemple, l'Office des Personnes handicapées (OPHQ), dans un document, proposent une politique qui est basée sur une nouvelle conception de la participation sociale et qui est appelée Processus de Production du Handicap (PPH), (OPH,2007). L'OPHQ affirme que la participation sociale est le résultat d'influences multiples entre les caractéristiques d'une personne et les éléments de l'environnement physique et social. Elle est considérée comme la réalisation totale des activités normales d'un individu. Il s'agit de la réalisation des activités basiques telles que l'action de manger, le déplacement, l'hébergement, la communication avec les autres. Il s'agit également de la jouissance des droits sociaux tels que l'instruction, le travail, la participation aux activités des partis politiques, des clubs et des organisations communautaires. L'OPHQ ajoute que pour une participation totale, il est nécessaire que les individus en vivant dans leurs familles ou leurs communautés interagissent avec d'autres personnes dans leurs milieux. Cette approche met donc l'accent sur le respect des choix de l'individu, ainsi que du respect de son identité socioculturelle.

Dans la même optique, Rachid (2009) affirme qu'une personne vulnérable peut être dans une situation de participation sociale dans un contexte et se retrouver dans une situation de marginalisée dans un autre. C'est pourquoi il soutient qu'une situation de participation sociale ou de marginalisé ne doit pas être perçue comme une condition permanente dans l'existence d'une personne. Ceci est dû au fait que les conditions changent et varient au cours de la vie en fonction des activités et des rôles de l'individu dans la société.

La participation sociale des personnes vulnérables est un aspect crucial de la promotion de l'inclusion. Elle est également cruciale pour veiller à ce que des individus dotés d'aptitudes diverses soient capables de s'engager pleinement dans les activités sociales, culturelles et communautaires. Pour assurer la participation sociale, les pays du monde entier doivent garantir l'accessibilité physique aux espaces publics tels que les immeubles et les systèmes de transport. Il est nécessaire d'assurer la communication à tous les niveaux de la communauté afin de garantir la pleine participation des individus dans la société. La participation sociale peut aussi être garantie à travers, l'éducation et l'emploi, l'éducation inclusive et les opportunités d'emploi pour tous. La protection sociale peut aussi être garantie à travers le plaidoyer et la représentation, à travers le plaidoyer communautaire qui implique une participation active des individus dans les organisations communautaires, des groupes de plaidoyer, mais aussi à travers

la représentation culturelle, l'art et les événements culturels. La participation sociale des personnes vulnérables peut être garantie dans la société par la mise en place de mécanismes d'accompagnement social et pour le bien-être, ainsi qu'un accompagnement législatif et politique. Avec l'accompagnement social et le bien-être, il est question de créer des réseaux d'accompagnement par les pairs à l'intérieur desquels les individus en situation de handicap peuvent entrer en contact avec des pairs, partager des expériences et se soutenir mutuellement à travers des groupes et des réseaux encadrés par des pairs. De même, la mise en place des services de santé mentale tels que l'accès aux services de conseil et au groupe de soutien des pairs pourra contribuer au bien-être émotionnel et à l'intégration sociale. Enfin, la participation sociale des personnes en situation de handicap peut aussi être garantie par l'introduction des lois contre la discrimination, des standards d'accessibilités, des politiques qui sauvegardent les droits des personnes en situation de handicap et promeuvent leur participation active dans tous les aspects et à tous les niveaux de la société.

1.4. La représentation sociale des personnes vulnérables

La représentation sociale des personnes vulnérables est tout simplement l'image que les individus, les groupes et les communautés ont de cette catégorie de personnes. Rachid (2009), dans ses travaux affirme que, pour appréhender l'intégration socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap, ou mieux des personnes vulnérables, il est impératif d'examiner la perception que la communauté ou la société toute entière a de cette catégorie de personnes. Jodelet (1991), définit la représentation sociale comme une forme de savoir qui est socialement élaborée et partagée, ayant un but pratique et participant à la construction d'une réalité commune à un groupe social. L'auteur ajoute que cette connaissance comporte des éléments informationnels, cognitifs, idéologiques et normatifs, de même que des croyances, des valeurs, des attitudes, des opinions, des images, etc. La représentation sociale des personnes vulnérables, ces dernières décennies, a fait l'objet de débats, tant au niveau national qu'au niveau international.

Dans une étude menée par compte, (2002), un total de 81 questionnaires a été distribué aux personnes en situation de handicap. Les résultats révèlent que le mot handicap est généralement accueilli avec une connotation négative. Les analyses ont révélé que 64% des participants ont mentionné le handicap physique, mais l'auteur pense que c'est le handicap mental qui est le plus dangereux. Selon lui, ceci est dû au fait que c'est le handicap mental qui en général expose à des situations de défaillances, puisque les individus qui en souffrent sont

facilement reconnaissables dans la société. Dans une seconde étude, Compte (2002) découvre que pour les professionnels de la santé, les défaillances physiques sont associés au courage et à l'injustice tandis que les défaillances mentales n'inspirent que la pitié et la compassion. Dans une autre enquête, Compte (2002) fait des recherches dans 40 entreprises et 60 centres d'adaptation du travail dans le monde professionnel. Il découvre que les entreprises ignorent généralement les personnes en situation de handicap ou préfèrent payer une somme d'argent pour se libérer de cette catégorie de personnes comme on peut le constater dans la plupart des pays européens. Cette perception des personnes en situation de handicap les prive du droit d'exprimer leurs talents. Dans une étude menée par Daily, il s'est avéré qu'un certain nombre de termes ont été générés pour qualifier les performances intellectuelles des personnes en situation de handicap Daily affirme que cette classification se présente comme suit :

- l'idiotie qualifie une personne avec des défaillances physiques et intellectuelles qui ne peut pas communiquer avec ses pairs.
- Bêtise : terme utilisé pour des individus moins affectés intellectuellement et qui ne peuvent pas communiquer avec leurs pairs.
- Retardation : le terme correspond aux individus aux personnes ayant des défaillances dans le développement du système nerveux.
- Débilité : ce terme renvoie aux individus qui peuvent communiquer verbalement et même par écrit avec d'autres personnes, mais qui accusent un retard de 2 à 3 ans dans leurs études.
- Déficience : elle se rapporte aux personnes dont le développement ne suit pas le cours normal et dont l'éducation ne peut être réussie par des moyens spéciaux dans des familles ou dans des écoles.

Une étude menée par Special Olympic (2003) révèle que les préjugés constituent un obstacle important à la qualité de vie des personnes vulnérables. L'étude a été menée afin d'avoir une idée de la perception que les individus, les groupes, la communauté et la société en général ont de cette catégorie de personnes. Pour l'intégration professionnelle dans le marché du travail, Special Olympic (2003) découvre que :

- 76% de la population pensent que l'absence des programmes de formation au travail pour les personnes présentant des déficiences intellectuelles constitue un obstacle majeur pour leur intégration dans le marché du travail.

- 61% pensent que l'attitude négative des autres travailleurs constitue un obstacle majeur à l'intégration professionnelle des personnes vulnérables dans le marché du travail.
- 51% pensent que cette catégorie de personne doit avoir un travail, que ce soit un travail qualifié ou pas, tandis que d'autres pensent que cette catégorie de personne ne doit pas travailler, ou le cas échéant devrait travailler dans des ateliers séparés.
- 50% pensent que l'intégration professionnelle de cette catégorie de personne réduira la productivité des autres travailleurs. Et, enfin,
- 54% des répondants pensent que l'intégration professionnelle de cette catégorie de personne dans un lieu de travail augmente les risques d'accident.

Ces résultats montrent que l'intégration professionnelle des personnes vulnérables dans le marché du travail et dans les lieux de travail est un problème majeur dans les sociétés contemporaines. Ceci est dû au fait que les avis divergent quant à ce qui est de les intégrer dans les lieux de travail. Ainsi, la représentation sociale des personnes vulnérables dans le marché du travail ainsi que dans le monde professionnel a souffert et continue de souffrir à cause des préjugés de la part des autres travailleurs qui ne veulent pas partager le même lieu de travail avec des personnes vulnérables.

En examinant l'intégration dans la société, ou encore l'intégration dans la communauté, Special Olympic (2003) découvre que :

- 67% des répondants pensent que les croyances générales en rapport avec la limitation des interactions des personnes en situation de handicap avec les autres constituent un obstacle majeur à l'intégration sociale des personnes en situation de handicap.
- 36% de la population sur laquelle l'étude a été menée pensent que les personnes vulnérables sont capables de réaliser des tâches complexes et bien d'autres.
- 19% des répondants sont d'avis que les populations vulnérables ou encore les personnes handicapées peuvent faire face à des situations d'urgence
- 49% des répondants pensent que le meilleur endroit où cette catégorie de personnes peut vivre c'est à la maison.
- 9% des répondants pensent que le meilleur endroit pour cette catégorie de personnes se trouve dans des institutions spécialisées.
- 17% de la population sur laquelle l'étude a été menée conviennent que le meilleur endroit où cette catégorie de personnes puisse vivre est au sein d'un groupe, tandis que

- 25% des répondants estiment que cette catégorie de personnes doit vivre dans des appartements surveillés, en totale dépendance.

Ces résultats démontrent que la communauté et la société en général n'attendent pas grand-chose de la population vulnérable, étant donné qu'elle pense que les individus ayant une mobilité réduite sont pour la plupart susceptibles d'être dépendants une bonne partie de leurs vies, si ce n'est pour leurs vies entières. Les gens ont donc des points de vue différents au sujet de l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.

S'agissant de l'attitude des employeurs vis-à-vis des personnes vulnérables, plus précisément les personnes handicapées d'Alberta souffrant de déficiences mentales, Gibson et Groeneweg (1986) ont découvert que :

- 65% des 1124 participants ont mentionné le fait qu'un grand nombre d'employeurs évitent de recruter des personnes en situation de handicap ; ces employeurs n'offrent pas d'opportunités d'emploi à cette catégorie de personne et refusent de leur répondre.
- 17% des participants ont mentionné le fait que la croyance générale au sein de la population est que les personnes en situation de handicap sont très souvent incompetentes, ont un grand besoin d'être supervisées et sont grandement exposés aux risques d'accident graves.
- 12% des participants mentionnent l'inadéquation de la personne en situation de handicap avec le poste occupé, ainsi que son incapacité à apprendre et, enfin
- 6% des participants ont fait allusion à d'autres facteurs pour expliquer le peu d'empressement des employeurs à recruter les personnes vulnérables ou les personnes en situation de handicap.

Au cours d'une étude menée sur 261 superviseurs qui recrutent des personnes frappées de déficiences intellectuelles, Shafer et al. (1987) révèle que le soutien des services d'adaptation joue un rôle positif dans l'intégration des personnes en situation de handicap au travail. La majorité des superviseurs (86%) ayant reçu le soutien des services de réadaptation pensent que les personnes frappées de déficiences intellectuelles ont droit à une chance de travailler. Ce résultat est plus bas (57%) avec les superviseurs qui n'ont pas bénéficié du soutien des services de réadaptation.

Briand (1978) dans son rapport sur l'attitude des employeurs envers les personnes en situation de handicap dans le secteur industriel de l'île de Montréal a découvert que les employeurs sont « favorables » ou « hostiles » aux personnes vulnérables selon les informations

qu'ils ont à propos de ces dernières. Il ajoute que l'attitude des employeurs dépend amplement des expériences qu'ils ont ou n'ont pas pour avoir travaillé avec les personnes vulnérables ou pas. Il poursuit en affirmant que les employeurs des personnes frappées de déficiences sont souvent ouverts et conscients des problèmes qui affectent ces dernières. Ils sont disposés à collaborer et à entretenir de bonnes relations avec les personnes en situation de handicap.

1.5.Un aperçu général sur l'insertion

L'insertion signifie l'intégration réussie des individus à la fois dans le marché du travail et dans la société en général. Au cours des récentes années le concept d'intégration a considérablement gagné du terrain. Il est présenté comme un instrument par lequel des individus de divers origines, races, statuts, groupes ethniques, religions, etc. s'acceptent les uns les autres sans tenir compte de leurs différences et sans préjugés. D'après Jeunotte et al., (2002) l'insertion est un « processus qui vise à promouvoir des sociétés qui sont stables, sûres et justes, et qui sont basées sur la promotion et la protection de tous les droits humains ainsi que sur la non-discrimination, la tolérance, le respect de la diversité, l'égalité des opportunités, la solidarité, la sécurité et la participation de tous, y compris les groupes de personnes défavorisées et vulnérables ». De cette définition, l'intégration apparaît comme le seul mécanisme par lequel une société juste, sûre et paisible pour tous peut être bâtie. L'intégration est donc le garant du bien-être de l'individu, ainsi que de Celui du groupe. En effet, c'est elle qui veille à ce que tout se fasse dans le strict respect du principe d'égalité et d'équité. L'intégration a donc pour but la construction d'une société où les personnes valides et les personnes non valides, les noirs et les blancs, les musulmans et les chrétiens peuvent vivre en harmonie malgré leurs différences. Bien plus, l'intégration prône une société où la tolérance, la solidarité, les actes non discriminatoires, la sécurité, l'égalité des chances, le respect de la diversité et des spécificités individuelles ainsi que la participation de tous sans distinction de genre sont une réalité.

D'après Verdier et Vultur (2016) dans leur article sur l'insertion professionnelle des jeunes, le débat sur l'insertion dans la société remonte à la période située entre les deux guerres mondiales. Ces chercheurs affirment que ce concept est apparu pour la première fois dans des travaux effectués à l'université de Chicago et qui ont théoriquement développé le concept dans le contexte des États-Unis. Coulon (2012) affirme que le développement de ce concept résulte des difficultés rencontrées dans le processus d'assimilation des minorités ethniques, ce qui s'est aggravé suite à un certain nombre de vagues migratoires. Verdier et Vultur (2016) dans leurs efforts pour comprendre le concept d'intégration, renchérissent en affirmant que l'émergence

du « American way of life » a imposé une conception de l'intégration dans la société Américaine en général. Ceci a été le résultat d'un certain nombre de facteurs, notamment le marché du travail et les possibilités de succès que l'insertion offre sur la base des normes et des valeurs communes pour une adhésion à la société Américaine. Il est donc clair que le concept d'intégration a émergé aux États-Unis où un grand nombre de chercheurs de l'université de Chicago se sont efforcés à comprendre comment l'intégration pouvait promouvoir une société libre de toute restriction et/ou segmentation sociale, politique, économique, culturelle et religieuse.

Du point de vue épistémologique l'insertion peut être abordée de façon multidisciplinaire à travers des perspectives sociologiques, économiques, psychologiques et éducationnelles. Le concept d'insertion d'un point de vue épistémologique suppose une compréhension des mécanismes sociaux, économiques et personnels qui favorisent l'insertion de l'individu ou des groupes d'individus aussi bien dans le marché du travail que dans la société. Il existe de nombreuses approches par lesquels l'intégration ou encore l'insertion peut être abordée. Il s'agit de :

1.6.L'insertion ou l'intégration sociologique

Pour aborder l'approche sociologique de l'intégration, le chercheur ou toute autre personne doit s'appuyer sur une solide base sociologique. Ceci implique une étude des structures, des normes, des valeurs et des groupes sociaux, des dynamiques sociales ainsi que des défis ou des problèmes liés à l'intégration sociale dans divers milieux. L'insertion sociologique cherche à comprendre comment les individus se développent pour s'adapter à un environnement en constante mutation.

1.7.L'économie de l'intégration

Dans cette approche, l'insertion est examinée par rapport à l'emploi, au marché du travail, à l'accès aux ressources économiques, ainsi qu'aux politiques visant à faciliter l'intégration économique des individus ou des groupes d'individus. Ainsi, l'insertion économique s'intéresse à la capacité des individus, toutes origines confondues à s'intégrer économiquement dans la société que ce soit par l'emploi, le marché du travail, ou même les ressources économiques. Ceci requiert un certain nombre de politiques visant à assurer l'insertion réussie des individus dans le marché du travail et dans la société en général.

1.8. Psychologie et individualité

La psychologie et l'individualité constituent une autre approche épistémologique à travers laquelle l'insertion dans le marché du travail et dans la société peut être analysée. La perspective psychologique met l'accent sur les processus cognitifs émotionnels et comportementaux qui interviennent pendant l'adaptation, la résilience et le développement personnel. L'insertion apparaît ainsi comme la capacité des individus à s'adapter et à résister dans un environnement changeant et imprévisible.

Il est clair que, en combinant les différentes perspectives épistémologiques pour analyser l'insertion ou l'intégration, il est possible d'inscrire l'analyse de l'intégration dans un champ plus vaste assimilable à un phénomène complexe influencé par un ensemble de facteurs interconnectés et dynamiques, pouvant aller de la structure sociale aux trajectoires individuelles dans la société. Il est donc important de souligner que l'approche épistémologique pour l'analyse de l'insertion nécessite une réflexion critique sur la base théorique, les méthodes de recherche et le cadre conceptuel qui constituent la base de l'analyse de l'intégration sociale et professionnelle des individus dans le marché du travail ainsi que dans la société.

D'après Memain-Srado (2018) du point de vue sociologique, l'insertion peut être perçue comme un passage de la jeunesse et du cycle des études à l'âge adulte et la vie professionnelle, soit d'un état de dépendance à une autonomie totale. L'intégration est donc un processus qui consiste à passer d'un statut de dépendant à un statut d'indépendant grâce auquel l'individu possède une identité et est prêt à s'assumer pleinement. La durée de ce processus elle aussi est scrutée de près par les chercheurs. C'est ainsi que Chantal et Laurence (1995) ont constaté que la durée de la transition de l'adolescence à l'âge adulte dans la vie des individus augmente à mesure que le temps passe. Ces chercheurs notent une coexistence entre le travail et les études chez les jeunes, ce qui crée une situation de semi dépendance et de semi autonomie qu'on observe chez les étudiants qui travaillent tout en poursuivant leurs études. C'est dans la même logique qu'Aziz Bellay (1996) tranche en affirmant que l'insertion commence avec le travail et l'emploi. Il souligne l'importance à observer très attentivement la façon dont les individus arrivent à s'insérer dans la vie active ou encore dans le marché du travail. L'intégration étant la capacité à passer d'un état de dépendance à un état d'indépendance où les individus sont politiquement, socialement et économiquement intégrés, il est important de prendre en compte les personnes vulnérables. Veiller à l'intégration des personnes vulnérables fait désormais partie

des préoccupations des décideurs politiques, des acteurs de l'éducation et de la société toute entière. Il existe deux types d'insertions : l'insertion sociale et l'insertion professionnelle.

1.9.Types d'insertion

L'insertion est entendue comme la capacité d'un individu ou d'un groupe d'individus à intégrer le marché du travail et la société. C'est un processus qui marque le passage de l'adolescence à l'âge adulte. Il existe deux principaux types d'insertion qui sont l'insertion sociale et l'insertion professionnelle.

1.9.1. Insertion sociale

- Au cours des récentes années de nombreux chercheurs ont tenté de résoudre le problème de l'insertion des jeunes dans la société. Contrairement à l'insertion qui implique l'intégration des individus à la fois dans le marché du travail et dans la société, l'insertion sociale implique l'insertion de l'individu dans la société. Jeunotte et al. (2002) présentent l'insertion sociale comme la capacité des individus ou des groupes d'individus à acquérir la mobilité sociale dans la société. Ils ajoutent que l'intégration est un processus dont le but est de promouvoir une société stable juste et sûre, avec un accent sur la protection des droits humains. Pour Stanley (2005) l'intégration sociale dans le contexte de l'intégration culturelle comporte trois éléments qui sont :
- Culture « H » qui correspond à un recueil d'anciens lexiques, symboles et traditions.
- Culture « C » qui implique la création de nouveaux lexiques et symboles à travers des découvertes et des activités créatives dans les arts et,
- Culture « S » qui est un ensemble d'outils symboliques à partir desquels les individus construisent leurs modes de vie.

Ceci implique que l'insertion sociale est un objectif important qui doit être poursuivi dans toutes les sociétés et promu sous tous les cieux. La promotion de l'intégration sociale devrait à terme aboutir à la création d'une société stable, juste où les individus se soucient les uns les autres et où chacun se sent chez lui. L'insertion sociale est devenue un sujet de débat très important aussi bien dans les débats nationaux qu'internationaux, notamment à travers des séminaires et des colloques. Ceci s'explique par le désir de promouvoir le vivre ensemble, mais aussi par la détermination à combattre un certain nombre de maux et de mauvaises pratiques

dans les sociétés mondiales. C'est pour cette raison que les pays, les communautés, ainsi que les organisations non gouvernementales (ONG) multiplient des efforts pour réussir l'intégration sociale afin d'aboutir à une société où tout le monde a son mot à dire. Les conflits intra-tribaux et les guerres intertribales survenus ces dernières années résultent de l'absence d'intégration sociale, car certaines communautés, tribus et groupes ethniques se considèrent comme des entités distinctes ne faisant pas partie des institutions auxquelles ils s'attaquent.

De nos jours, les pays développés, et même les pays les moins développés, multiplient des efforts en vue de promouvoir une société globalement acceptable où chaque individu, sans distinction de statut social, de religion, de groupe ethnique, d'héritage culturel, de langue, de race, etc. a son mot à dire dans les affaires de sa communauté. Ainsi, dans une société où chacun veut confirmer sa place, son identité et son statut, où les compétences et l'élitisme sont valorisés, où la déficience (physique, intellectuelle) a une représentation négative, est stigmatisé, et n'est pas valorisée, où la relation entre les individus a besoin d'être redéfinie, l'intégration sociale apparaît comme une valeur indispensable à travers laquelle la paix sociale et la cohésion sociale peuvent être garantis. Rachid, (2009). Un certain nombre de définitions a été proposé pour expliquer l'insertion sociale. Dans un document publié par le gouvernement du Québec, dans les orientations ministérielles (MSSS,1998a) , il est précisé que l'insertion sociale prend en compte un aspect physique qui consiste à partager le même lieu de travail (intégration physique), un aspect fonctionnel qui offre à l'individu la possibilité d'utiliser les services, l'espace et l'équipement collectif mis à la disposition de tous dans les mêmes conditions (intégration fonctionnelle) ; un aspect communautaire qui permet de profiter de diverses relations ainsi que des qualités des autres personnes, d'avoir de bons rapports ainsi que la possibilité de valoriser les rôles et les statuts civiques. Ceci veut dire que l'insertion sociale implique l'intégration à la fois physique, fonctionnelle et communautaire qui permet aux individus de tirer profit de relations diverses et variées. De cette manière, l'intégration sociale apparaît comme un outil indispensable à travers lequel la cohésion sociale peut être améliorée. Wolfensberger et Thomas (1972) affirment qu'il y'a intégration lorsque des gens participent publiquement à des activités en des endroits et en des nombres qui correspondent aux normes culturelles, c'est-à-dire avec la participation effective des personnes défavorisées et des personnes privilégiées. Selon Rachid (2009), cette définition met en exergue deux principaux éléments. Il s'agit d'une part de l'insertion physique qui est perceptible par la présence des individus présentant des signes de déficience dans des activités régulières auxquelles les personnes valides prennent également part. Et d'autre part l'intégration sociale qui est

perceptible grâce à l'interaction entre les deux groupes (les valides et les non valides, les privilégiés et les défavorisés). L'intégration sociale, selon la définition de Rachid, suppose que les individus, qu'ils soient valides ou invalides doivent être mêlés aux mêmes activités. Cette façon d'agir devrait à la longue combler le vide qui existe dans les sociétés contemporaines.

Pour Bouchard et Dumont (1996) l'intégration sociale peut être définie comme un état d'esprit observable et mesurable chez un individu, qui est le fruit de l'exécution d'un certain nombre d'activités choisies et qui permettent à l'individu d'interagir avec d'autres personnes dans la communauté et dans un contexte plus ou moins spécialisé, où on retrouve des personnes handicapées et des personnes valides. Rachid (2009) renchérit en disant que cette définition offre la possibilité d'observer des personnes en société dans des situations concrètes qui caractérisent leurs interactions sociales. Il s'agit de l'insertion et de la participation dans des activités librement choisies ; l'individu en situation de handicap interagit alors avec des personnes ne présentant aucune déficience.

Pour Rachid (2009), l'intégration sociale devrait requérir une approche communautaire, mais aussi une approche écologique. Ainsi, l'approche communautaire de l'insertion sociale implique que l'intégration sociale ne peut réussir sans l'intervention des autres membres de la communauté. Ceci veut dire que l'intégration sociale ne se limite pas à rendre la personne invalide socialement intégrée, mais mieux encore, il est question de veiller à ce que la communauté dans laquelle la personne vit soit disposée et apte à interagir avec tous les membres de la communauté, qu'ils soient valides ou invalides. C'est pour cela que Dore, Allie et Ruel (1994) dans leurs travaux affirment de façon claire que l'approche communautaire de l'insertion sociale donne aux personnes invalides, à leur milieu ainsi qu'aux structures dans le milieu les mêmes responsabilités dans leurs positions en tant qu'acteurs majeurs dans l'intégration sociale. D'un point de vue écologique, l'intégration sociale est présentée comme une initiative visant à améliorer l'ajustement et l'adaptation entre une personne invalide et son environnement. Cette approche écologique de l'intégration sociale prend en compte non seulement la personne qui est supposée changer, mais aussi l'environnement.

1.9.2. Insertion professionnelle

A la différence de l'intégration sociale qui implique le désir des individus et des responsables politiques à aboutir à une société débarrassée de tous les maux et des discriminations, à une société où les personnes valides et les personnes invalides coopèrent, collaborent entre elles, l'insertion professionnelle pour sa part a pour objectif l'insertion des

individus dans le marché du travail. De nombreuses sources affirment que l'insertion professionnelle a été développée en France sur la base de deux matrices sociales. Pour Guitton (1998), la matrice qui est essentiellement consacrée à l'insertion et qui couvre un vaste champ, bien au-delà de celui des jeunes, a été développée en 1960. Il affirme que ce cadre a été mis sur pied pour faciliter l'accès des personnes avec des déficiences au marché du travail. Ainsi, le désir de faciliter l'insertion professionnelle des personnes avec des déficiences, des populations marginales, des enfants de la rue et des personnes défavorisées était au centre des préoccupations pendant les années 1960. Pendant cette période, le désir d'assurer une insertion socioprofessionnelle effective des personnes avec des déficiences est devenu une nécessité absolue. Quant à Tanguy (2002) l'origine de la seconde matrice de la conception de l'insertion professionnelle peut être attribuée à la planification en France donc le but était de veiller à la conformité entre la formation et le marché du travail. Cette perspective impose une collaboration entre les décideurs et le monde industriel.

Une étude menée par Rachid Ababou (2009) sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes présentant des déficiences intellectuelles, montre que l'insertion socioprofessionnelle de cette catégorie de personne avec des collègues normaux produit des effets positifs et des effets négatifs. Ababou affirme que si le projet d'intégration est bien appréhendé et bien approprié par les collègues et si l'environnement est bien maîtrisé, l'intégration, qu'elle soit sociale ou professionnelle, aura des résultats positifs. Il poursuit en ajoutant que dans une situation où le projet d'intégration n'est pas bien défini, l'intégration aura des effets négatifs sur la personne. Ceci signifie donc que l'insertion socioprofessionnelle des personnes avec des déficiences dépendra de la perception que les collègues auront de ce processus. Si le projet d'intégration est bien appréhendé cela produira des effets positifs de l'intégration ; mais dans une situation où les collègues ont une mauvaise appréhension du projet, ceci va générer un effet négatif de l'intégration sur l'individu.

L'intégration professionnelle encore connu sous l'appellation intégration vocationnelle ou encore intégration occupationnelle implique une entrée et une participation réussie dans le marché du travail. Elle explore le processus par lequel des individus transitent du contexte scolaire, académique, ou du cadre de la formation professionnelle vers le marché du travail, obtiennent et conservent des emplois rémunérés, tout en contribuant de manière efficace au développement de la profession qu'ils ont choisie. Il existe un certain nombre de facteurs qui déterminent l'insertion professionnelle des individus dans le marché du travail. Il s'agit des éléments qui suivent :

Le premier facteur déterminant de l'insertion professionnelle est la formation ciblée. Elle consiste à adapter les capacités, les qualifications, les aptitudes et les compétences aux besoins du marché du travail, ceci en rapport avec des métiers et des professions spécifiques. Il est aussi important de noter que la préparation pour l'emploi influence également l'intégration professionnelle de l'individu dans le marché du travail. Il s'agit de posséder les aptitudes pratiques nécessaires pour l'emploi, de maîtriser les attentes de la profession, et de pouvoir en même temps développer des réseaux professionnels pour être renseigné sur les opportunités d'emploi. Ceci démontre une fois de plus que le fait pour un individu de se rapprocher du monde du travail a un impact positif sur ses chances d'intégration dans le marché du travail. Il est question de décrocher un emploi stable et bien rémunéré, souvent à travers des leviers tels que les stages, des programmes de recrutement ou encore à travers des programmes de développement de carrière.

Il est clair que la réalisation d'une intégration socioprofessionnelle réussie est une condition sinequanone pour la stabilité économique de l'individu, l'épanouissement personnel, ainsi qu'une plus grande mobilité sociale. L'intégration professionnelle contribue donc à la réduction du taux de chômage au sein de la population, améliore la productivité et booste la croissance économique.

Toutefois, l'intégration professionnelle fait aussi face à de nombreux obstacles parmi lesquels on retrouve l'accès limité aux opportunités d'emploi, l'inadéquation entre les modules de formation et les besoins du marché du travail, la discrimination et les disparités économiques. Ainsi, pour surmonter ces obstacles, des solutions telles qu'un mécanisme de soutien efficace, des programmes de formation professionnelle, des initiatives de mentorat et l'intervention des pouvoirs publics sont cruciaux en vue de la facilitation de l'intégration professionnelle des individus de toutes les couches sociales dans le marché du travail.

1.10. Différence entre intégration sociale, inclusion sociale et cohésion sociale

L'intégration, comme nous l'avons souligné plus haut, renvoie à la capacité des individus à interagir entre eux dans leur milieu. L'intégration sociale, la cohésion sociale et l'inclusion sociale sont des concepts qui en général sont utilisés de manière interchangeable, mais qui ont des sens différents. De nombreux chercheurs se sont attelés à clarifier ces concepts.

D'après Jeunotte (2008) dans un document présenté du 8 au 10 juillet 2008 à Helsinki en Finlande, l'intégration sociale est un terme parmi tant d'autres en sciences sociales qui est

largement utilisé en politique de développement contemporain pour décrire une société qui est stable, sûre, juste, tolérante et respectueuse de la diversité, qui garantit l'égalité des chances et promeut la participation de tous dans le développement de la communauté. L'intégration sociale offre donc un cadre pour une participation effective des individus dans la vie communautaire ainsi que dans la vie sociale.

Jeannotte et al. (2002) soutient pour sa part que la cohésion sociale est basée sur la volonté des individus à collaborer et à travailler à tous les niveaux de la société afin de réaliser des objectifs communs. La cohésion sociale, dans un sens plus large suppose la volonté commune de la personne valide et de la personne invalide à collaborer et à travailler la main dans la main afin de réaliser les objectifs de la communauté. Jeannotte explique qu'entre 1998 et 2000, des universitaires canadiens ainsi que des spécialistes des politiques publiques ont passé une grande partie de leur temps à analyser le concept de cohésion sociale et à essayer de définir des indicateurs de cohésion sociale à partir de la conceptualisation du phénomène. Ainsi, le Professeur Jane Jonson de l'université de Montréal a défini cinq dimensions de la cohésion sociale. D'après Jonson, le niveau de cohésion sociale dans une communauté peut être mesuré selon la position qu'elle occupe sur le continuum que représente chacune des cinq dimensions (Jenson, 1998). Ces cinq dimensions sont :

- Appartenance ----- Isolation
- Inclusion ----- Exclusion
- Participation ----- non-participation
- Reconnaissance ----- Rejet
- Légitimité ----- Illégitimité.

En guise de contribution aux cinq dimensions de Jenson, Paul Bernard a proposé l'addition d'une autre dimension qu'il désigne par « égalité contre inégalité » (Bernard, 1999). Cette contribution visait à donner encore plus de clarté aux cinq dimensions de Jenson.

L'inclusion sociale se définit comme la capacité d'une société à assurer la participation effective des individus à la vie sociale sans distinction de race, de genre, d'âge, d'origine, de culture, de statut ou de religion. En 2002, l'organisation Laidlaw Foundation du Canada était la première à initier le débat sur les besoins des enfants et des familles. L'organisation Laid Law Foundation (2002) définit alors l'inclusion sociale comme la capacité d'une société à assurer la participation des individus à l'initiative commune dans le but d'atteindre des objectifs collectifs.

Qu'il s'agisse de l'intégration sociale, de la cohésion sociale ou de l'inclusion sociale, l'objectif demeure le même, celui de créer une société stable, paisible, juste, tolérante et ouverte pour les individus quelles que soient leurs conditions physiques.

1.11. Facteurs qui influencent l'intégration socioprofessionnelle des personnes vulnérables

Les personnes vulnérables sont des individus exposés à de grands risques de marginalisation. Il s'agit des handicapés (physiques et mentaux), des enfants de la rue, des personnes âgées, des adolescents, des populations marginales et des personnes défavorisées. De nombreuses sources affirment que la deuxième moitié du vingtième siècle marque l'émergence des revendications des personnes vivant avec des handicaps, ceci à travers le mouvement connu sous le nom de « independent living ». Pendant cette période, on a assisté à un changement de paradigme. De plus en plus de gens ont commencé à parler de personnes en situation de handicap et non plus de personnes handicapées (Winance, 2008). Roselin (2016) affirme qu'il existe un certain nombre de facteurs qui affectent l'intégration socioprofessionnelle des personnes vivant avec des handicaps. Des chercheurs et des experts incriminent des facteurs individuels tels que la maladie, ou encore des difficultés physiques et mentales. Ils pointent également un doigt accusateur vers les facteurs organisationnels du fait de l'attitude de certains employeurs vis-à-vis des personnes en situation de handicap. (Jacquinot, 2009). Levet (2007) quant à lui incrimine les facteurs sociaux tels que les normes, les valeurs, la culture, ainsi que le contexte socio-économique.

Suau (2020) affirme que parmi les facteurs individuels qui influencent l'intégration socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap, on retrouve le niveau d'étude et de formation qui est souvent considéré comme insuffisant, la situation familiale ainsi que le genre et l'âge. Ceci signifie que la difficulté pour les enfants vulnérables ou en situation de handicap d'avoir accès à des études de qualité pour des raisons diverses entraîne des conséquences sur leur intégration dans la société et dans le marché du travail. La situation familiale influence également l'insertion socioprofessionnelle des enfants. Ceci en raison du fait que les familles avec des niveaux d'instruction et des ressources financières limitées ne voient pas souvent la nécessité d'envoyer les enfants en situation de handicap à l'école, considérant cela comme une perte de temps et de ressources. Le genre et l'âge influencent aussi négativement l'insertion socioprofessionnelle des personnes vivant avec des handicaps. En

effet, on note que les jeunes filles en situation de handicap ainsi que les personnes âgées rencontrent beaucoup de difficultés à s'insérer dans le marché du travail. Une autre raison avancée par les chercheurs pour expliquer les difficultés d'intégration des enfants vulnérables est la faible estime ou l'absence d'estime de soi (Daniel, 2021). Ceci s'explique par le fait que, dans la majorité des cas de difficulté d'insertion socioprofessionnelle des enfants vulnérables, on observe que beaucoup ne croient pas en leurs capacités à avoir un impact sur le cours des événements. Ceci est encore plus perceptible dans le monde du travail ainsi que dans la société où on constate que cette catégorie de personne a une préconception très limitée de ce qu'elle est capable de faire. Ces personnes manquent souvent d'identité, ce qui a un impact négatif sur leur intégration dans la société.

S'agissant des obstacles d'origine organisationnelle qui nuisent à l'intégration socioprofessionnelle des personnes vulnérables, Daniel (2021) incrimine la discrimination dans le recrutement, la rémunération, la gestion des carrières, la formation, etc. pratiquée par certains directeurs des ressources humaines dans des organisations. On note également qu'au fil des années, un bon nombre d'organisations formelles et informelles ont développé des pratiques discriminatoires dans le traitement de leurs employés. Dans ce sens, une attention particulière est accordée au traitement réservé aux personnes en situation de handicap ou, mieux encore, aux personnes vulnérables. Ces personnes sont victimes de discrimination parce que les responsables de la plupart des organisations pensent que les personnes vulnérables ont une mobilité réduite et ont de nombreuses défaillances, que ce soit sur le plan sensoriel, mental, physique, psychique, etc. Baldwin et Johnson (1994) pensent que les discriminations pratiquées par les organisations sur les personnes en situation de handicap et les personnes vulnérables limitent l'accès de ces dernières à l'emploi et pourrait même contraindre celles qui y sont à quitter le monde du travail. Dans le même ordre d'idées, Rowell (2016) ajoute que les discriminations dont les personnes vulnérables sont victimes résultent de l'incapacité des dirigeants et des employés des organisations à gérer cette catégorie de personnes. Rowell explique cela par le fait que ces dirigeants ont peu ou pas de connaissance et d'expérience dans la gestion des personnes en situation de handicap.

Une autre raison avancée pour expliquer le faible taux d'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables est liée aux facteurs sociaux tels que les normes, les valeurs et la culture. Selon Mc Kinney et Swartz (2019) les difficultés sociales peuvent résulter de l'échec du système éducatif à préparer cette catégorie de personnes à effectivement intégrer le marché du travail ; elles peuvent aussi résulter de la stigmatisation qui est en grande partie responsable

des difficultés à voir les compétences des personnes en situation de handicap et des personnes vulnérables. Ainsi, les systèmes éducatifs dans la plupart des pays, et plus dans les pays d'Afrique subsaharienne se caractérisent par leur échec à préparer cette catégorie de personnes à intégrer le marché du travail. En plus, dans ces pays, les handicaps sont assimilés à des péchés et les personnes en situation de handicap sont souvent victimes de stigmatisation à cause de leur apparence physique ou de leur état mental. Ceci ralenti énormément le processus d'intégration socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap. Niekerk et al. (2009) soutient que le fait que la situation financière de la plupart des familles est peu enviable explique aussi le faible taux d'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables qui finissent par s'engager dans de petits métiers. Koza (2018) soutient que ce faible taux d'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables peut s'expliquer par le fait que certains dirigeants ont tendance à détourner les fonds destinés à la promotion de l'entrepreneuriat chez cette catégorie de personnes. Ainsi, Namatovou et al. (2012) constatent que la majorité des personnes vulnérables et des personnes en situation de handicap en Afrique exercent dans le petit commerce. Quant à Daniel (2021), il découvre dans une étude qu'une grande majorité de personnes vulnérables estimée à 85% est sans emploi. Il constate que les personnes vulnérables sont très souvent dans une situation de dépendance vis-à-vis de leurs familles et d'autres sont même obligées de devenir des mendiants pour pouvoir survivre. Tous ces facteurs freinent énormément l'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap ou encore des personnes vulnérables.

1.12. Mécanismes développés pour promouvoir l'intégration socioprofessionnelle des populations vulnérable

Le désir de garantir une société inclusive et intégrée, où tout le monde a des droits et des responsabilités égales par rapport à la construction de la nation, a au cours des dernières décennies constitué une préoccupation majeure chez les décideurs politiques, les professionnels de l'éducation, les pays, les experts et les parties prenantes. Ceci parce que les populations vulnérables constituent une partie intégrante de la population totale d'un pays. Dans cette optique, des efforts ont été faits tant au niveau national qu'au niveau international afin de garantir une société libre des maux tels que la discrimination, la stigmatisation, la marginalisation, la haine, la crise de confiance, la criminalité, etc. au profit d'une société intégrée à laquelle tous les membres sentent qu'ils appartiennent. Dans le sillage des autres pays Africains, le gouvernement Camerounais a multiplié des efforts en vue de promouvoir

l'intégration socioprofessionnelle des personnes vulnérables à travers le territoire national. Il est accompagné dans cette tâche par les ONG.

1.12.1. Les efforts du gouvernement camerounais pour promouvoir l'intégration des personnes vulnérables

D'après Jeunesse Horizon (2004), afin de promouvoir l'emploi des jeunes et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables, le gouvernement Camerounais a adopté une approche participative impliquant un certain nombre d'acteurs. Ngahan et Mukama (2004) affirment que l'approche participative à l'intégration socioprofessionnelle et à l'emploi des personnes vulnérables requiert l'intervention des institutions étatiques, de la population, des syndicats, de la société civile, ainsi que des partenaires majeurs qui fournissent des financements pour la lutte contre le chômage et la promotion du renforcement des capacités des jeunes. Ces différents acteurs jouent un rôle crucial dans la réduction de la famine, de la faim, de la pauvreté et du chômage des jeunes sur tout le territoire national. Ci-dessous ce trouve les différents acteurs ainsi que leurs rôles dans la promotion de l'emploi et de l'intégration professionnelle des personnes vulnérables.

➤ Les ministères

D'après Jeunesse Horizon (2004), de multiples rencontres ministérielles visant à élaborer le Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) a rassemblé en avril 2002 les différentes institutions Étatiques qui sont considérées comme étant les plus concernées par la lutte contre la pauvreté. Il s'agit du Ministère des Finances, du Ministère de la Santé Publique, du Ministère de l'agriculture, et du Ministère de l'administration Territoriale. Ceci visait à développer des mécanismes d'emploi à travers lesquels les jeunes, qui constituent une catégorie importante de la population vulnérables, peuvent être employés et professionnellement intégrés.

➤ Consultations participatives

D'après Messomo (2004), le gouvernement Camerounais, dans le but de promouvoir l'emploi des jeunes, a tenu des réunions consultatives avec des représentants de la population. Ces réunions ont eu lieu en mars et en avril 2000, puis en janvier 2002. Pendant ces réunions, tous les représentants ont présenté l'état de de l'emploi des jeunes aux responsables du gouvernement. A la fin des consultations, des données considérables ont été collectées à la fois

de la population rurale et de la population urbaine. C'est ainsi que le Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) a été conçu.

1.12.2. Les organisations de la société civile

Il est établi que les organisations de la société civile ont participé à l'élaboration du Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi. (Nghan & Mukama, 2004). Ces organisations ont largement participé à l'élaboration de ce document en organisant de nombreux ateliers. Elles ont également été consultées avant l'élaboration du document.

1.12.3. La participation des partenaires

Ngahan et Mukama (2004) affirment que les partenaires au développement ont participé à l'élaboration du Document Stratégique Pour la Réduction de la Pauvreté dans le pays soit comme acteurs, soit comme spectateurs. Ces auteurs ajoutent que ces partenaires ont été invités pendant la réunion inaugurale en avril 2000 et en janvier 2002. Ils ont participé à travers leurs diverses remarques et suggestions qui ont aidé à l'élaboration du document.

1.13. Stratégies pour la promotion de l'intégration des personnes vulnérables

Depuis l'année 2000, le gouvernement Camerounais, sous l'impulsion de son président, s'est lancé dans de vastes travaux visant à promouvoir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et des populations vulnérables. Ceci est au fil des ans devenu l'une des principales préoccupations de l'Etat du Cameroun. Pour réaliser cet objectif important, le gouvernement a élaboré un certain nombre de documents depuis 2000 jusqu'à nos jours pour promouvoir et rehausser l'intégration socioprofessionnelle des jeunes en particulier et des personnes vulnérables en général.

Tout a commencé en 2002, quand le gouvernement du Cameroun a décidé de développer des stratégies visant à promouvoir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes à travers le territoire national. Cette initiative a conduit à l'élaboration du premier document stratégique ayant pour but de réduire la pauvreté et le chômage chez les jeunes. Ainsi, en avril 2002, le Document stratégique pour la Rédaction de la Pauvreté (DSRP) a été élaboré. Le but de ce document stratégique était de réduire la pauvreté dans toutes les régions et à tous les niveaux de la société. Ce document traduit le désir du gouvernement de la République de faire du Cameroun l'un des pays économiquement florissant en Afrique subsaharienne. Face aux limites et aux faiblesses de ce document stratégique, le gouvernement camerounais a répondu en

élaborant un nouveau document stratégique ayant pour but de réduire la pauvreté et de promouvoir l'emploi des jeunes en particulier et des personnes vulnérables en général.

L'adoption du DSRP en avril 2003 ne s'est pas avérée vitale, étant donné qu'il a révélé un certain nombre de limites. Ainsi, Sous l'impulsion du Chef de L'Etat, Son Excellence Paul Biya, Président de la République du Cameroun, afin de poursuivre ses projets pour le « Cameroun des Grandes Ambitions », le gouvernement a décidé de réviser le Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté. Les décideurs politiques et les parties prenantes ont ainsi affirmé leurs désirs de promouvoir la création des richesses et de promouvoir l'emploi des jeunes dans le pays. L'élaboration du Document Stratégique pour la Croissance et l'emploi (DSCE) réaffirme le désir du gouvernement de la République de poursuivre la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). L'élaboration de ce document stratégique a nécessité la formulation d'une vision économique pour un « Cameroun émergent » à l'horizon 2035. Ceci a aussi conduit à la révision des stratégies sectorielles, des participations consultatives, la révision des enquêtes et des études statistiques pendant la période allant de 2001 à 2008, la réalisation de la troisième enquête sous ECAM III, etc. Ainsi, le Gouvernement à travers ce document stratégique a réorienté l'attention vers l'augmentation de l'offre d'emploi, la garantie de l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail, ainsi que l'amélioration de l'effectivité et de l'efficacité du marché du travail.

Une fois de plus, pendant la période allant de 2016 à 2020, le gouvernement du Cameroun a élaboré un autre document stratégique ayant pour but d'assurer la croissance et de promouvoir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en particulier et des personnes vulnérables en général. Ainsi, en 2015, le Plan d'Action National pour l'Emploi des jeunes (PANE) a été développé pour la période allant de 2016 à 2020. L'évolution du PANE 2008-2012, qui était destiné à soutenir la croissance économique et l'emploi des jeunes a révélé quelques insuffisances. Ces insuffisances étaient liées aussi bien à sa conception qu'à sa mise en œuvre. Ainsi, le gouvernement de la République, à travers le ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) avec le soutien technique du BIT et du PNUD, a actualisé le PANE 2008-2012, en intégrant les leçons tirées de sa conception, sa mise en œuvre et des défis persistants en rapport avec l'emploi des jeunes. Ainsi, le PANE 2016-220 a été conçu en ayant à l'esprit la Vision du pays pour 2035.

Le gouvernement, depuis les années 2000, a développé un certain nombre de programmes visant à promouvoir l'emploi des jeunes en particulier et des populations

vulnérables en général. Pour ce faire, le gouvernement a entrepris de valoriser les ressources humaines qui constituent un élément vital pour la croissance et le développement. Dans cette optique, une attention particulière est accordée au secteur informel ainsi qu'à la promotion de l'auto-emploi. Ainsi, le PADER (Programme d'Appui aux Développement des Emplois Ruraux) a depuis 2003 été investi de la mission de former les jeunes et de renforcer leurs capacités afin qu'ils puissent s'auto-employer. Ces programmes ont pour but de promouvoir la croissance et l'emploi et de faciliter l'intégration socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans la société et dans le lieu du travail.

S'agissant des structures de promotion de l'emploi des jeunes, le gouvernement a créé des structures formelles et des structures informelles. (Ngahan & Mukama, 2004). A propos des structures formelles de promotion de l'emploi, le gouvernement a depuis 1990 créé le Fond National de l'emploi (FNE), qui a pour principale mission la promotion de l'emploi afin de lutter contre le chômage. Quant au secteur informel, le gouvernement du Cameroun a mis sur pied des structures informelles qui, d'après ECAM II, permettent aux jeunes de trouver des emplois à travers le pays. Pour ce qui est de l'auto-emploi des jeunes et des personnes vulnérables en général, le gouvernement du Cameroun, à travers ses politiques et ses stratégies encourage l'entrepreneuriat chez les jeunes.

1.13.1. Acteurs déployant des stratégies pour l'emploi et l'intégration socioprofessionnelle des jeunes

Le gouvernement du Cameroun, afin d'assurer l'emploi des jeunes et leur intégration socioprofessionnelle dans le marché du travail et dans la société, a développé de nombreuses stratégies. Ces stratégies impliquent la promotion d'un cadre macroéconomique pour l'emploi, la promotion de l'emploi dans les zones rurales, la promotion de l'emploi dans le secteur industriel, la promotion de l'emploi dans le secteur des services, la promotion de l'emploi public, l'amélioration de la cohésion et l'inclusion sociales, la promotion de l'inclusion et de l'emploi décent, le développement des ressources humaines pour l'emploi, etc. Ces stratégies et ces actions sont censées être mises en œuvre par un certain nombre d'acteurs et de Structures parmi lesquelles on a :

- Le Fond National de l'Emploi, encore connu sous le nom de FNE. Cet organisme s'impose comme le principal partenaire du gouvernement. Le FNE, dans ses activités agit comme un intermédiaire entre les jeunes et les entreprises ou le marché du travail.

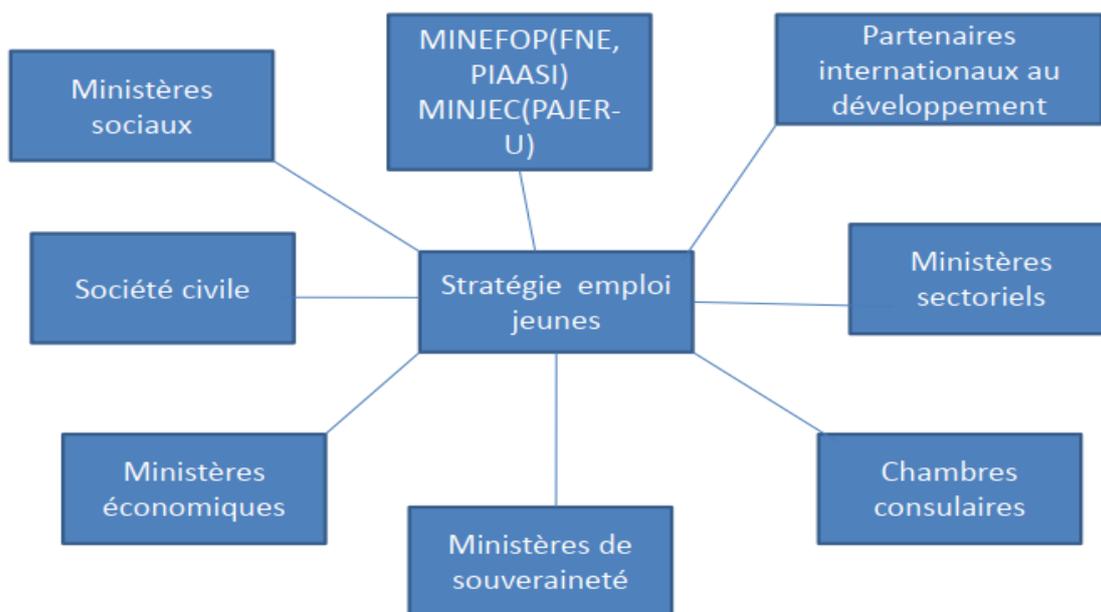
Le FNE facilite l'emploi des jeunes et l'intégration socioprofessionnelle des personnes vulnérables en recueillant les offres d'emploi et en les transmettant au grand public.

- Une autre structure en charge de la mise en œuvre des stratégies gouvernementales en rapport avec l'emploi et l'intégration socioprofessionnelle des jeunes en particulier et des personnes vulnérables en général est le Projet Intégré d'Assistance et d'Appui au Secteur Informel (PIAASI). Cette structure se focalise sur les jeunes dans le secteur informel et est basée au MINEFOP.

De même, de nombreux ministères déploient des politiques, des programmes et des projets pour faciliter l'emploi des jeunes et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Il s'agit de projets tels que le Projet d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (PAJER-U) au MINJEC. Il s'agit également du Programme d'Appui à l'insertion et à la Réinsertion socio-Professionnelle des Personnes Vulnérables (PAIRPPEV) au MINAS et sur lequel porte notre étude.

D'autres ministères et partenaires participent à la mise en œuvre du plan d'action pour l'emploi des jeunes et leur insertion dans le marché du travail et dans la société en général tel qu'on peut le voir dans la figure ci-dessous.

Figure 1 : Acteurs déployant des stratégies pour l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables



Source : Esseck David (n.d)

1.13.2. Les efforts des organisations non gouvernementales

L'insertion socioprofessionnelle des personnes à haut risque de vulnérabilité ne préoccupe pas que l'État. Parallèlement aux efforts fournis par l'État du Cameroun, depuis les années 1990s pour faciliter l'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap ainsi que des personnes vulnérables, d'autres initiatives ont été entreprises par des organisations. Il s'agit des organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales. Ngahan et Mukama (2004) dans une étude affirment que les organisations non gouvernementales sont devenues au cours de ces dernières décennies des structures indispensables dans la promotion de l'Emploi des jeunes ainsi que dans le développement social de nombreux pays. Ceci est dû au fait que les ONG jouent un très grand rôle dans l'intégration des jeunes dans le marché du travail et dans la société en général. La plupart de ces organisations ont pour missions et pour objectif de promouvoir l'emploi, d'améliorer le niveau de vie des individus, de lutter contre la famine, la faim et la pauvreté et de combattre les maux qui minent la société.

Jeunesse Horizon (2004) révèle dans ses recherches que, suite à l'incapacité des finances publiques et d'un certain nombre d'organisations internes à garantir une société libre d'un certain nombre de maux, les ONGs représentent aux yeux de ces pays comme une lueur d'espoir. Les ONG sont donc investies de la mission d'assurer un dialogue constructif ente l'état et les populations, mais aussi de contribuer à l'élaboration des politiques de développement. Ngahan et Mukama (2004) affirment que dans les pays les moins développés, les ONG ont pour mission de :

- Créer des groupes de base dans ces pays et veiller à leur accompagnement dans le but de développer leurs localités respectives
- Créer des associations ou des fédérations de base. Ceci pour permettre à leurs membres, qui sont généralement recrutés dans des zones défavorisées, de représenter la population.

Au Cameroun, les ONG ont joué, et continent de jouer un rôle très important dans l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Elles veillent à ce que les populations défavorisées aient de quoi s'occuper décemment. Elles promeuvent l'auto emploi à travers la promotion de la formation en entrepreneuriat. Elles fournissent des financements pour permettre aux individus de démarrer de petits business ou des startups. Ces ONG collaborent et

coopèrent avec d'autres ONG internationales et des agences de financement. Leurs nombreuses actions sur le terrain a fait d'elles de véritables partenaires du gouvernement dans la lutte contre le chômage et dans l'allègement de la pauvreté.

Ngahan et Mukama (2004), dans une étude révèlent que, étant donné l'importance des ONGs dans la promotion de l'emploi et l'intégration dans la société, le gouvernement, afin de faire bon usage de ces organisations a décidé de développer des stratégies de séduction afin d'intensifier leurs actions. C'est ainsi que pendant l'élaboration du Document Stratégique pour la Rédaction de la Pauvreté, ces organisations ont été consultées et ont même participé à sa conception. Tel est le cas de l'ONG « Tendance Jeune » qui a participé à l'orientation, aux enquêtes, aux consultations et ont même soumis leurs propositions pour l'élaboration du document. De même, au cours de cette période, un certain nombre d'ateliers ont été organisés par ces organisations afin de susciter une prise de conscience chez les jeunes par rapport à l'auto-emploi. Un bon nombre de ces organisations s'est reconverti dans l'orientation des jeunes, la formation des jeunes dans des secteurs susceptibles de créer des emplois, ainsi que dans la création de petits emplois et la microentreprise ; tout ceci afin de lutter efficacement contre le chômage.

1.14. Lien entre les concepts de vulnérabilité et d'insertion socioprofessionnelle

D'après Chambers (1989), la vulnérabilité renvoie à une situation où un individu est exposé au stress de sorte que sa capacité à gérer ce stress est mise à rude épreuve. Des études récentes (Frohlich & Potvin, 2008 ; Braveman & Gottlieb, 2014 ; l'Organisation Mondiale de la Santé, 2022c) démontrent qu'au cours des dernières décennies, de nombreux efforts ont été consentis afin d'assurer le bien-être des personnes exposées à des risques élevés. D'après Kottow (2003), Lott (2005) et Hurst (2013), les personnes vulnérables font face à quatre principaux défis. Il s'agit en premier de la finitude humaine qui renvoie aux limites et aux contraintes inhérentes à l'existence humaine. Ensuite, les personnes vulnérables font face à la fragilité qui résulte d'un risque élevé d'être blessé par leurs proches. Le troisième défi auquel sont confrontés les personnes vulnérables est l'incapacité à protéger leurs intérêts (Hurst, 2013). Enfin les personnes vulnérables font face à des contraintes d'ordre sanitaire étant donné qu'elles ont un accès limité aux soins de santé (Dannis & Patrick, 2002).

D'après Verdier et Vultur (2016) l'intégration socioprofessionnelle des personnes vulnérables est un processus par lequel des personnes vulnérables obtiennent des emplois en même temps que la reconnaissance sociale au sein de leurs communautés. Elles réussissent ainsi

l'intégration sociale qui est la capacité d'un individu à participer à la vie sociale de sa communauté, de sa localité et même de son pays. L'intégration socioprofessionnelle permet donc à une personne vulnérable de mener une vie semblable à celle de toute autre personne normale dans la société.

Les concepts de personne vulnérable et d'insertion socioprofessionnelle sont étroitement liés. En effet, la situation de vulnérabilité frappe essentiellement les personnes qui n'arrivent pas à réussir l'insertion socioprofessionnelle. Ces personnes se retrouvent alors exposées à des risques élevés et sont confrontées à tous les défis auxquels les personnes vulnérables font face. En revanche, dès que des personnes vulnérables réussissent l'insertion socioprofessionnelle, elles sont reconnues dans la société et arrivent à se soustraire de la situation de vulnérabilité.

Le chapitre ci-dessus aborde les concepts d'intégration sociale et d'intégration professionnelle, ainsi que le concept de personnes vulnérables. Nous avons abordé les concepts d'intégration sociale et d'intégration professionnelle en relevant la différence qui existe entre la cohésion sociale, l'inclusion sociale et l'intégration sociale. Nous avons également exploré l'intégration professionnelle en prenant en considération toutes ses bases épistémologiques. Ce chapitre se penche également sur le concept de personnes vulnérables. Une attention particulière est accordée aux types de personnes vulnérables, la participation sociale et la représentation sociale des personnes vulnérables dans la société. Le chapitre se clôture avec l'exploration des mécanismes mis en place par le gouvernement et les organisations non gouvernementales afin de promouvoir l'intégration sociale et professionnelle des personnes vulnérables, avec un accent particulier sur les personnes handicapées, les adolescents, les enfants de la rue, les populations marginales, les réfugiés, etc. Le chapitre ainsi clôturé, il est maintenant question d'aborder le chapitre 2 qui est consacré à l'étude.

CHAPITRE 2 : GESTION ET ÉVALUATION DE PROJET

Le chapitre précédent était consacré à la revue de la littérature autour des concepts se rapportant à l'intégration socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Le présent chapitre quant à lui se penche sur la gestion et l'évaluation de projet. Alors qu'un projet est une initiative à travers laquelle des individus ou des organisations s'efforcent à s'adapter à un environnement changeant ou alors s'évertuent à apporter du changement, la gestion de projet pour sa part est une entreprise qui consiste à gérer les activités quotidiennes d'un projet. Quant à l'évaluation de projet, elle consiste à évaluer la réalisation des objectifs de départ d'un projet. Le présent chapitre explore donc les concepts de projet, de gestion de projet et d'évaluation de projet. Il passe également en revue les caractéristiques d'un projet, le cycle de vie d'un projet, les techniques de gestion de projet, et les critères d'évaluation de performance d'un projet. Le chapitre explore également le cadre théorique de l'étude en faisant recours aux théories majeures d'évaluation de projet pour expliquer. Le chapitre se termine par une présentation du programme PAIRPPEV.

2.1. Le concept de projet

Au fil des années, des chercheurs, des experts, des savants et des spécialistes de gestion de projet se sont efforcés à définir la notion de projet. Il n'y a pas d'unanimité dans la définition de cette notion. D'après Hobbs (2009), « les projets sont des mécanismes par lesquels des individus et des organisations changent et s'adaptent pour saisir de nouvelles opportunités ou contrecarrer des menaces ». Cette définition assimile un projet à toute entreprise visant à apporter un changement dans la vie d'un individu, d'une organisation, ou dans la société en général. Le projet apparaît donc comme un effort pour apporter du changement. Il est ainsi un mécanisme qui permet aux individus et aux organisations de changer et de s'adapter dans un environnement changeant, dynamique et instable. Hobbs insiste donc sur le fait que les projets permettent aux individus et aux organisations de saisir les opportunités existantes et de contrecarrer les menaces dans l'organisation. Ceci signifie qu'un projet Peut permettre à un individu, une organisation ou une société soit d'explorer une opportunité d'affaire, soit d'agir contre tout évènement indésirable.

Pour Martin (2006), un projet est une initiative ayant un objectif et des caractéristiques distincts. Un projet est un mécanisme utilisé pour répondre à un évènement qui ne fait pas partie de la routine ordinaire ou du travail quotidien. C'est une activité spéciale dont le but est d'apporter du changement ou de faire face à des problèmes spécifiques. Les projets offrent des cadres aux organisations pouvant leur permettre de gagner des avantages compétitifs sur leurs

concurrents. Ces cadres qu'offrent les projets doivent être bien assimilés par les dirigeants des organisations s'ils veulent apporter des changements. Ainsi, ces dirigeants doivent avoir un sens poussé de l'innovation, un esprit de créativité et le goût du risque ; ces atouts étant les caractéristiques essentielles du projet.

Schwalbe (2015) quant à elle, définit le projet comme « un effort temporaire entrepris afin de créer un produit, un service ou un résultat unique ». Cette définition présente le projet comme une activité menée sur une période donnée afin de créer de nouveaux produits, biens ou services. Ceci signifie qu'un projet n'est pas une entreprise éternelle. C'est une activité qui a un début et une fin. Un projet cesse d'exister une fois que ses objectifs ont été atteints. C'est un mécanisme à travers lequel les individus, les organisations et la société exécutent des travaux afin de répondre à des besoins spécifiques.

Peter Hobbs (2009) affirme qu'un projet est un ouvrage, une initiative ou une entreprise qui est conçue par des gestionnaires de projet pour apporter un changement bénéfique convenu pendant une durée déterminée et à travers l'utilisation des ressources spécifiques dans l'organisation. Le succès d'un projet requiert la coordination d'un certain nombre d'activités interconnectés par des individus afin d'atteindre les résultats escomptés. Hobbs définit un projet comme une activité qui se résume en trois paramètres. Ces paramètres sont le délai, le coût et la qualité. Il s'agit tout simplement des moyens par lesquels un objectif précis est atteint à travers l'utilisation des ressources spécifiques pendant une période déterminée (Hobbs 2009).

Dans un monde où la compétitivité en affaire est basée sur la découverte de nouveaux produits, biens et services, ainsi que de nouvelles manières de faire les choses, tout individu peut améliorer ses perspectives en se demandant sans cesse : « quel est le meilleur projet dans ma situation actuelle ? » (Hobbs, 2009). Hobbs affirme également que malgré que dans le passé la gestion des projets n'était pas aussi bien élaborée qu'elle l'est de nos jours, la réalisation des travaux tels que la construction des pyramides, la création des nations et même la décoration des plafonds a nécessité une vision, une planification et des efforts coordonnés qui sont tous des caractéristiques essentielles du projet.

2.2. Les caractéristiques du projet

Les projets sont des entreprises temporaires ayant pour but d'apporter des changements bénéfiques convenus dans la vie d'un individu, d'une organisation ou dans la société en général. Les projets se présentent sous plusieurs tailles et sous plusieurs formes. Qu'il s'agisse de projet éducatif, de projet de construction ou de projet de développement, etc. tous ont un point

commun qui est leurs caractéristiques uniques. Les caractéristiques du projet permettent aux spécialistes de la gestion des projets d'établir la différence entre un projet et une activité quotidienne ou une activité relevant de la routine. Alors que le projet est un mécanisme à travers lequel les organisations changent et s'adaptent pour répondre à des menaces ou saisir de nouvelles opportunités, une activité qui relève de la routine est pour sa part une habitude. C'est une activité ordinaire qu'un individu peut répéter inlassablement. Martin (2006) affirme que le mot projet peut être utilisé pour désigner différents types d'activités. Selon lui, ce mot peut être utilisé pour désigner un court projet personnel tel que la planification et l'organisation d'événements, ou alors pour désigner de grands projets tels que la création d'une entreprise. Quelles que soient la nature ou la taille des projets, ils ont des caractéristiques communes. D'après Schwalbe (2015), le projet possède un certain nombre de caractéristiques qui sont présentées plus bas.

- Un projet a un but unique. Ainsi, tout projet, quel qu'en soit la taille et la forme doit avoir des objectifs préalablement définis qu'il entend atteindre.
- Un projet est une entreprise temporaire : ceci signifie qu'un projet a un commencement bien défini et une fin tout aussi bien définie. Pour tout projet, il doit y avoir une date de commencement et une date de fin bien connue de toutes les parties prenantes du projet.
- Un projet est développé en procédant par élaboration progressive. Ceci signifie que les projets sont définis de façon progressive au début, mais au fur et à mesure que le projet avance, des détails spécifiques commencent à apparaître.
- Un projet requiert des ressources tant matérielles, humaines, financières que temporelles et informationnelles. Ces ressources sont indispensables pour le succès du projet.
- Un projet a toujours un client ou un sponsor qui détient les ressources nécessaires pour son exécution.
- Un projet comporte un certain nombre d'incertitudes. Un projet suppose que des individus et des organisations doivent prendre des risques. Il s'agit de s'aventurer dans un domaine relativement inconnu.

Pour Larson et Donald (2021) les caractéristiques d'un projet sont les suivantes :

- Un projet est basé sur des objectifs
- Un projet est une activité qui ne peut pas être répétée
- Un projet a un budget bien défini
- Un projet est prévu pour être réalisé sur une période bien définie

- Un projet est financé pour réaliser des objectifs spécifiques
- Dans un projet, il y a quelqu'un qui joue le rôle de sponsor et quelqu'un qui joue le rôle de gestionnaire de projet.

Les Caractéristiques du projet démontrent le caractère unique de ce dernier. Les caractéristiques du projet permettent aux spécialistes de la gestion des projets de distinguer le projet des activités relevant de la routine. Toutes les caractéristiques énumérées plus haut sont généralement applicables à tous les projets, quelles qu'en soient la taille, la nature et la forme.

2.3. Les contraintes liées au projet

Les contraintes du projet sont les paramètres du projet qui conditionnent la réussite de celui-ci. Il s'agit des éléments que le gestionnaire du projet doit aborder avec beaucoup d'attention s'il veut atteindre les objectifs du projet. D'après Hobbs (2009), ces paramètres sont le délai, le coût et la qualité. Pour Schwalbe (2015) ces contraintes liées au projet sont le champ, le coût et le délai, souvent connus sous l'appellation de triples contraintes. Afin d'assurer la réussite d'un projet, les gestionnaires de projet doivent efficacement gérer ces trois paramètres, étant donné que le succès du projet en dépend.

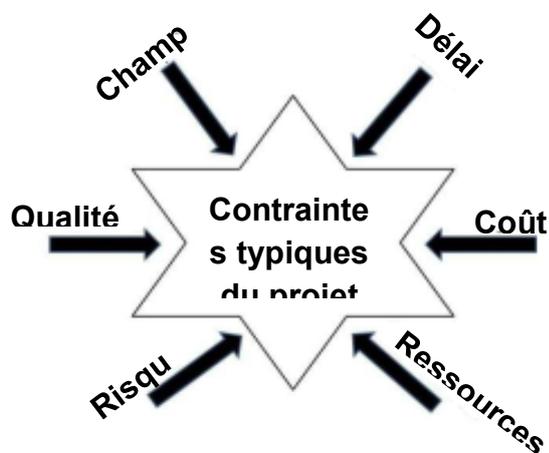


Figure 2 : contraintes typiques du projet

Source : Adapté de Schwalbe, 2015.

Le champ du projet renvoie aux travaux qui doivent être faits dans le cadre du projet. Il explore le produit, le service ou le bien unique que le client ou le sponsor attend du projet. Le champ du projet couvre toutes les activités qui doivent être menées afin de réaliser les objectifs du projet. Le champ du projet tient compte des travaux à faire, de la technologie nécessaire pour le projet, de la culture organisationnelle dans le projet, de l'engagement des parties prenantes et de la satisfaction du client.

Le facteur temporel dans un projet se rapporte à la durée du projet. C'est le temps mis pour réaliser le projet. Il s'agit des échéances que le gestionnaire du projet et les différentes équipes qui travaillent sur le projet doivent respecter pour atteindre les objectifs préalablement définis du projet. Étant donné que le projet est une entreprise temporaire ayant pour but d'obtenir un résultat précis sur une période déterminée, le gestionnaire de projet doit respecter toutes les échéances du projet afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le coût se rapporte aux fonds nécessaires à l'exécution du projet. Dans tout projet, il y a toujours un budget bien défini qui doit être respecté par le gestionnaire du projet. Le facteur financier englobe toutes les dépenses que le gestionnaire du projet est sensé engager dans le cadre de la réalisation du projet. Il s'agit du budget du projet, c'est-à-dire des ressources nécessaires à la réalisation du projet.

La qualité du projet renvoie au degré d'excellence requis pour le produit final. Il s'agit de ce que le gestionnaire du projet et son équipe doivent faire pour répondre aux attentes des sponsors du projet. Les contraintes qualitatives supposent que le gestionnaire du projet doit veiller à ce que les résultats obtenus correspondent aux objectifs fixés au début du projet.

2.3. Classification des projets

La classification des projets est un exercice qui consiste à classer les projets des plus pertinents aux moins pertinents. La classification des projets permet aux gestionnaires de projet de choisir le projet le plus pertinent dans la boîte à projet. D'après Larson et Donald (2021), la classification des projets se fait par rapport au degré d'intervention. En matière de classification de projet, les projets peuvent être classifiés en trois niveaux. Larson et Donald (2021) affirment que les projets peuvent être classifiés en trois principaux types. Il s'agit des projets urgents ou obligatoires, des projets opérationnels et des projets stratégiques.

Les projets urgents sont généralement des projets obligatoires. Ce sont des projets qui doivent répondre à un certain niveau d'exigence afin de résoudre un problème de façon urgente. Parmi ces projets, on retrouve les projets urgents qui sont utilisés pour résoudre un certain nombre de problèmes qui affectent l'organisation. Les projets obligatoires sont conçus pour répondre à des situations indésirables dans l'organisation. Ils ont pour but d'apporter des solutions aux problèmes qui surviennent dans l'organisation.

Larson et Donald (2021) affirment que les projets opérationnels sont des projets qui sont initiés afin d'accompagner des opérations ou des projets en cours dans l'organisation. Ces projets opérationnels sont sollicités afin d'améliorer l'efficacité des projets en cours d'exécution. Le but

du projet opérationnel est soit de réduire le coût d'un produit, soit d'améliorer la performance d'un projet.

Le dernier type de projet selon Larson et Donald (2021) est le projet stratégique. Les projets stratégiques sont des projets qui accompagnent directement la mission à long terme de l'organisation. Cette sorte de projet est orientée vers l'augmentation des revenus ou des parts de marché dans une organisation. Qu'il s'agisse des projets obligatoires, des projets opérationnels ou des projets stratégiques, tous entrent dans la classification des projets. Tous participent d'une manière ou d'une autre à la réalisation des objectifs de l'organisation.

2.4. Les types de projet

Les projets se définissent comme des entreprises humaines ayant pour but d'accompagner une affaire. Il existe trois principaux types de projet. Il s'agit des projets physiques, des projets informatiques et des projets mixtes. Les projets physiques, les projets informatiques et les projets mixtes constituent les trois principaux types de projet qu'on peut retrouver dans la boîte à projet d'une organisation.

Les projets physiques sont des projets qui peuvent être touchés. Ce sont des projets qui produisent des résultats ou des conséquences tangibles à la fin de leurs réalisations. Ainsi, un projet de construction produit des résultats tangibles à la fin de son exécution. Hobbs (2009) affirme que tous les projets de construction sont des projets physiques. Ceci est dû au fait que les projets de construction produisent des résultats qui peuvent être touchés et palpés.

Un autre type de projet est le projet informatique. Les projets informatiques sont des projets qui ne produisent pas des résultats ou des conséquences tangibles à la fin de leurs réalisations, mais plutôt des résultats et des conséquences intangibles. Ce sont des projets dont les résultats ne peuvent pas être touchés ; ils peuvent juste être vus. Les projets informatiques s'attèlent plus au développement des logiciels et des applications. Ainsi, le développement d'un outil tel que WhatsApp est un projet informatique. Toute entreprise ayant pour but de développer un logiciel ou une application pour un ordinateur ou un téléphone est un projet informatique.

Schwalbe (2015) affirme qu'un projet mixte consiste en l'association d'un projet physique et d'un projet informatique à l'intérieur d'un même projet. C'est un projet dont le résultat peut apparaître à la fois sous la forme d'une construction et sous la forme d'un outil informatique. Les projets mixtes occupent une place de plus en plus importante dans la société car, de nos jours, beaucoup de projets produisent à la fois des résultats palpables et des résultats

non palpables. Ainsi, on retrouve des projets qui ont par exemple pour résultat des hôtels dont les chambres s'ouvrent grâce à des cartes magnétiques contrôlées par des programmes informatiques.

Lock (2007) classifie les projets en quatre principaux types. Pour lui, les projets de type 1 englobent le génie civil, la construction, la pétrochimie, la mine et les projets de transport. Cette sorte de projet, selon Lock, est menée dans un contexte géographique et produit des résultats tangibles tels que la construction d'une maison, d'un pipeline, etc. Les projets de type 2 selon Lock (2007) concernent la production industrielle. Le but de cette sorte de projet est de mettre de nouveaux biens et services sur le marché. Il affirme que les projets de production industrielle conduisent toujours à la production d'appareils mécaniques ou électroniques tels que des bateaux, des machines, des voitures, etc. Le troisième type de projet d'après Lock est l'ensemble des projets liés aux technologies de l'information et au management. Le quatrième et dernier type de projet selon Lock est constitué des projets de recherche scientifique pure.

A côté de ces trois principaux types de projets, la typologie des projets dépend aussi des facteurs qui conditionnent la réalisation du projet. En se basant sur les objectifs du projet, on peut envisager les types de projet selon la source de financement, qu'il s'agisse d'un financement individuel ou publique. La typologie des projets peut aussi se baser sur les objectifs du projet, selon qu'il s'agisse d'un projet de maximisation des profits ou d'un projet social. La typologie de projet peut se baser sur la durée du projet : s'agit-il d'un projet de développement ? La typologie peut aussi se baser sur la technologie utilisée dans le projet : il peut s'agir d'une HIMO (High Intensity of Human Labour), c'est-à-dire une Haute Intensité de Travail Humain ou d'une HITECH (High Intensity of Technology), soit une Haute Intensité de Technologie. On a également des projets éducatifs dont le but est de rehausser la qualité du système éducatif. On a des projets pédagogiques dont le but est d'améliorer l'enseignement et le processus d'apprentissage en éducation. On a aussi des projets à but lucratif et des projets à but non lucratif. Tels sont les différents types de projet.

2.5. Le cycle de vie d'un projet

Le cycle de vie d'un projet renvoie aux différentes phases par lesquelles le projet doit passer au cours de son exécution avant d'atteindre les objectifs fixés au départ. D'après Hobbs (2009) «le cycle de vie d'un projet se décline en six principales phases : l'initiation, la définition, la planification, la conception, le contrôle et la révision». Pour Larson (2021), le cycle de vie d'un projet englobe les différentes étapes dont dépendent le succès de ce projet. Quelles que soient leurs tailles, leurs natures et leurs formes, tous les projets doivent passer par ces étapes avant

d'atteindre les objectifs de départ. En plus de Hobbs (2009) qui pense que le cycle de vie d'un projet se décline en six étapes, un autre spécialiste de la gestion des projets a adopté le même nombre d'étapes. Il s'agit de Lock (2007) qui affirme lui aussi que le cycle de vie d'un projet se décline en six étapes qui sont : la définition, la préparation et la planification, la conception, les achats, la réalisation, la conclusion et la livraison. Pour Larson et Donald (2021), le cycle de vie d'un projet se déroule en quatre étapes majeures. Il s'agit de la phase de définition, de la phase de planification, de la phase d'exécution, et de la phase de clôture. Il est important de noter que, quelque soit le nombre de phase que peut comporter le cycle de vie d'un projet, tous sont pratiquement pareil.

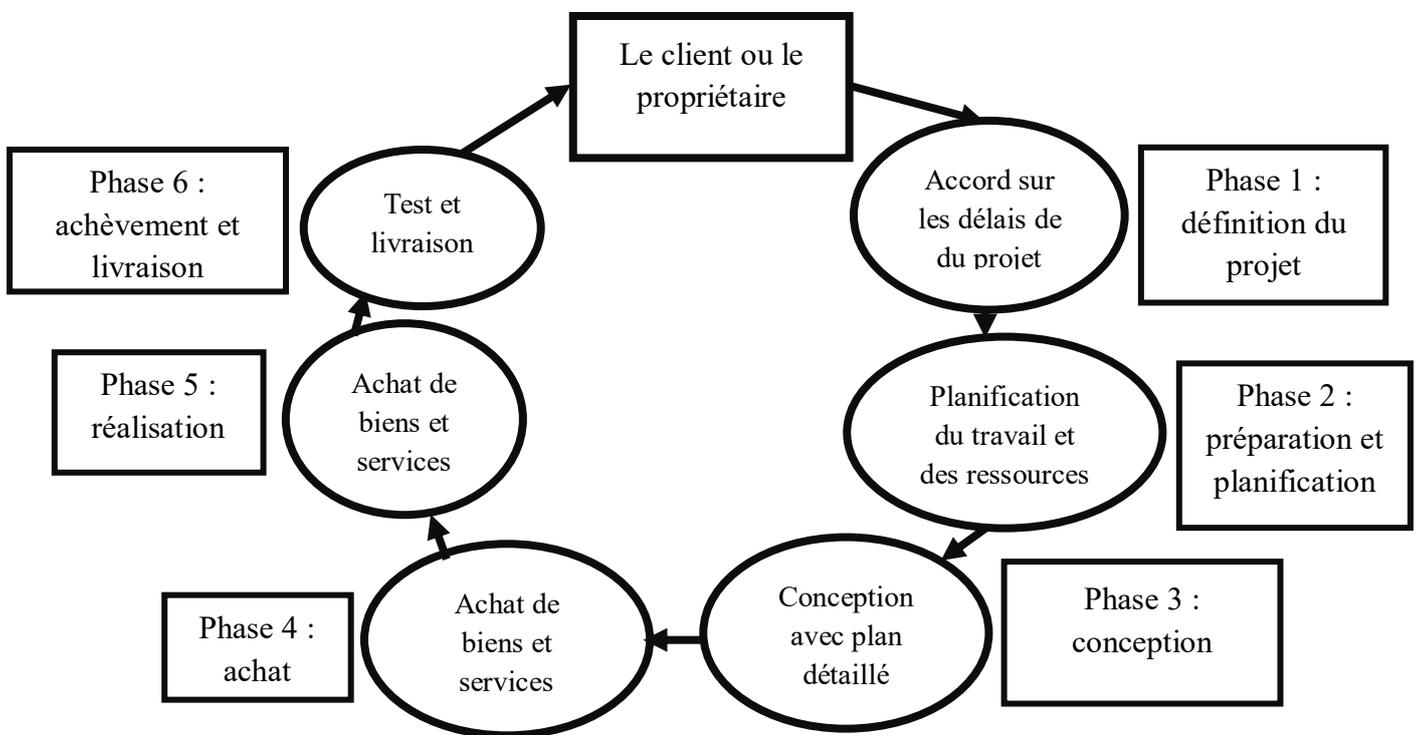


Figure 3 : Le cycle de vie d'un projet

Source : Lock, 2007.

La figure ci-dessus présente le cycle de vie d'un projet tiré de Lock (2007). D'après lui le cycle de vie d'un projet est l'ensemble des étapes par lesquelles un projet passe avant d'atteindre les objectifs de départ. Il s'agit des différentes étapes par lesquelles un projet, quelles que soient sa taille, sa nature et sa forme doit passer au cours de sa réalisation. Ainsi, il désigne la phase 1 comme la phase de définition du projet, la phase deux comme la phase de préparation et de planification du projet, la phase trois comme la phase de conception du projet, la phase

quatre comme la phase consacrée aux achats, la phase cinq comme la phase de réalisation du projet et la phase six comme la phase d'achèvement et de livraison du projet.

La phase un du cycle de vie d'un projet est la définition du projet. Cette phase consiste à s'accorder sur les détails du projet. Il s'agit de définir les objectifs que le projet doit atteindre à la fin de son exécution.

La phase deux du cycle de vie d'un projet est la phase de préparation et la planification du projet. Cette phase s'attelle à planifier le travail les activités et les tâches à exécuter dans le cadre de la réalisation du projet. La phase de planification se penche aussi sur l'allocation des ressources nécessaires à l'exécution du projet. Il s'agit entre autres de décider dans les détails de la manière d'atteindre les objectifs du projet, des échéances, des ressources, des responsabilités et de la communication (Hobbs, 2009).

La phase trois du cycle de vie du projet est la phase de conception. La phase de conception consiste à élaborer un plan d'action détaillé. Il est ici question de décider de ce qu'il faut faire, comment le faire, avec quelles ressources et par qui. Cette phase permet d'éviter toute forme de gaspillage de ressources ainsi que toute perte de temps.

La quatrième phase du cycle de vie du projet est la phase d'achat. Il s'agit d'acheter des bien et des services. Cette phase, d'après Hobbs (2009) est la phase de contrôle. Ici, le gestionnaire du projet doit travailler, suivre l'évolution du projet tout en ajustant le plan aux besoins et aux attentes des clients.

La cinquième phase du cycle de vie du projet est la phase de réalisation. Cette phase consiste à développer ou à construire le projet, ceci selon Lock (2007). Hobbs (2009) affirme que la cinquième Phase est la phase d'implémentation qui consiste à transmettre ce qui a été créé à ceux qui doivent l'utiliser tout en les aidant à s'adapter à tout changement qui pourrait survenir en cours d'utilisation.

La dernière phase du cycle de vie du projet, la sixième, est la phase de conclusion et de livraison. Cette phase consiste à tester et à évaluer le résultat du projet afin de s'assurer qu'il correspond aux objectifs de départ du projet. Hobbs (2009) soutient que cette phase est la phase de révision et d'évaluation. Elle revient à évaluer le résultat du projet tout en le revisitant afin de voir s'il y avait mieux à faire sur certains points. Il s'agit également de tirer les leçons qui s'imposent.

Tout projet, quelles qu'en soient la taille, la nature et la forme, doit passer par toutes ces phases. Le succès d'un projet dépend de la capacité du gestionnaire de projet à bien maîtriser ces phases. Toutes ces phases contribuent au succès du projet de différentes manières. Il revient au gestionnaire de projet de bien exploiter chacune de ces phases à mesure que le projet évolue.

2.6. La gestion de projet

La gestion des projets est un domaine d'étude relativement nouveau. De nombreux travaux (Lock, 2007 ; Schwalbe, 2015 ; Martin, 2006 ; Larson et Donald, 2021 ; et Hobbs, 2009) ont proposé des définitions de la gestion de projet. D'après Hobbs (2009), « la gestion de projet est l'aptitude à partir des idées pour les résultats ; et comme telle, elle est applicable à toute initiative importante qui nous est confiée, ou que nous suscitons nous même ». Pour lui, la gestion de projet est tout simplement un ensemble de connaissances et d'aptitudes pratiques qui déterminent le succès d'un projet. La gestion de projet met des solutions de bon sens à la disposition du gestionnaire de projet afin de lui permettre de mieux aborder les problèmes de gestion de projet qu'il peut rencontrer au cours de l'exécution d'un projet (Hobbs, 2009). De nos jours, les individus, les organisations et même les pays ont plus que jamais besoin d'aptitudes en gestion de projet. Ceci parce que, du fait de l'industrialisation rapide et de la mondialisation, les pays, afin de gagner des avantages compétitifs sur leurs concurrents, doivent tout le temps lancer de nouveaux projets visant à concevoir et à développer de nouveaux produits et de nouveaux services. Le succès d'un projet dépend de l'aptitude du gestionnaire de projet à efficacement coordonner, communiquer, mener, diriger, créer, innover et implémenter de nouvelles idées. Pour y arriver, le gestionnaire de projet doit disposer d'aptitudes et de compétences en gestion de projet. Hobbs (2009) affirme qu'en fin de compte, le succès d'un gestionnaire de projet ne dépend que de lui-même. Ce succès dépend de sa capacité à s'approprier une vision et à la traduire en résultats concrets aux yeux des porteurs de la vision et de ceux des membres de l'équipe du projet.

La gestion de projet est un processus qui consiste à planifier, organiser, contrôler, recruter, diriger, orienter, suivre, réviser et évaluer les activités d'un projet. Le but visé en menant toutes ces activités managériales est de rendre possible l'atteinte des objectifs du projet. D'après Larson et Gray (2021), « la gestion de projet est bien plus qu'un ensemble d'outils visant à atteindre des objectifs prédéfinis. C'est un style de management porté vers les résultats et qui met l'accent sur la construction d'une relation de collaboration entre les membres d'une équipe hétéroclite ». La gestion de projet est donc un processus qui consiste à gérer efficacement toutes les ressources d'un projet afin de faciliter l'atteinte des objectifs fixés.

D'après Lock (2007) la gestion de projet est un processus dont le but est d'anticiper ou de prédire l'avenir d'un projet. La gestion de projet permet aux gestionnaires de projet de repérer à l'avance les problèmes, les dangers ou les risques possibles qui sont susceptibles d'affecter l'exécution d'un projet. Il affirme que la gestion de projet a évolué avec le temps. La gestion de projet est donc un processus qui permet de planifier, de coordonner et de contrôler les activités complexes d'un projet. Le but principal de la gestion de projet est de faciliter l'atteinte des objectifs du projet. La gestion de projet met à la disposition des gestionnaires de projet un cadre leur permettant d'atteindre les objectifs du projet de la meilleure manière possible.

Lock (2007) explore l'histoire de la gestion de projet depuis la préhistoire jusqu'à l'époque victorienne qui correspond à la période allant des années 1900 jusqu'à nos jours. Il affirme que les projets des temps anciens ont une influence importante sur la perception actuelle de la gestion de projet. Il déclare que dans les temps anciens, la gestion des projets était perceptible dans des organisations militaires, dans des églises et dans l'administration civile plutôt que dans l'industrie. À cette époque-là, les projets étaient gérés non pas par des gestionnaires de projet, mais plutôt par des architectes et des ingénieurs, puisqu'il s'agissait plus des projets de construction. La gestion de projet durant cette période était caractérisée par le bon sens, la détermination et le travail acharné qui finissaient par faciliter l'atteinte des objectifs du projet.

La période allant de 1900 à 1949 marque une autre évolution dans le champ de la gestion de projet. Cette période est caractérisée par une industrialisation rapide qui a entraîné la nécessité de développer des projets afin de répondre à la demande de plus en plus élevée dans les organisations et dans les industries. Cette période a été propulsée par l'émergence des scientifiques du management et des ingénieurs tels que Elton Mayo, Fayol, Taylor, Weber, etc. Lock (2007). Ces scientifiques ont étudié les personnes et la productivité dans les organisations. Ceci a donné une nouvelle dynamique à la gestion de projet. C'est à cette période qu'a émergé la science du management. L'attention se portait désormais non plus uniquement sur le travail, mais aussi sur les personnes dans le lieu du travail. Cette période est aussi caractérisée par l'introduction du fameux diagramme de Gantt par Henri Gantt. Cette période est surtout caractérisée par l'élaboration de la méthode d'analyse par réseau maillé qui est devenue indispensable à la gestion de projet de nos jours.

La période allant de 1950 à 1969 marque une autre ère dans le domaine de la gestion de projet. Cette période est caractérisée par l'émergence des ordinateurs qui ont rendu le traitement et la mise à jour de la méthode d'analyse par réseau maillé plus rapide et plus facile (Lock,

2007). Pendant cette période, la gestion de projet est devenue un profil d'emploi, bien que n'étant pas une profession reconnue. Les gestionnaires de projet ont eu la tâche facilitée grâce aux macroordinateurs avec leur capacité à traiter les projets en mode batch.

La période allant de 1970 à 1979 marque une autre évolution importante dans le domaine de la gestion des projets. Cette période est caractérisée par un développement rapide et d'importantes innovations dans le domaine des technologies de l'information. Au cours de cette période, de nombreux logiciels de gestion de projet ont été développés. Il s'agit de logiciels et d'applications capables de faciliter la gestion de toutes sortes de projets. Cette période est aussi caractérisée par la naissance des associations de professionnels de gestion de projet. Au cours de cette période, deux principales branches de la gestion de projet ont été développées : la branche industrielle de la gestion de projet et la branche informatique de la gestion de projet.

La période allant de 1980 à 1989 marque une autre évolution importante dans le domaine de la gestion de projet. Cette période est caractérisée par une réduction importante de la dépendance des gestionnaires de projet vis-à-vis des experts en technologie de l'information (Lock, 2007). En effet, des logiciels encore plus sophistiqués ont été développés afin de faciliter la gestion de projet. En plus, une génération d'ordinateurs encore plus avancée a été créée avec la capacité de gérer des logiciels de gestion de projet encore plus lourds. Ces ordinateurs sont caractérisés par un meilleur graphisme et une meilleure gestion des couleurs. D'autre part, la gestion de projet est de plus en plus acceptée comme une profession reconnue.

La période allant de 1990 à nos jours marque une autre évolution importante dans le domaine de la gestion de projet. Pendant cette période, des logiciels beaucoup plus importants ont été développés afin de faciliter la gestion de projet. Il s'agit par exemple de Microsoft Project Management qui est un outil presque incontournable pour les gestionnaires de projet. Pendant cette période, les gens font de plus en plus attention à la gestion des risques avec le développement des stratégies de gestion et de réduction des risques (Lock, 2007). Pendant cette période, des ordinateurs personnels et des notebooks ont la capacité de gérer n'importe quel logiciel de gestion de projet. Les projets informatiques et les projets industriels sont désormais placés sur un même pied d'égalité. La gestion de projet est désormais un métier respecté et porté par des professionnels.

2.7. Facteurs responsables de l'échec d'un projet

Le projet se définit comme une entreprise dont le succès dépend de trois paramètres. Ces paramètres sont le délai, le coût et la qualité. Un gestionnaire de projet sérieux ou un client

considèrent qu'un projet est réussi lorsque ledit projet s'est achevé dans les délais, en utilisant les ressources disponibles, dans la limite du budget défini, et en respectant les critères de qualité. Lock (2007) affirme que ces trois paramètres sont souvent utilisés pour mesurer le succès d'un projet. C'est pourquoi Lock (2007) conclut en affirmant qu'un projet qui est livré à temps, en utilisant le budget défini, et en respectant les critères de qualité est susceptible d'apporter des gains et de la satisfaction aux gestionnaires ainsi qu'aux sponsors.

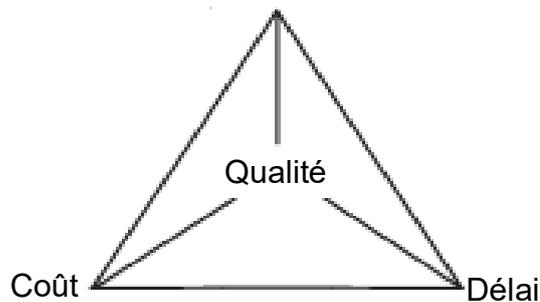


Figure 4 : Triangle des paramètres du projet

Source : Lock, 2007.

La figure ci-dessus est définie par trois paramètres. Il s'agit du délai, du coût et de la qualité. Le délai comme paramètre pour le succès d'un projet est lié au respect du temps requis pour l'exécution du projet. Le succès d'un projet dépend de la capacité du gestionnaire de projet à achever le projet dans la limite temporelle convenue au départ. Le respect des délais du projet aide le gestionnaire du projet à livrer le projet à temps aux clients ou aux sponsors du projet. Le critère temps est déterminant pour le succès du projet étant donné que le résultat du projet doit servir à partir d'une période bien déterminée. Ainsi, tout échec à achever le projet dans les délais peut avoir des conséquences fâcheuses.

Le coût est un autre facteur déterminant pour la réussite du projet. Le coût ici renvoie au budget total alloué à l'exécution du projet. Il revient au gestionnaire du projet de veiller au respect du coût du projet en gérant efficacement les ressources disponibles pour le projet. Le respect du budget par le gestionnaire de projet a un impact important sur le projet. Le gestionnaire du projet a donc intérêt à veiller à ce que toutes les activités et les tâches prévues soient exécutées dans les délais en utilisant les ressources prévues, qu'il s'agisse des ressources financières, matérielles ou humaines.

Le troisième paramètre qui doit être pris en compte par le gestionnaire de projet est la qualité. Le paramètre de qualité suppose que le niveau de qualité fixé doit être respecté. Ceci

veut dire que le gestionnaire du projet doit veiller à ce que les résultats obtenus correspondent aux normes de qualité définies au début du projet. Ceci permet d'éviter une situation où ce qui était convenu d'un commun accord au début du projet est différent du résultat obtenu à la fin du projet.

Tous les paramètres cités plus haut ont un impact significatif sur la réussite du projet. A côté de ces trois paramètres susceptibles de déterminer la réussite d'un projet, il existe d'autres facteurs qui entrent en ligne de compte et qui influencent tout autant le succès du projet. Ces facteurs émanent de la société où le projet est réalisé. Ce sont des facteurs qui peuvent relever aussi bien de l'environnement interne que de l'environnement externe du projet. Ces facteurs sont sociaux, écologiques, économiques, politiques, légaux, commerciaux, culturels, organisationnels, informationnels, etc.

Larson et Donald (2018) affirment dans une étude que la gestion de projet peut être influencée par un certain nombre de facteurs qui peuvent provenir de l'environnement interne aussi bien que de l'environnement externe du projet. Larson et Donald pensent que ces facteurs sont susceptibles d'affecter le succès du projet s'ils ne sont pas bien gérés. Ainsi, ces chercheurs affirment que «si les potentiels gestionnaires internationaux ont une bonne connaissance des différences entre l'environnement du pays d'accueil et celui de leurs pays, les dangers et les obstacles du projet global peuvent être réduits ou évités ». Ceci veut dire que les gestionnaires de projet qui veulent exécuter des projets dans des environnements géographiques différents des leurs _ que ce soit dans leurs pays ou à l'étranger doivent maîtriser les réalités des environnements d'accueil afin de réduire les risques d'échec. Ils doivent pour ce faire développer des stratégies d'adaptation qui pourront leur permettre de mieux s'adapter aux nouveaux environnements. Larson et Donald identifient un certain nombre de facteurs qui déterminent le succès d'un projet. Ces facteurs sont passés en revue ci-dessous.

2.7.1. Le facteur économique

Larson et Donald (2018) affirment que la situation économique d'un pays peut déterminer le succès d'un projet. La croissance économique et le développement d'un pays dépendent en grande partie de son Produit Intérieur Brute. Ainsi, si le Produit Intérieur Brute d'un pays est élevé, cela va positivement affecter le projet ; mais si le Produit Intérieur Brute d'un pays est bas, cela affectera négativement le projet. Il revient donc aux gestionnaires de projet d'arrimer les objectifs du projet avec les exigences économiques du pays. Pour cela, les gestionnaires de projet doivent éviter toute dépense superflue, notamment celle qui ne contribue pas à l'avancement du projet.

2.7.2. La géographie ou la topographie de la région

En général, la géographie ou la topographie d'une région ou d'une localité ont tendance à influencer le succès d'un projet. La topographie d'une région peut soit faciliter, soit freiner le transport du matériel nécessaire à l'exécution du projet. Ainsi, la localisation d'un projet peut jouer un rôle déterminant dans son succès. De cette manière, une topographie défavorable va avoir un effet négatif sur le projet tandis qu'une topographie favorable va avoir un effet positif sur le projet en facilitant le transport du matériel et de tout autre élément nécessaire à l'exécution du projet.

2.7.3. Le facteur politique

Larson et Donald (2021) affirment que la situation politique dans un pays où dans une région peut avoir soit un effet positif, soit un effet négatif sur la réalisation d'un projet. Ces chercheurs soutiennent que dans un environnement caractérisé par des troubles politiques, des crises et des guerres, tout projet rencontrerait d'énormes difficultés. En revanche, dans un environnement épargné de toute sorte de crise sociale, les projets se dérouleront de façon paisible et auront de grandes chances d'atteindre leurs objectifs. Le facteur politique peut donc influencer la réalisation d'un projet soit négativement, soit positivement.

2.7.4. Les facteurs légaux

Les facteurs légaux dans un pays où une région influencent le succès d'un projet. En effet, pour exécuter un projet, le gestionnaire de projet doit se conformer à un certain nombre de lois qui encadrent l'activité qui est la sienne dans le pays ou la région. Chaque pays dispose d'une législation qui lui est propre et les gestionnaires de projet doivent s'y adapter. Toute dérogation à cette législation aura un impact négatif sur la réalisation du projet.

2.7.5. Les facteurs sociaux

En général, toute société, où qu'elle se trouve, dispose de ses us et coutumes qui doivent être respectés par tous. Ces facteurs sociaux englobent les croyances, les traditions, les coutumes, etc. Ainsi, s'ils veulent réussir, les gestionnaires de projet doivent rechercher des stratégies d'adaptation qui pourront les aider à s'adapter à l'environnement.

D'autres facteurs susceptibles d'influencer le succès d'un projet sont : le facteur écologique, le facteur technologique, le facteur organisationnel, le facteur commercial et le facteur informationnel. S'agissant du facteur technologique, le gestionnaire de projet doit veiller à utiliser la technologie appropriée pour l'exécution des activités du projet. Ceci contribuera à assurer la qualité du projet. Le facteur commercial tient compte du coût des biens et services.

Le facteur écologique se rapporte aux différents facteurs environnementaux susceptibles d'affecter l'exécution du projet. Quant au facteur informationnel, il porte sur la recherche des informations nécessaires à la prise des décisions éclairées. Tous les facteurs évoqués ci-dessus sont susceptibles d'affecter le succès d'un projet, quelles que soient sa taille, sa nature et sa forme.

2.8. Revue et évaluation de projet

L'évaluation de projet est un exercice qui consiste à passer en revue les activités d'un projet afin de déterminer si les résultats obtenus correspondent aux attentes des parties prenantes ou des clients du projet. En effet, un projet est par définition une initiative portée vers les résultats et dont le but est d'atteindre des objectifs prédéfinis, en utilisant les ressources disponibles, et sur une période déterminée. La revue et l'évaluation de projet constituent une étape importante dans le cycle de vie d'un projet. L'évaluation de projet est un processus qui consiste à retracer, à passer en revue et à réguler le déroulement du projet pendant qu'il tend vers la fin. Mukami et Stephen (2018) définissent l'évaluation de projet comme une entreprise qui consiste à retracer, à passer en revue et à réguler le déroulement d'un projet afin de répondre aux critères de performance définis dans le plan de gestion de projet par le gestionnaire de projet. D'après PMBOK (2001), l'évaluation de projet se définit comme un processus qui consiste à rassembler des informations sur la performance du projet et en rapport avec le champ, le coût, le délai, les ressources, la qualité du projet, ainsi que de possibles risques qui peuvent affecter l'exécution et même le succès du projet. Kahilu (2010), révèle dans une étude que l'évaluation de projet est une activité qui consiste à apporter de la valeur ajoutée à l'efficacité générale d'un projet à travers la planification, la gestion et l'implémentation. L'évaluation de projet est très importante en gestion de projet, car elle permet au gestionnaire de projet de passer en revue ce qui a été fait, comment cela a été fait, et surtout de voir ce qui peut être fait dans l'avenir pour améliorer les aptitudes managériales du gestionnaire de projet.

D'après Hobbs (2009), l'évaluation de projet est une phase importante dans le cycle de vie d'un projet. C'est le stade au cours duquel les membres de l'équipe du projet, sous la direction du gestionnaire de projet évaluent les résultats du projet tout en le passant en revue afin de voir si certains aspects auraient pu être conduits différemment ou même mieux. Il y a deux principaux objectifs dans l'évaluation d'un projet. Le premier objectif de l'évaluation d'un projet est de vérifier si les résultats du projet correspondent aux attentes des clients ou des sponsors du projet. Ceci est dû au fait qu'un projet est très souvent exécuté pour un client ou un sponsor. C'est pourquoi le gestionnaire de projet a l'obligation de veiller à ce que les résultats

correspondent aux attentes du client ou du sponsor. Si le projet ne répond pas aux attentes du client ou du sponsor, il sera considéré comme un échec. Le deuxième objectif de l'évaluation de projet est d'apprendre de nouvelles leçons. En effet, cet exercice permet aux gestionnaires de projet de retenir des leçons dont ils se serviront plus tard pour améliorer leur pratique de la gestion de projet.

Pour Kabeyi (2018), « l'évaluation de projet est un exercice sélectif dont le but est de systématiquement et d'objectivement évaluer l'évolution vers l'atteinte des résultats ou des objectifs fixés ». Cette définition implique que l'évaluation de projet est une étape qui ne peut pas être exclue de la gestion de projet. En effet, il est nécessaire d'évaluer un projet afin de voir si les objectifs fixés dès le début ont été atteints. L'évaluation en gestion de projet offre au gestionnaire de projet un cadre lui permettant de mener une analyse précise afin de contrôler le respect du temps du projet, du champ du projet, le respect des échéances, l'utilisation des ressources, le respect du coût, de la qualité, etc. C'est dans le même ordre d'idées que l'Organisation des Nations Unies (2002) déclare que la performance, la pertinence, ainsi que le processus de gestion d'un projet doivent être évalués. L'évaluation de projet offre des possibilités d'amélioration, car elle permet d'identifier ce qui est mal fait dans un projet et propose des mesures par lesquelles les erreurs peuvent être corrigées.

D'après Patton (1986) l'évaluation de projet est une « collecte systématique d'informations sur les activités, les caractéristiques et les résultats des programmes pour le compte de personnes spécifiques afin de réduire les incertitudes, améliorer l'efficacité et prendre des décisions en rapport avec les activités de ces programmes ». Ceci revient à dire que l'évaluation de projet offre aux gestionnaires de projet un cadre leur permettant de collecter des informations en rapport avec l'efficacité, l'effectivité et la pertinence du projet. Ces informations permettent aux gestionnaires de projet de réduire les incertitudes ou les risques susceptibles d'affecter l'exécution du projet. L'évaluation permet également de prendre des décisions plus éclairées par rapport au succès du projet.

Pour Haass et Guzman (2019) « l'évaluation de projet est un processus à plusieurs étapes. Parce que les projets varient selon la taille, le secteur, la disponibilité, les ressources et les objectifs, ils doivent être adaptés à la spécificité de leurs contextes respectifs surtout avec les changements qui surviennent au fil du temps ». Ceci implique que chaque projet a ses propres réalités. Ainsi, le gestionnaire de projet doit tenir compte du fait que chaque projet a sa propre spécificité. Les critères d'évaluation doivent donc être adaptés au contexte du projet. Tous les projets, quelles que soient leurs tailles, leur nature et leur forme doivent être évalués.

L'évaluation offre un cadre aux gestionnaires de projet leur permettant d'améliorer leur pratique de la gestion et de l'évaluation de projet. L'évaluation de projet étant une étape déterminante pour le succès d'un projet, les projets peuvent être évalués de diverses manières selon le but de l'évaluation.

2.9. Les types d'évaluation de projet

L'évaluation de projet est considérée comme une nécessité absolue dans un projet. C'est un processus qui consiste à collecter des informations permettant de prendre des décisions plus éclairées sur l'exécution d'un projet. C'est une revue de ce qui a été fait et de ce qui peut être fait pour améliorer la gestion d'un projet. En général, les projets peuvent être évalués de trois manières différentes. Les experts en gestion de projet utilisent l'évaluation diagnostic, l'évaluation formative et l'évaluation sommative pour évaluer les projets. Ces termes sont remplacés en gestion de projet par Ex-ante ou l'évaluation avant le projet, l'évaluation intérimaire ou à mi-parcours, Ex-post ou évaluation en fin de projet.

2.9.1. L'évaluation ex-ante ou évaluation avant le projet

L'évaluation Ex-ante ou l'évaluation avant le projet est une évaluation de type diagnostic qui permet au gestionnaire de projet de prendre connaissance de la situation où de l'environnement dans lequel il va se déployer. Haass et Guzman affirment que l'évaluation Ex-ante est le genre d'évaluation qui est faite avant l'implantation du projet. Cette sorte d'évaluation est généralement appelée étude ou test de faisabilité. Le but de ce genre d'évaluation est de permettre au gestionnaire de projet de voir dans quelle mesure le projet peut être réalisé. Cette sorte d'évaluation permet également au gestionnaire de projet d'identifier les risques et les incertitudes susceptibles d'affecter l'exécution du projet. Cette évaluation est nécessaire dans la mesure où elle permet au gestionnaire de projet de faire tous les ajustements possibles concernant l'implantation du projet. L'évaluation Ex-ante intervenant avant le projet, elle permet au gestionnaire de projet d'estimer le coût de ce dernier.

2.9.2. L'évaluation à mi-parcours

L'évaluation à mi-parcours est le deuxième type d'évaluation auquel les gestionnaires de projet ont recours pour évaluer les projets. Cette sorte d'évaluation est encore appelée évaluation formative. Elle est menée au cours de l'exécution du projet. L'évaluation à mi-parcours fait partie des outils de suivi et de contrôle du projet. Elle consiste à retracer le parcours d'un projet afin d'examiner ce qui est fait, comment cela est fait, et ce qui doit être fait pour l'améliorer. Haas et Guzman (2010) affirment que l'évaluation à mi-parcours permet au gestionnaire de projet de surveiller l'évolution du projet tout en s'assurant qu'il reste bien dans

le cadre du plan initial. Grâce à l'évaluation à mi-parcours, le gestionnaire de projet suit le projet afin de faire des ajustements chaque fois que cela est nécessaire.

2.9.3. Evaluation Ex-post ou évaluation finale

Le dernier type d'évaluation est l'évaluation Ex-post ou l'évaluation finale. D'après Youcef et. All (2015) ce type d'évaluation est une intervention. Elle est une intervention dans la mesure où elle permet au gestionnaire de projet de passer en revue ce qui a été fait afin de vérifier si cela correspond à ce qui était sensé être fait. Ce type d'évaluation est l'une des évaluations les plus utilisées en gestion de projet. L'évaluation Ex-post permet au gestionnaire de projet de vérifier si la vision à long terme du projet a été atteinte. L'évaluation finale évalue la conformité entre les résultats du projet et les objectifs préétablis. Cette sorte d'évaluation permet aussi aux gestionnaires de projet d'apprendre de nouvelles leçons.

2.10. Critères d'évaluation des performances d'un projet

L'évaluation de projet, telle que définie plus haut est un processus qui implique l'évaluation des résultats du projet afin de voir si les objectifs du projet ont été atteints. Il s'agit de vérifier si le projet est livré à temps, si les échéances sont respectées, si le projet a été exécuté avec les ressources allouées, et si les critères de qualité ont été respectés. D'après l'OECD (2007), les critères d'évaluation de projet offrent un cadre pour l'évaluation. En effet, l'évaluation de projet n'est possible que grâce à l'analyse d'un certain nombre de critères. Ces critères sont appelés des points de référence de projet pour l'évaluation. Ces critères d'évaluation regroupent l'efficacité, l'efficience, la pertinence, l'impact et la viabilité.

2.10.1. L'efficacité du projet.

L'efficacité du projet en tant que critère d'évaluation s'attarde sur la réalisation des objectifs de départ du projet. Ce critère offre un cadre aux gestionnaires de projet pouvant leur permettre d'évaluer la réalisation des objectifs fixés au début du projet. Pour Davis (2014), l'efficacité du projet permet de déterminer les facteurs susceptibles d'influencer l'exécution de celui-ci.

2.10.2. L'efficience d'un projet

L'efficience en tant que critère d'évaluation s'attarde sur la manière dont les ressources financières, humaines, matérielles informationnelles et temporelles sont utilisées afin d'atteindre les objectifs du projet. C'est dans le même ordre d'idées que Youcef et. All (2015) affirment que l'efficience comme critère d'évaluation renvoie à l'utilisation du moins de ressources possible pour atteindre les résultats escomptés. Ce critère permet de déterminer si le

projet respecte les coûts, les échéances ainsi que les critères de qualité exigés par les sponsors du projet. Ainsi, le critère d'efficacité permet de répondre aux questions telles que : le projet respecte-t-il le budget ? Les objectifs ont-ils été atteints à temps ? Le projet a-t-il respecté les échéances ? Et, enfin, le projet a-t-il été exécuté de la manière la plus efficace comparativement aux autres alternatives ?

2.10.3. La pertinence du projet.

La pertinence du projet en tant que critère d'évaluation vise à évaluer l'impact immédiat du projet sur les clients ou les sponsors. D'après Samset (2003), la pertinence du projet est l'évaluation globale afin de vérifier si le projet est en harmonie avec les besoins des propriétaires, des futurs utilisateurs et de tout autre partenaire. La pertinence du projet est basée sur la satisfaction procurée par le projet à ses potentiels bénéficiaires.

2.10.4. L'impact du projet.

Un autre critère d'évaluation de projet est l'impact du projet. L'impact du projet renvoie aux changements positifs ou négatifs produits par un projet ; ces changements peuvent être directs ou indirects, voulus ou non voulus (OCED). L'impact du projet vise à évaluer si les résultats du projet apportent une satisfaction aux besoins, aux problèmes ou aux soucis des principales parties prenantes du projet tels que les investisseurs, les sponsors, les contractants, les clients et l'équipe du projet (Ngacho & Dans, 2014).

2.10.5. La viabilité du projet

Au cours d'une analyse de la viabilité du projet en tant que critère d'évaluation de projet, Muller et Turner (2007) affirment que ce critère est lié à la mesure dans laquelle le projet maximise l'intérêt intergénérationnel ainsi que l'entretien de l'environnement plutôt que la seule considération de l'aspect productif. Ce critère de l'évaluation de projet cherche à vérifier comment les résultats du projet peuvent résister à l'épreuve du temps. Il est question ici de la durabilité des résultats du projet. Le gestionnaire de projet doit donc développer des pratiques viables capables d'assurer la viabilité du projet avant de le livrer. Ceci a pour but de faciliter l'utilisation du projet à ses consommateurs finaux.

2.11. Méthodes d'évaluation de projet adopté dans l'étude

Une méthode est une approche bien définie qui offre un cadre permettant d'étudier un phénomène dans la société. Dans le cas d'un projet, une méthode est une approche bien établie qui peut être utilisée soit pour gérer un projet, soit pour évaluer un projet. Une méthode d'évaluation est donc un cheminement conçu par des experts et qui facilite l'évaluation de

projet. En gestion et en évaluation de projet, il existe plusieurs méthodes d'évaluation qui peuvent être utilisées pour évaluer l'impact d'un projet. Il s'agit de l'approche du cadre logique, la théorie du changement, la cartographie des incidences, le changement le plus significatif, etc. Étant donné les objectifs de la présente étude, nous avons adopté l'approche du cadre logique comme méthode d'évaluation pour cette recherche.

2.11.1. L'approche du cadre logique

L'approche du cadre logique est une méthode d'évaluation qui est utilisée pour évaluer les résultats d'un projet ou d'un programme. C'est une représentation visuelle de la manière dont un projet ou un programme est sensé fonctionner. L'approche du cadre logique en tant que méthode d'évaluation permet de déterminer les objectifs d'un projet ainsi que les possibles défis et obstacles susceptibles d'affecter le projet ou le programme. Kaplan et Garret (2005) affirment que « l'approche du cadre logique est une représentation graphique ou une carte de la relation entre les ressources, les activités d'un programme et les résultats recherchés, et qui identifie également les bases théoriques et les assertions du programme ». Midland et Lancashire (2016) affirment que le fait de « créer un cadre logique est considéré comme important car il exige que les programmes articulent entièrement et clairement la vision et les objectifs, introduisant ainsi une approche plus structurée à l'évaluation et posant des hypothèses claires à vérifier ».

2.11.2. Les composantes de l'approche du cadre logique

Comme défini plus haut, l'approche du cadre logique est une méthode d'évaluation utilisée pour mesurer l'impact des résultats d'un projet. Cette méthode permet de déterminer si les objectifs du projet ont été atteints à temps, en utilisant les ressources allouées, dans la limite du budget arrêté, et en respectant les exigences des clients du projet. La méthode est constituée d'un certain nombre d'éléments qui sont : l'investissement, le rendement, l'activité, le résultat et l'impact.

2.11.2.1. L'investissement

L'investissement du projet renvoie aux moyens engagés par les sponsors. L'investissement est encore connu sous le nom de ressources du projet. Ces ressources englobent les ressources financières, les ressources matérielles, les ressources humaines, les ressources temporelles et les ressources informationnelles. Ces ressources déterminent le succès du projet et, pour cette raison, le gestionnaire de projet doit leur accorder une attention particulière.

2.11.2.2. Les activités

Les activités dans un projet renvoient aux différentes tâches que le gestionnaire de projet et les membres de l'équipe du projet doivent exécuter afin d'assurer le succès du projet. Ces activités sont divisées en sous-tâches. Ce qui explique la division de ces activités en tâches et en sous-tâches est le désir de faciliter la réalisation de ces activités. Ce sont des actions concrètes et spécifiques que le gestionnaire de projet et les membres de l'équipe du projet doivent mener afin d'assurer la réalisation du projet.

2.11.2.3. Le rendement

Le rendement du projet renvoie aux résultats immédiats produits par celui-ci. Ce rendement englobe les produits, les biens et les services qui proviennent directement de l'exécution du projet.

2.11.2.4. Les résultats du projet.

Les résultats sont les retombées immédiates du projet. Les résultats du projet sont généralement divisés en trois catégories : les résultats à court terme, les résultats à moyen terme et les résultats à long terme. Les résultats à court terme sont les changements immédiats apportés par le projet. Les résultats à long terme sont liés à l'atteinte des objectifs finaux du projet.

2.11.2.5. L'impact.

L'impact du projet renvoie à la combinaison des résultats à court terme, des résultats à moyen terme et des résultats à long terme du projet. L'impact du projet est l'ensemble des changements et des bénéfices qui arrivent du fait de l'implémentation des investissements, des activités et des résultats du projet. L'impact du projet se focalise donc sur l'évaluation des changements et bénéfices générés par le projet, que ce soit à court terme, à moyen terme ou à long terme.

La cadre d'analyse logique a donc été retenu comme méthode d'analyse dans cette étude. Le choix de cette méthode se justifie par le fait qu'elle correspond aux l'objectifs de notre évaluation. Cette méthode est considérée comme appropriée pour notre étude parce qu'elle offre un cadre idéal pour l'évaluation du programme PAIRPPEV.

2.12. Méthodologies d'évaluation de projet.

La méthodologie d'évaluation de projet renvoie aux différentes étapes qui doivent être envisagées au cours de l'évaluation d'un projet ou d'un programme. Il existe des étapes, des

stades ou des phases indispensables dans l'évaluation des résultats d'un projet. Il s'agit de : définir les objectifs de l'évaluation, de choisir la méthode d'évaluation, de collecter et d'analyser les données, de publier les résultats et d'en faire bon usage.

2.12.1. Définition des objectifs de l'évaluation

Définir les objectifs de l'évaluation consiste à clairement énoncer le but de l'évaluation, le champ de l'évaluation, ainsi que les résultats escomptés.

➤ Le choix de la méthodologie d'évaluation

Le choix de la méthodologie d'évaluation consiste à opérer une sélection judicieuse des instruments et des techniques de collecte des données ainsi que des indicateurs en se basant sur les objectifs de l'évaluation.

➤ Collecte et analyse des données.

La collecte et l'analyse des données revient à collecter les données, analyser et interpréter les résultats, afin d'évaluer la performance et l'impact du projet.

➤ Compte rendu de l'évaluation.

Faire le compte rendu de l'évaluation consiste à communiquer les résultats des analyses aux parties prenantes, à partager les leçons tirées et à faire des recommandations pour des projets futurs dans l'organisation.

➤ L'utilisation des résultats.

Les directeurs de projet doivent utiliser les résultats de l'évaluation afin d'éclairer leur processus décisionnel, d'améliorer l'efficacité du projet, d'obtenir les résultats escomptés et d'obtenir les changements positifs du projet.

2.13. Le cadre théorique de l'étude évaluative des projets

La présente section passe en revue les différentes théories d'évaluation utilisées dans cette étude. Les théories utilisées dans l'étude permettront d'analyser les données collectées sur le terrain. Ici, nous utiliserons en tout trois théories qui sont : la théorie du changement de Carol Weiss, la théorie générale des systèmes de Ludwig Von Bertalanffy et la théorie d'évaluation réaliste de Pawson & Tilley. Ces théories ainsi que leur importance pour la présente étude sont explorées dans la suite de notre travail.

2.13.1. La théorie du changement de Carol Weiss (1995)

La théorie du changement est une méthode d'évaluation utilisée pour évaluer des phénomènes complexes dans la société. La théorie du changement offre un cadre aux organisations des temps modernes pouvant leur permettre de contrôler de façon constante la réalisation des objectifs prédéfinis en évaluant la relation entre les résultats d'une intervention et les objectifs de départ de l'intervention, du programme ou du projet. Vogel (2012) définit la théorie du changement comme un « processus continu d'apprentissage basé sur l'analyse et qui procure un aperçu puissant permettant d'accompagner l'implémentation des programmes, des plans, des stratégies ainsi que l'évaluation des impacts, le tout communiqué à travers des diagrammes et des narratifs qui sont mis à jour à des intervalles réguliers ». Ainsi, la théorie du changement est un cadre grâce auquel les organisations et les individus évaluent l'impact des interventions complexes dans la société. La théorie du changement permet de savoir ce qui ne va pas où ce qui n'a pas bien marché dans l'intervention, le programme ou le projet. Il n'existe pas de moment exact pour l'utilisation de la théorie du changement dans une intervention ou dans un projet. C'est pourquoi Jones et Rosenberg (2018) soutiennent dans une étude que la théorie du changement est typiquement développée dans la phase initiale de l'intervention et est basée sur les preuves, les croyances et les supputations. Pour sa part, Reinholz et Andrews (2020) définissent la théorie du changement comme un diagramme ou une description écrite sur les actions, les conditions, les stratégies et les ressources qui facilitent le changement et produisent des résultats. C'est un processus qui permet aux individus et aux organisations d'évaluer le niveau de réalisation des objectifs prédéfinis d'un projet, d'un programme ou d'une intervention.

La période exacte du développement de la théorie du changement n'est pas connue. Toutefois, certains chercheurs soutiennent que les origines de cette théorie remontent aux années 1950 avec les travaux de Kirk Patrick « quatre niveau d'apprentissage de l'évaluation ». La théorie du changement a par la suite été popularisée grâce aux travaux des chercheurs américains tels que Weiss, Chen, Rossi, Patton et Quin. Carol Weiss est perçue comme la personne ayant popularisé la théorie du changement. Pour Weiss (1995), toute intervention, tout projet ou programme dans une organisation doivent être évalués. Elle soutient que l'évaluation constitue une partie intégrante de la vie d'un projet ou d'un programme. Pour elle, l'évaluation offre un cadre permettant d'apprécier ce qui a été fait, comment cela a été fait et quand cela a été fait en rapport avec les objectifs prédéfinis de l'intervention. Ceci est dû au fait que les organisations sont caractérisées par des interventions complexes. La compréhension de ces

interventions exige de la part des directeurs de projet un contrôle, une revue et une évaluation des activités de l'intervention.

La première organisation à avoir fait usage de la théorie du changement est l'institut Aspen qui est basée aux États-Unis, et ceci lors de sa table ronde sur le changement communautaire. Weiss, fut membre de cette table ronde qui s'est achevée avec la publication en 1995 d'un livre intitulé Nouvelle approche des initiatives communautaires compréhensives. Weiss explique que la principale raison pour laquelle la plupart des interventions complexes sont difficiles à évaluer est que les hypothèses qui leur servent de base sont mal formulées. Weiss soutient que le but principal de l'évaluation est de « mesurer les effets d'un programme par rapport aux objectifs qu'il s'était fixé, ceci comme un moyen de contribuer aux futures prises de décisions sur le programme et d'améliorer les programmations futures ». Ceci indique que la principale raison de l'utilisation de la théorie du changement est le désir de vérifier si les objectifs fixés dès le début de l'intervention ont été atteints dans les délais et dans la limite des ressources disponibles. Elle ajoute que la théorie du changement présente un ensemble d'hypothèses qui expliquent les différentes étapes conduisant à la réalisation des objectifs à long terme de l'organisation. Cette théorie met également en exergue le rapport entre les activités d'une intervention et les résultats obtenus à chaque étape.

Weiss (1995) soutient que les parties prenantes et les concepteurs des interventions, des projets ou des programmes communautaires complexes doivent s'appuyer sur la théorie du changement pour guider leurs initiatives. Elle affirme également qu'en appliquant de façon efficace la théorie du changement dans les projets et programmes, ces derniers verront automatiquement leurs plans d'évaluation générale améliorés et renforcés, de même que leur capacité à atteindre les résultats prévus dans leurs interventions. Weiss ajoute également que les parties prenantes « doivent définir la séquence des résultats qui sont sensés se produire à la suite d'une intervention et programmer une stratégie de suivi et d'évaluation afin de vérifier si ces résultats attendus se produisent effectivement » (Weiss, 1995). Il ressort de tout ce qui précède que l'évaluation a pour but principal d'améliorer le processus décisionnel dans les organisations. Ceci est dû au fait que les décisions sont prises sur la base des données collectées qui permettent d'avoir une idée précise de l'intervention. Ci-dessous se trouve l'application de la théorie du changement à la présente étude.

2.13.1.1. Application de la théorie du changement à la présente étude

La théorie du changement portée par Weiss est basée sur l'idée selon laquelle tout projet ou programme doit être évalué à un moment donné. Le processus d'évaluation consiste à évaluer les stratégies, les conditions et les ressources utilisées dans l'exécution du projet. La théorie du changement offre donc un cadre aux directeurs de projet leur permettant de passer en revue ce qui a été fait, comment cela a été fait, s'il y avait une meilleure façon d'aborder l'intervention ou s'il y avait une meilleure façon de réaliser les activités du projet. L'application de la théorie du changement à la présente étude se justifie par le fait qu'elle nous offre la possibilité d'évaluer les différentes stratégies, les conditions et l'utilisation des ressources par les différents acteurs du programme PAIRPPEV. Cette théorie nous permettra de voir si les objectifs fixés dès le début _ à savoir l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables ont été atteints dans la limite du temps fixé et en utilisant les ressources prévues. En d'autres termes, la théorie du changement définie par Weiss sera très précieuse pour cette étude dans la mesure où elle nous permettra d'évaluer les résultats du programme PAIRPPEV par rapport aux objectifs et à la mission qui était le sien au départ.

2.13.1.2. Lien entre la théorie du changement et l'étude

La théorie du changement est une méthode d'évaluation utilisée pour l'évaluation des projets complexes. Ceci permet d'établir le premier lien avec notre étude. En effet, la présente étude cherche à évaluer le programme PAIRPPEV qui est un programme complexe composé de trois sous-projets, à savoir le PAIRPER, le PAIRPHA et le PAIRMA. La théorie du changement en tant que méthode d'évaluation permet également de « mesurer les effets d'un programme par rapport aux objectifs qu'il s'était fixé, ceci comme un moyen de contribuer aux futures prises de décisions sur le programme et d'améliorer les programmations futures » (Weiss, 1995). Ceci nous permet d'établir le deuxième lien avec notre étude qui vise à mesurer l'impact du programme PAIRPPEV sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables en essayant de comprendre pourquoi plus d'une décennie après le lancement de ce programme, les résultats ne sont pas satisfaisants. L'étude a également pour but de proposer des ajustements pour une meilleure exécution du programme PAIRPPEV, d'où la pertinence de la théorie du changement comme méthode d'évaluation.

2.13.2. La théorie d'évaluation réaliste de Pawson et Tilley, 2006

La théorie d'évaluation réaliste est une perspective philosophique dans laquelle l'univers social est perçu comme réel. La théorie réaliste est une approche d'évaluation développée par Pawson et Tilley en 1997 et revue en 2006. Cette théorie est basée sur l'idée selon laquelle les

actions d'intervention dépendent largement des mécanismes propres à chaque contexte. La théorie réaliste de Pawson et Tilley (1997) est basée sur l'équation suivante : « résultat = mécanisme + contexte ». Ces auteurs affirment que le mécanisme met l'accent sur l'initiative qui va apporter le changement dans la société, l'organisation ou chez l'individu. Les résultats quant à eux s'attardent sur les progrès obtenus et le contexte dans lequel cette l'intervention a été faite.

Pour ceux qui utilisent l'évaluation réaliste, les questions cruciales sont : pour qui ? Dans quelles circonstances ? Dans quelles perspectives ? Comment ? Pawson et Tilley (2006) soutiennent que ceux qui utilisent la théorie d'évaluation réaliste sont beaucoup plus occupés à développer et à tester des hypothèses a propos des résultats qui ont été obtenus, le mécanisme qui a permis d'arriver à ces résultats et le contexte dans lequel ils ont été obtenus. Les auteurs insistent sur le fait que si le contexte change, l'évaluation ne peut jamais être la même. Chaque organisation opère dans un contexte précis avec ses propres réalités. Ainsi il est nécessaire de prendre en compte le contexte qui entoure l'organisation. Dans la théorie d'évaluation réaliste, d'après Pawson et Tilley (2006), l'accent est mis sur la configuration résultat-mécanisme-contexte qui révèle dans quelle mesure les interventions sont censées se dérouler, ainsi que le contexte et les conditions de leur exécution.

Pawson et Tilley soutiennent qu'une intervention sociale donnée ne peut pas avoir le même succès partout et avec tout le monde. C'est pour cette raison que la théorie d'évaluation réaliste met l'accent sur « qu'est-ce qui marche, avec qui, dans quelles circonstances ou conditions, et comment ». En effet, chaque organisation est unique et opère dans un environnement spécifique. Il n'existe donc pas une approche universelle pour l'évaluation d'un projet. Mais sur la base des objectifs d'un projet, l'évaluateur peut décider de ce qu'il va évaluer et de la manière de le faire.

Pour leur part, Blamey et Mackenzie (2007), révèlent dans une étude que la théorie d'évaluation réaliste est indispensable pour mesurer le lien entre le contexte, le mécanisme et le résultat. Ces chercheurs démontrent également que la théorie d'évaluation réaliste peut être utilisée pour comprendre une intervention consistant à arrêter une fumé. Avec la théorie d'évaluation réaliste, ce qui compte n'est pas seulement de savoir quel résultat a été obtenu ; ce qui compte est plutôt de savoir quel résultat a été obtenu, dans quel contexte et à travers quel mécanisme.

Pawson et Tilley concluent en Affirmant que : « le réalisme soutient que les mécanismes comptent parce qu'ils produisent des résultats et que le contexte compte parce qu'il modifie le processus par lequel une intervention produit des résultats. Le contexte et le mécanisme doivent donc systématiquement faire l'objet de recherches au même titre que l'intervention et le résultat. Par conséquent, tout plan de recherche ou d'évaluation qui écarte l'analyse du contexte pour ne présenter que les seuls effets de l'intervention limitent la capacité à comprendre comment, quand, et pour qui l'intervention sera efficace ». Ainsi, la théorie d'évaluation réaliste est applicable aux interventions qui sont considérées comme étant très complexes et pas faciles à évaluer. La nécessité de recourir à la théorie d'évaluation réaliste pour l'évaluation des projets, des programmes et des interventions s'impose pour la simple raison qu'une même intervention pourrait ne pas marcher partout et pour tout le monde.

2.13.2.1. Application de la théorie d'évaluation réaliste à la présente étude.

La théorie d'évaluation réaliste en tant que méthode d'évaluation, est une approche utilisée par les évaluateurs afin de concevoir le plan des activités complexes et d'améliorer la planification et la gestion des interventions complexes dans la sphère sociale. Cette théorie permet aux directeurs de projet d'identifier ce qui marche et ce qui ne marche pas, de même que les raisons pour lesquelles ça marche et les raisons pour lesquelles ça ne marche pas. Cette théorie permet aux directeurs de projet d'identifier les insuffisances relatives à l'exécution d'une intervention, d'identifier les effets inattendus d'une intervention de fournir des bases pour évaluer les résultats et les impacts d'une intervention. Cette théorie est capitale dans le cadre de cette étude, car elle nous permettra d'évaluer les résultats du programme PAIRPPEV en prenant en compte le contexte. Dans nos efforts pour évaluer le programme PAIRPPEV en rapport avec l'insertion socioprofessionnelle et la réinsertion des personnes vulnérables, la théorie d'évaluation réaliste sera très utile dans la mesure où elle nous permettra de comprendre les mécanismes mis en place pour obtenir les résultats escomptés ; cette théorie permettra également de comprendre le contexte. La théorie d'évaluation réaliste nous permettra également d'évaluer les résultats du projet en rapport avec les objectifs prédéfinis ainsi que les ressources allouées à l'exécution du projet.

2.13.2.2. Lien entre la théorie d'évaluation réaliste et l'étude

La théorie d'évaluation réaliste de Pawson et Tilley (1997) est basée sur l'équation suivante : « résultats = mécanisme + contexte » les concepteurs de la théorie d'évaluation réaliste identifient trois éléments majeurs dans l'évaluation d'un projet. Le premier est le

mécanisme qui examine la mise en œuvre de l'initiative sensé apporter du changement dans la société, l'organisation ou l'individu. Dans notre étude, ce mécanisme est la conception et la mise en œuvre du programme PAIRPPEV. Le deuxième élément de la théorie d'évaluation réaliste est le contexte ; il tient compte de l'ensemble des conditions sociales, économiques, juridiques, etc. spécifiques qui caractérisent l'environnement dans lequel le projet est exécuté. Dans notre étude, ce contexte est le contexte camerounais depuis le lancement du programme PAIRPPEV jusqu'au moment où cette étude est menée. Le troisième élément que la théorie d'évaluation réaliste examine est le résultat, c'est-à-dire les retombées du projet, notamment en rapport avec les deux éléments précédents. Dans notre étude, ce résultat est l'impact de l'implémentation du programme PAIRPPEV sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le contexte camerounais.

2.13.3. La théorie générale des systèmes de Ludwig Von Bertalanffy, 1969

La théorie générale des systèmes généralement connu sous l'appellation d'approche systémique a été développée par Bertalanffy, un biochimiste allemand en 1969. Cette théorie a été développée grâce à ses efforts pour appréhender le développement de la nature et le comportement des systèmes en biologie. Au départ, la théorie des systèmes telle que perçue par Bertalanffy avait pour but de chercher à comprendre comment les organismes vivants opèrent en interne. La théorie générale des systèmes stipule qu'un système est une série d'éléments interconnectés et interdépendants qui sont liés de sorte que tout mouvement ou toute action sur l'un des éléments est susceptible d'affecter le système dans son ensemble. Ainsi, au cours d'une réflexion sur le travail de Bertalanffy, Frye et Hemman (2012) soutiennent que l'appréciation d'un résultat ne s'explique pas que par les éléments, mais la relation entre ces éléments et leur environnement est importante.

Tanah (2015) souligne qu'un système est une unité qui est constituée d'une série d'éléments interconnectés et interdépendants de sorte que tout changement dans l'un des éléments affecte tous les autres éléments. Ceci signifie que les éléments de tout système sont interconnectés de sorte que tout changement dans l'élément A affecte automatiquement l'élément B.

Pour Bertalanffy, il existe deux systèmes. Il s'agit du système ouvert et du système fermé. Un système fermé est un système dans lequel les interactions ne se font qu'entre les composantes du système et non avec l'environnement. D'autre part, un système ouvert est un système qui reçoit des données de l'environnement et envoie des données dans l'environnement à son tour. (Walonick, 1993). Cette théorie recommande que pour l'évaluation d'une

intervention, d'un projet ou d'un programme, le directeur du projet ou l'évaluateur doivent s'assurer que toutes les activités du projet sont effectivement contrôlées. Tout comme un organisme ou une organisation, un projet ou une intervention est constitué d'éléments interdépendants. Le succès d'un projet ou d'une intervention dépend largement de la capacité du directeur de projet à coordonner de façon efficace les différentes activités d'un projet.

2.13.3.1. Application de la théorie générale des systèmes à la présente étude.

Les recherches de Ludwig Von Bertalanffy lui ont permis de découvrir qu'il existe une interaction entre les différents éléments qui constituent un organisme. Il soutient que tout dysfonctionnement de l'un des éléments affecte automatiquement le bien-être général de l'organisme. Ceci est dû au fait que ces éléments sont interconnectés et travaillent en étroite collaboration. Cette théorie est précieuse dans le cadre de notre étude, car elle offre une base pour l'évaluation du programme PAIRPPEV. Cette théorie soutient que l'ensemble est la somme de tous les éléments. Ceci implique que pour comprendre le système tout entier, l'individu doit d'abord gérer tous les éléments qui le constituent. Puisque cette théorie considère chaque intervention comme étant constituée d'un certain nombre d'éléments, il nous permettra de comprendre comment la gestion efficace de l'environnement interne et de l'environnement externe du programme PAIRPPEV facilitera l'atteinte des objectifs fixés. Le succès du programme PAIRPPEV dépendra donc de la capacité du directeur de projet à gérer efficacement les ressources les mécanismes et le contexte dans lequel le projet est exécuté.

2.13.3.2. Lien entre la théorie générale des systèmes et l'étude

La théorie générale des systèmes de Ludwig Von Bertalanffy postule qu'un système est un ensemble constitué de plusieurs éléments interconnectés et liés de sorte que le dysfonctionnement de l'un des éléments entraîne automatiquement le dysfonctionnement de tout le système. Le lien de cette théorie avec notre étude se trouve dans le programme PAIRPPEV. En effet, c'est un ensemble composé de plusieurs éléments qui sont le gestionnaire du projet, les employés du programme, le comité de pilotage, etc. Tous ces éléments sont interdépendants et doivent fonctionner de façon harmonieuse pour une bonne marche du programme.

2.13.4. Cohérence entre les théories et les sous-variables

Par cohérence entre les théories et les sous-variables il faut entendre l'harmonie ou la congruence entre les sous-variables de l'étude et les théories choisies pour les évaluer. Les sous-variables sont des éléments issus de l'éclatement de la variable indépendante afin de faciliter la

compréhension du phénomène étudié. Ainsi, dans cette étude, nous avons obtenu quatre sous-variables qui sont : la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation.

2.13.4.1. Cohérence entre la sous-variables « conception » et la théorie

La théorie choisie pour évaluer la conception du programme PAIRPPEV est la théorie du changement de Carol Weiss. En effet, cette théorie offre un cadre idéal pour l'évaluation de la conception des projets. Ainsi, Jones et Rosenberg (2018) affirment dans une étude que la théorie du changement est typiquement développée dans la phase initiale de l'intervention. Cette théorie recommande l'utilisation des informations disponibles afin de concevoir un projet dans les meilleures conditions possibles. Reinholz et Andrews (2020) renchérissent en définissant la théorie du changement comme un diagramme ou une description écrite sur les actions, les conditions, les stratégies et les ressources qui facilitent les résultats.

2.13.4.2. Cohérence entre la sous variable « mise en œuvre » et la théorie

La théorie choisie pour évaluer la mise en œuvre du programme PAIRPPEV est la théorie d'évaluation réaliste. Ce choix se justifie par la spécificité de cette théorie qui fait qu'elle soit idoine pour ce genre d'exercice. En effet la théorie d'évaluation réaliste est basée sur l'idée selon laquelle la mise en œuvre des projets dépendent largement des mécanismes propres à chaque contexte. Pawson et Tilley (1995) résumant la théorie d'évaluation réaliste dans l'équation suivante : « résultat = mécanisme + contexte ». En d'autres termes, la mise en œuvre d'un projet ne peut produire des résultats positifs que si le contexte dans lequel il se fait est bien maîtrisé.

2.13.4.3. Cohérence entre la sous-variable « suivi » et la théorie

Pour l'évaluation du suivi du programme PAIRPPEV, la théorie générale des systèmes de Ludwig Von Bertalanffy a été jugée appropriée. En effet, la théorie générale des systèmes postule que tout système est un ensemble constitué de plusieurs éléments interconnectés et liés de sorte que le dysfonctionnement de l'un des éléments entraîne automatiquement le dysfonctionnement de tout le système. L'évaluation du suivi du projet consistera donc à évaluer le suivi de tous les éléments de celui-ci.

2.13.4.4. Cohérence entre la sous-variable « évaluation » et la théorie

La théorie générale des systèmes a été également jugée appropriée pour l'évaluation de l'évaluation du programme PAIRPPEV. Cette théorie offre un excellent cadre pour cet exercice, car elle permet de prendre en compte l'évaluation de tous les éléments du programme.

2.14. Présentation du programme d'appui à l'insertion et à la réinsertion professionnelle des personnes vulnérables (PAIRPPEV)

Dans le cadre de la lutte contre l'inadaptation sociale et la délinquance juvénile, le Ministère des Affaires Sociales (MINAS) et le Fonds National de L'Emploi (FNE) ont signé en date du 04 Aout 2006 une convention de partenariat relative à la mise en œuvre du Programme d'Appui à l'insertion et à la réinsertion Socio-Professionnelle des personnes vulnérables (PAIRPPEV). Ce projet est une initiative du MINAS et du FNE qui vise l'insertion et la réinsertion des personnes vulnérables. Ce projet s'inscrit en droite ligne avec la politique gouvernementale en rapport avec les personnes vulnérables que sont les personnes à mobilité réduite, les populations marginales, les enfants de la rue, les victimes de guerres et de catastrophes naturelles.

2.14.1. Cadre institutionnel du projet

La constitution du Cameroun stipule dans son préambule entre autres que « tous les Hommes sont égaux en droits et en devoirs. L'Etat assure à tous les citoyens les conditions nécessaires à leur développement. La nation protège et encourage la famille, base naturelle de la société humaine. Elle protège la femme, les jeunes, les personnes âgées, et les personnes handicapées... » (MINAS/FNE, 2006). La loi no 83/013 du 21 juillet 1983 relative à la protection des personnes handicapées stipule en son article 3 que « La formation, l'orientation professionnelle, l'emploi... du mineur ou de l'adulte handicapé ou encore vulnérable constituent une obligation de solidarité nationale... ». A travers cette initiative, le gouvernement camerounais a décidé de faire de la formation et de l'insertion professionnelle des personnes handicapés et autres personnes vulnérables un devoir de solidarité nationale. C'est d'ailleurs pour cette raison que le MINAS a pour mission :

- La protection sociale de l'enfance et des handicapés,
- La prévention et le traitement de la délinquance juvénile et de l'inadaptation sociale ;
- La facilitation de la réinsertion sociale et de la lutte contre toute forme d'exclusion et
- La promotion de la solidarité nationale (MINAS/FNE, 2006).

La mission principale du FNE étant de promouvoir l'emploi et de favoriser l'insertion socio-professionnelle des personnes sans distinction de statut telle que déclinée par le décret no 90/805/PR du 27 avril 1990 portant création de cet organisme, le MINAS et le FNE tous deux conscients de leurs missions et des actions communes qu'ils doivent mener, pour faciliter l'insertion et la réinsertion des personnes vulnérables ont élaboré un programme constitué de trois projets ; à savoir :

- Le Projet d'Appui à l'Insertion et à la Réinsertion socio-Professionnelle des Enfants de la Rue (PAIRPER),
- Le Projet d'Appui à l'Insertion et à la Réinsertion socio-Professionnelle des Personnes Handicapées (PAIRPHA) et
- Le Projet d'Appui à l'Insertion et à la Réinsertion socio-Professionnelle des Populations Marginales (PAIRMA).

Ce programme vise principalement les insertions directes, les formations sur le tas, les formations formelles, et la promotion des projets d'auto emploi, et des microentreprises à travers l'appui au montage de projet, la formation des promoteurs, et le suivi-encadrement de ces activités. La convention de partenariat signée par le MINAS et le FNE dans son article 1 identifie un programme constitué de trois projets d'appui. L'article 2 de la même convention stipule que les trois projets doivent être exécutés pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction si l'une des parties n'y met fin par écrit avec un préavis d'au moins 06 mois.

2.14.2. Cadre général d'intervention

Le cadre général d'intervention du programme PAIRPPEV présente l'objectif global et les objectifs spécifiques ainsi que les pistes d'action pouvant faciliter l'insertion et la réinsertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.

2.14.2.1. Objectif global du programme PAIRPPEV

Pour ce qui est de l'objectif global, le programme PAIRPPEV a pour objet l'insertion professionnelle des populations vulnérables à travers la formation professionnelle dans divers métiers et la promotion des projets d'auto emploi et de micro entreprise générateurs de revenus. Le PAIRPPEV favorise ainsi l'autonomisation de ces personnes, prenant en compte le fait qu'elles rencontrent trop souvent des difficultés relativement importantes pour accéder librement à l'emploi (Convention MINAS/FNE, 2006).

2.14.2.2. Objectifs spécifiques du programme PAIRPPEV

L'article 3 de la convention de partenariat entre le MINAS et le FNE énumère les objectifs spécifiques que vise le programme PAIPPEV. Il s'agit de :

- Faciliter les insertions directes et les insertions indirectes à travers des programmes de placement et des formations qualifiantes,

- Apporter une assistance technique et ou financière aux promoteurs à travers l'appui au montage des projets, à la formation en gestion et au financement des micro structures, ou des auto emplois,
- Apporter un suivi-encadrement des projets financés dans le cadre de ce programme,
- Valoriser le savoir-faire,
- Promouvoir la création des emplois décents,
- Promouvoir la création des richesses participant à la croissance et au développement,
- Faire des populations vulnérables de véritables individus autonomes et actifs dans la création et la production de la richesse nationale et
- Susciter l'adhésion des entreprises à la charte de solidarité nationale par le recrutement des personnes vulnérables qualifiées.

2.14.3. Populations cibles et bénéficiaires

L'article quatre de la convention de partenariat est consacré aux populations cibles et bénéficiaires. Le programme PAIRPPEV tel qu'indiqué un peu plus haut ne prend pas en compte toutes les personnes vulnérables mais uniquement celles qui sont en âge d'apprentissage et de professionnalisation, et qui sont capables d'occuper un emploi salarié. Le programme prend donc en compte :

- Les enfants de la rue,
- Les personnes handicapées et
- Les populations marginales.

D'après la convention de partenariat MINAS/FNE (2006), ces personnes devront préalablement se faire enregistrer dans le fichier du FNE et se soumettre aux procédures en vigueur dans cet organisme.

2.14.4. Gestion du programme PAIRPPEV

La convention de partenariat entre le MINAS et le FNE dans son article 5 convient de la création des organes chargés de gérer le programme PAIRPPEV. Les parties conviennent de la création des organes ci-dessous :

- Le comité de pilotage ;
- Le comité du crédit.

Ces deux organes ont chacun pour ce qui les concerne des rôles claires et précis à jouer pour faciliter l'atteinte des objectifs préalablement définis par le MINAS et le FNE.

2.14.4.1. Le Comité de pilotage

Il s'agit de l'instance suprême du programme. Ce comité est présidé par le Ministre des Affaires Sociales ou son représentant, assisté par le DG du FNE comme étant vice-président. La convention de partenariat dans son article 6 renseigne que ce comité comporte 8 membres au total. Il s'agit de :

- 02 membres du MINAS,
- 01 membre du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP),
- 01 membre du Ministère de l'Economie et des finances (MINEFI),
- 02 membres du FNE.

2.14.4.2. Mission du comité de pilotage

La convention de partenariat dans son article 6 renseigne à suffisance sur les missions qui sont assignées au comité du pilotage du programme. Il est à noter que le comité de pilotage du programme définit la politique et donne les orientations nécessaires au programme. Il est en outre chargé en ce qui le concerne de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation dudit programme. Il s'agit entre autres :

- D'approuver le budget et le programme d'action,
- D'arrêter toutes les mesures d'accompagnements nécessaires à la réussite du programme,
- D'assurer la reconstitution des fonds de financement en recherchant de nouveaux financements,
- D'examiner et d'approuver les rapports d'activité,
- D'arrêter les mesures appropriées si nécessaires pour assurer sa pérennité et
- De se réunir trimestriellement et en cas de besoin, ceci sur convocation de son président.

2.14.4.3. Le comité de crédit du programme PAIRPPEV

La convention de partenariat MINAS/FNE (2006) dans son article 7 est consacrée au comité de crédit. Il s'agit d'un organe du programme chargé de recenser les jeunes personnes vulnérables et de définir les conditions à remplir pour bénéficier du crédit. Dans cet article, il est dit que le comité de crédit est présidé par le DG du FNE ou son Représentant. Ce comité est constitué de 7 personnes dont :

- 03 représentants du MINAS
- 03 représentants du FNE et

- Un secrétaire.

Ce comité de crédit se réunit sur convocation de son président suivant les procédures du FNE en matière d'octroi des crédits. Toute autre personne peut être invitée par le président du comité de crédit en fonction de ses compétences. Ce comité se réunit pour examiner les demandes de crédit en fonction du chronogramme et des orientations du comité technique. Il s'agit :

- D'examiner et d'approuver les demandes de crédits dans le cadre du programme,
- D'émettre éventuellement des recommandations pour la réussite des projets approuvés.

Ceci représente les missions confiées au comité de crédit du programme PAIRPPEV.

2.14.5. Responsabilités des parties prenantes

La convention de partenariat MINAS/FNE (2006) dans son article 8 définit les modalités de mise en œuvre du programme. Il est décidé que le programme sera exécuté par projet en fonction des priorités du MINAS et des éventuels bailleurs de fonds. L'article définit clairement les responsabilités des parties prenantes. Pour ce qui est du MINAS, il est le maître d'ouvrage du programme. Il a donc pour responsabilité :

- De mettre à la disposition du FNE les fonds nécessaires au déroulement du programme,
- D'identifier et de sélectionner les populations cibles,
- De mettre à la disposition du FNE les personnes cibles et éligibles,
- De participer aux différents comités stratégiques de pilotage et de crédit à travers le secrétariat permanent,
- D'apporter tout autre appui nécessaire au programme tout en veillant à son bon déroulement et
- De veiller à l'application des recommandations des différents comités pour la réussite des projets approuvés (l'article 9 de la convention de partenariat MINAS/FNE, 2006).

L'article 10 de la même convention de partenariat définit les responsabilités dédiées au FNE. Le FNE étant l'agent principal d'exécution de ce programme a pour responsabilités :

- De participer aux comités de crédits,
- D'assister les candidats au montage de leurs plans d'affaire,
- De faciliter et d'assurer le placement des personnes formées et à former,
- De participer aux différents comités de pilotage technique et de crédit,
- D'assurer la formation des promoteurs retenus en matière de gestion des micro structures,

- De veiller à l'application des recommandations du comité de crédit pour la réussite des projets approuvés,
- De pré-évaluer les projets présentés par rapport à leur faisabilité et à leur capacité de création d'emploi,
- D'assurer le suivi-encadrement des projets financés ainsi que le recouvrement des crédits,
- De veiller au bon déroulement du programme,
- D'accueillir et d'évaluer les aptitudes des candidats dans les domaines de l'emploi salarié et de l'auto emploi, etc.

Ce chapitre s'est appesanti sur la gestion et l'évaluation de projet. Il a exploré le concept de projet en passant en revue les différents types de projet, les caractéristiques d'un projet, les contraintes du projet et le cycle de vie d'un projet. Le chapitre s'est également penché sur les concepts de gestion et d'évaluation de projet avec un accent particulier sur les critères de performance d'un projet, les types d'évaluation de projet, ainsi que les méthodes et les méthodologies d'évaluation de projet. Le chapitre s'est également penché sur le cadre théorique de l'étude et retenant en tout trois théories d'évaluation pour cette recherche. Le chapitre se termine par la présentation du programme PAIRPPER au cours de laquelle on apprend que le programme est conjointement piloté par le MINAS et le FNE, chacune des deux structures ayant des responsabilités, des rôles et des missions à accomplir.

PARTIE II: CADRE MÉTHODOLOGIQUE

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Le chapitre précédent s'est penché sur la gestion et évaluation de projets. Le présent chapitre quant à lui est consacré au cadre méthodologique. Il présente des éléments tels que le plan de recherche, le type de recherche, la localisation de l'étude, la population de l'étude, les techniques d'échantillonnage, ainsi que les outils de collecte de données. Le chapitre examine également la validité et la fiabilité des outils de collecte de données, les techniques d'analyse de données ainsi que les considérations éthiques de l'étude. Le chapitre se termine par l'identification de la principale variable de l'étude et un tableau synoptique qui résume tous les éléments essentiels de l'étude.

3.1. Le type de recherche

D'après Creswell et Clark (2005), il existe plusieurs types de recherche ; il s'agit des recherches descriptives, explicatives, expérimentales, corrélatives, longitudinales, historique, comparatives, des sondages, etc. Le choix du type de recherche dépend de la nature de la recherche. Selon l'approche de la recherche, le chercheur peut choisir le type de recherche approprié. Pour la présente étude, nous avons opté pour une recherche de type évaluatif. Ce type de recherche nous a paru approprié pour la présente étude parce que nous souhaitons évaluer l'impact du programme PAIRPPEV sur l'intégration socioprofessionnelle des personnes vulnérables.

3.2. Le plan de recherche

Le plan de recherche est la structure et l'organisation de l'investigation. Il est développé de manière à obtenir des réponses claires pour les questions de recherche ; c'est aussi le processus par lequel la stratégie va être appliquée (Kerlinger, 1986). Le plan de recherche détaille le processus adopté par le chercheur afin de mener la recherche. C'est un cheminement utilisé par le chercheur afin d'obtenir les résultats souhaités. Il existe plusieurs plans de recherche parmi lesquels un chercheur peut opérer un choix en fonction de la nature et des objectifs de sa recherche. Un plan de recherche peut être inductif, déductif ou mixte. En nous basant sur l'objectif de cette étude qui est d'évaluer l'impact du programme PAIRPPEV sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables, nous avons choisi d'adopter un plan de recherche de type déductif pour cette étude. Il s'agit de l'approche quantitative.

3.3. Localisation de l'étude

La localisation de l'étude se rapporte à l'espace géographique où le chercheur entend mener la recherche. La présente étude est menée dans la région du Centre et plus précisément

à Yaoundé, la capitale politique du Cameroun. Yaoundé est une ville cosmopolite qui est habitée par des camerounais francophones et des camerounais anglophones, en plus d'étrangers de diverses nationalités. Sur le plan administratif, la région du centre est dirigée par un gouverneur qui a dix départements sous son autorité ; il s'agit de la Haute-Sanaga, de la Lékié, du Mbam et Inougou, du Mbam et Kim, du Mfoundi, du Nyon et Kélé, du Nyon et Mfoumou, du Nyon et So'o, de la Mefou Afamba, et de la Mefou Akono. La présente étude est menée dans le département du Mfoundi. Le département du Foundi est constitué de sept arrondissements parmi lesquels se trouve l'arrondissement de Yaoundé 1er où notre étude a lieu. Cet arrondissement abrite de nombreuses institutions étatiques ainsi que des institutions privées. L'arrondissement est considéré comme un centre administratif pour la simple raison qu'il abrite de nombreuses institutions publiques.

3.4. La population de l'étude

La population d'une étude est l'ensemble des éléments, des objets et des personnes qu'un chercheur entend observer au cours d'une étude afin de tirer des conclusions à la fin de son travail. Nachmias et Nachmias (1996) définissent la population d'une étude comme l'ensemble des éléments au sujet desquels le chercheur entend tirer des conclusions à la fin de son travail. La population de l'étude est l'ensemble des éléments dans le monde réel qui intéressent le chercheur (2008). Zibran (2007) quant à lui soutient que la population d'une étude est tout simplement une représentation de la population générale qui n'a pas nécessairement besoin d'être vaste pour être considérée comme une population.

3.4.1. La population cible

La population cible renvoie à tous les éléments, objets, articles et à toutes les personnes visées par l'étude. En général, la population cible a les mêmes caractéristiques que la population totale. La présente étude vise toutes les parties prenantes et les bénéficiaires du programme PAIRPPEV. Ici, les parties prenantes englobent toutes les personnes ayant participé à la réalisation du projet. S'agissant des bénéficiaires, trois principaux groupes ont été ciblés ; il s'agit des handicapés, des enfants de la rue, et des populations marginales.

3.4.2. La population accessible

Onen (2020) affirme que la population accessible peut être définie comme la portion de la population cible à laquelle le chercheur peut raisonnablement avoir accès et dont l'échantillon peut être tirée. La population accessible est la petite portion de la population cible dont l'échantillon est tiré. Pour la présente étude, la population accessible est constituée de tous les participants que nous avons rencontrés sur le terrain lors de la collecte des données. Tous ceux

qui étaient disposés à participer à l'étude étaient immédiatement inclus dans la population accessible. Étant donné qu'il est difficile d'avoir accès à la population générale, nous avons procédé à la définition d'un échantillon de taille raisonnable.

3.5. L'échantillon

L'échantillon est un petit groupe ou un sous-groupe de la population générale qui a été soigneusement sélectionné par le chercheur pour une étude (Cohen et al. 2010). L'échantillon est une petite portion de la population accessible qui a les mêmes caractéristiques que la population générale et qui est représentatif de cette population générale. Gilbert (2008) soutient que l'échantillon doit être tiré de la population accessible et qu'il doit avoir les mêmes caractéristiques que la population dont il est tiré. Pour Merriam (2009), « dans chaque étude, il existe de nombreux sites qui peuvent être visités, de nombreux événements ou activités qui peuvent être observés, de nombreuses personnes qui peuvent être interviewées, de nombreux documents qui peuvent être lus. Ainsi, un chercheur doit choisir quoi, où, quand et qui observer ou interviewer ». L'échantillon est donc le nombre total d'individu ayant effectivement pris part au projet de recherche.

Dans le cadre de cette recherche, un nombre total de 120 participants ont été choisis pour l'étude. Ces 120 participants sont constitués des cadres du programme PAIRPPEV, des personnes en situation de handicap, des enfants de la rue et des populations marginales. En tout, 5 cadres et 18 personnes handicapées, 51 enfants de la rue et 46 personnes issues des populations marginales ont été retenues pour l'étude. Dans chaque catégorie de participant, des individus de sexe masculin et des individus de sexe féminin ont été choisis dans une proportion à peu près égale.

Tableau 1: Echantillon de l'étude

Catégories de participant	Population	Total
Cadres	5	5
Personnes handicapées	18	18
Enfants de la rue	51	51
Membres des populations marginales	46	46
Total	120	120

Source: Travail de terrain, 2024.

3.6. Techniques d'échantillonnage

Les techniques d'échantillonnage sont les méthodes utilisées par les chercheurs pour choisir les participants dans une étude. Ainsi, Ross (2005) soutient que la sélection d'un échantillon dans une population donnée nécessite une élaboration minutieuse de la grille d'échantillonnage. Il explique que cette précaution permet au chercheur de maîtriser la population cible sans risquer de la contaminer avec des entrées incorrectes ou avec des éléments de la population exclue (Ross ; 2005). Pour la présente étude, nous avons opté pour la technique d'échantillonnage non probabiliste plus précisément l'échantillonnage de type ciblé comme méthode de sélection des participants. Nous avons jugé cette méthode de sélection des participants appropriée parce que grâce à sa précision, elle allait nous permettre de travailler avec la quasi-totalité des participants que nous allions rencontrer sur le terrain au moment de la collecte des données. En effet, puisqu'il était difficile de localiser tous les participants, nous avons choisi de travailler avec ceux qui étaient présents.

3.7. Source de données

Les données sont des informations brutes qui n'ont pas encore été traitées. Ce sont des informations de première main qui ont été collectées du terrain et qui doivent être analysées afin d'en tirer des informations utiles. Dans cette étude, nous avons fait usage de deux sources d'information qui sont les sources principales et les sources secondaires.

3.7.1. Les sources principales de données

Les sources principales de données sont des données collectées du terrain par le chercheur. Il s'agit des informations de première main collectées du terrain par le chercheur et qui requièrent une analyse. Ce sont des informations brutes dont l'analyse permet de tirer des conclusions sur le phénomène étudié. Les sources primaires de donnée éclairent la prise de décision dans un travail de recherche. Dans cette étude, les données principales ont été obtenues à partir des réponses des participants au questionnaire que nous leur avons soumis.

3.7.2. Les sources secondaires de données

Les sources secondaires renvoient à toutes les autres sources en dehors des sources primaires qui sont utilisées dans ce travail de recherche. Les sources secondaires de donnée sont des données collectées par d'autres personnes et qui apportent soit des informations d'ordre générale, soit des informations spécifiques sur le phénomène étudié. Selon Lindstrom et al. (2010), cette sorte d'information préalablement collectée n'est pas toujours spécifique, mais s'avère souvent très utile pour la compréhension de la problématique de la recherche. Merriam (2009) affirme que cette sorte de donnée appartient à la catégorie des artéfacts qui sont « des

ouvrages symboliques tels que des écrits, des signes, et des ouvrages non symboliques tels que des outils et des articles d'ameublement ». Ainsi, Glaser et Strauss (1967) affirment que quand quelqu'un se tient dans des rayons de librairie, il est métaphoriquement entouré de voix qui ne demandent qu'à être entendues. Chaque livre, chaque article de magazine représente au moins une personne qui est l'équivalent de l'informateur d'un anthropologue ou de l'interviewé d'un sociologue ».

Dans la présente étude, des sources de donnée secondaire ont été utilisées afin d'apporter des informations générales et des informations spécifiques à la compréhension de la problématique de la recherche. Ces sources nous ont permis d'identifier ce qui a été fait jusqu'ici dans notre domaine de recherche ainsi que le vide qui reste. Les sources secondaires d'information ont été obtenues à partir de livres, d'articles, de revues, de magazines, de thèses de doctorat, de mémoires de master, de journaux, de textes de loi, de décrets, de sites web, etc. Les sources de donnée secondaires ont été très utiles dans cette étude, car elles nous ont permis d'élaborer la revue de la littérature.

3.8. Outil de collecte de donnée

D'après Merriam (2009) « les données ne sont rien de moins que des morceaux d'information que l'on retrouve dans l'environnement. Elles peuvent être concrètes et mesurables comme dans une assemblée, ou invisibles et difficiles à mesurer comme des sentiments. Il existe une pléthore de méthodes de collecte de donnée pour une recherche quantitative et pour une recherche qualitative. Le chercheur a donc la latitude de choisir une combinaison de deux méthodes ou plus, ou tout simplement de choisir une méthode unique ». L'objectif de la présente étude étant de procéder à une évaluation quantitative de l'impact du programme PAIRPPEV sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables, et étant donné que le plan de notre recherche est basé sur la méthode déductive, nous avons choisi d'utiliser le questionnaire comme outil de collecte de données.

3.8.1. Le questionnaire

Un questionnaire est un instrument de collecte de données généralement utilisé pour recueillir des informations numériques chez les participants d'un travail de recherche. Selon Enshassi et al. (2010), un questionnaire est un instrument largement utilisé pour des études descriptives et analytiques afin de collecter des faits, des opinions et des positions des répondants sur la problématique d'une recherche. Le questionnaire administré aux participants de notre étude comprend quatre sections. La conception du questionnaire s'est faite de sorte que

chaque question soit clairement formulée afin d'éviter toute ambiguïté, tout en contrôlant l'expression, l'objectivité et la pertinence pour la recherche. (Idrus, 2001).

La première partie du questionnaire généralement connu sous le nom de partie introductive donne des informations aux participants sur le processus de recherche. Elle commence par la présentation du chercheur, puis de l'institution dont dépend le chercheur, du sujet de recherche, des objectifs de la recherche ainsi que des principes de confidentialité et d'anonymat. Cette partie informe également les participants sur leur liberté de quitter le processus de recherche dès qu'ils ne se sentent plus à l'aise. Cette partie se termine par des instructions sur la manière dont les participants doivent remplir le questionnaire. La deuxième partie du questionnaire est basée sur la variable indépendante de l'étude. Cette partie est divisée en quatre. La première section qui se focalise sur la conception du programme PAIRPPEV va de Q1 à Q5. La deuxième section qui se focalise sur la mise en œuvre du programme PAIRPPEV va de Q6 à Q10. La troisième section qui se focalise sur le suivi du programme PAIRPPEV va de Q11 à Q15. Enfin, la quatrième section qui se focalise sur l'évaluation du programme PAIRPPEV va de Q16 à Q20.

La troisième partie du questionnaire se focalise sur la variable dépendante de l'étude qui est « insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables ». Un total de cinq questions a été formulé afin de mesurer le taux d'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Ces questions vont de Q21 à Q25. La quatrième section du questionnaire se focalise sur les variables sociodémographiques de l'étude. Des informations personnelles tels que l'âge, le sexe, le statut et le niveau d'étude sont collectées à ce stade. Ceci va de Q26 à Q30. Le questionnaire est conçu selon l'échelle de Likert qui va de « tout à fait d'accord » à « pas du tout d'accord ». Nous avons utilisé le mode d'administration directe pour le questionnaire étant donné que la majorité des participants étaient en mesure de lire et de comprendre son contenu. La gradation du questionnaire va de quatre à un. C'est-à-dire : tout à fait d'accord = 4, d'accord = 3, pas d'accord = 2, pas du tout d'accord = 1.

3.9. La validité de l'instrument de collecte de données

La validité de l'instrument de collecte de données renvoie à la capacité de l'instrument à mesurer le problème de recherche tant sur le plan interne que sur le plan externe. La validité se rapporte aussi à l'objectivité de l'instrument de collecte de données. Dans la présente étude, nous avons opté pour la validité interne et la validité externe pour tester la validité de l'instrument.

La validité interne de l'instrument de collecte de données comprend la validité de façade, la validité du contenu et la validité de construction. Pour tester la validité de façade de l'instrument de collecte de données, nous avons, après avoir choisi l'instrument, rencontré notre directeur de mémoire qui, après l'avoir examiné a fait quelques propositions sur la base desquelles le choix final de l'instrument a été effectué. Pour ce qui est de la validité du contenu et de la validité de construction, nous nous sommes assurée que les variables explorées dans le questionnaire étaient bien les variables de notre étude. Nous nous sommes assurée que tous les éléments du programme PAIRPPEV étaient inclus dans l'instrument de collecte des données.

La validité de l'instrument de collecte des données a également été mesurée à travers la validité externe. Ici, nous avons veiller à administrer l'instrument de collecte des données à la population à laquelle il était destiné.

3.10. La fiabilité de l'instrument de collecte des données

La fiabilité est le degré où les mesures ne subissent d'erreur aléatoire. Afin de tester la fiabilité de l'instrument de collecte de données, une étude pilote a été menée sur une petite portion de la population ayant les mêmes caractéristiques que l'échantillon de l'étude. Reis (2012) affirme qu'une étude pilote permet au chercheur de déterminer si une étude est réalisable. Une étude pilote est importante pour un chercheur dans la mesure où elle lui permet d'anticiper sur les points où la recherche pourrait échouer, sur ceux où le protocole de recherche pourrait ne pas être respecté et sur ceux où les instruments de recherche ou les méthodes choisies pourraient être inappropriés. L'étude pilote a été d'une grande utilité dans cette recherche, car elle nous a permis de procéder à des ajustements sur l'instrument de recherche. Le tableau ci-dessous présente la répartition de la population de l'étude pilote.

Tableau 2: Répartition de la population de l'étude pilote

Catégorie des participants	Total
Cadres	3
Personnes handicapées	9
Enfants de la rue	20
Membres des populations marginales	18
Total	50

Source : Travail de terrain, 2024.

Les données collectées des participants ci-dessus ont été analysées afin de tester la fiabilité de l'instrument de collecte des données. Les résultats de l'étude pilote sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 3: Toutes les variables

		Résultats de l'analyse	
		N	%
Cas	Valide	49	95.0
	Exclus ^a	1	5.0
	Total	50	100.0

Source: Travail de terrain, 2024

Tableau 4: Statistiques de fiabilité

Statistiques de fiabilité	
Cronbach's Alpha	Nbre d'éléments
.803	50

Source: Travail de terrain, 2024

Afin de mener l'étude pilote, un total de 50 questionnaires a été administré aux participants. Les données obtenues ont été analysées et utilisées pour tester la fiabilité de l'instrument de collecte de données. L'analyse révèle un alpha de Cronbach de 0.803, qui est très bon. Ceci nous a encouragée à continuer avec l'étude proprement dite.

3.11. Les techniques d'analyse de données

Les techniques d'analyse de données renvoient aux méthodes utilisées par le chercheur pour analyser les données collectées sur le terrain. En général, il existe un grand nombre de méthodes par lesquelles les données peuvent être analysées. La méthode utilisée dépend de l'approche adoptée par l'étude. Un chercheur peut opter pour une technique unique ou pour une association de deux techniques ou plus selon l'objectif de l'étude. Étant donné l'objectif de la présente étude, nous avons opté la technique d'analyse quantitative.

Afin d'analyser les données quantitatives, nous avons utilisé un test d'analyse statistique dans cette étude. En l'occurrence, nous avons utilisé l'analyse de corrélation de Pearson. Nous avons estimé que l'analyse de corrélation de Pearson était le test statistique approprié pour

l'aspect quantitatif de l'étude parce que nous voulions déterminer l'effet de la variable indépendante (programme PAIRPPEV) sur la variable dépendante (insertion socioprofessionnelle). Nous avons utilisé les statistiques descriptives et déductives. Les statistiques descriptives servent à ressortir la répartition des fréquences et du pourcentage des réponses des participants tandis que les statistiques déductives permettent de tester les hypothèses. Ainsi, les données quantitatives ont été analysées en utilisant ce test avec l'assistance de l'ordinateur et l'utilisation d'un logiciel approprié, précisément le SPSS (Statistical Paquage for Service Solution), version 22.0

3.12. Considérations éthiques

Fouka et Mantzourou (2011) affirment que les considérations éthiques renvoient à toute les dispositions prises par le chercheur au cours d'une étude et lors de la publication des résultats afin de protéger les droits et la dignité des participants. L'éthique en recherche exige que le chercheur veille au respect des participants et évite toute situation où des participants se sentiraient contraints à participer à l'étude. Gullemin et Guillam (2008) affirment qu'il existe deux types d'éthique en recherche ; il s'agit de l'éthique procédurale de recherche et de l'éthique pratique de recherche. Dans la présente étude, les deux types d'éthique ont été observés.

L'aspect procédural de l'éthique de recherche observé dans cette étude a consisté à obtenir une autorisation de recherche de la faculté des sciences de l'éducation. Cette autorisation a par la suite été présentée aux participants avant le début des enquêtes. Cette autorisation a également été présentée au MINAS où nous avons mené une grande partie de nos enquêtes.

L'aspect pratique de l'éthique en recherche se rapporte à toutes les règles d'ordre éthique que le chercheur doit observer pendant l'interaction avec les participants. Ainsi au cours de notre étude, les émotions et les sentiments des participants ont été ménagés, les principes de confidentialité, d'anonymat et de participation volontaire ainsi que les droits individuels ont été respectés pour tous les participants. De cette manière, l'identité des participants n'a pas été révélé et est resté secret et les informations sont restées confidentielles. Les participants n'ont pas été forcés à prendre part à l'étude et étaient libres de se retirer à tout moment s'ils ne se sentaient pas à l'aise.

3.13. Identification des variables

Une variable est un élément qui n'a pas une valeur fixe, mais qui change selon les situations. Dans cette étude, nous avons les variables indépendantes et les variables dépendantes.

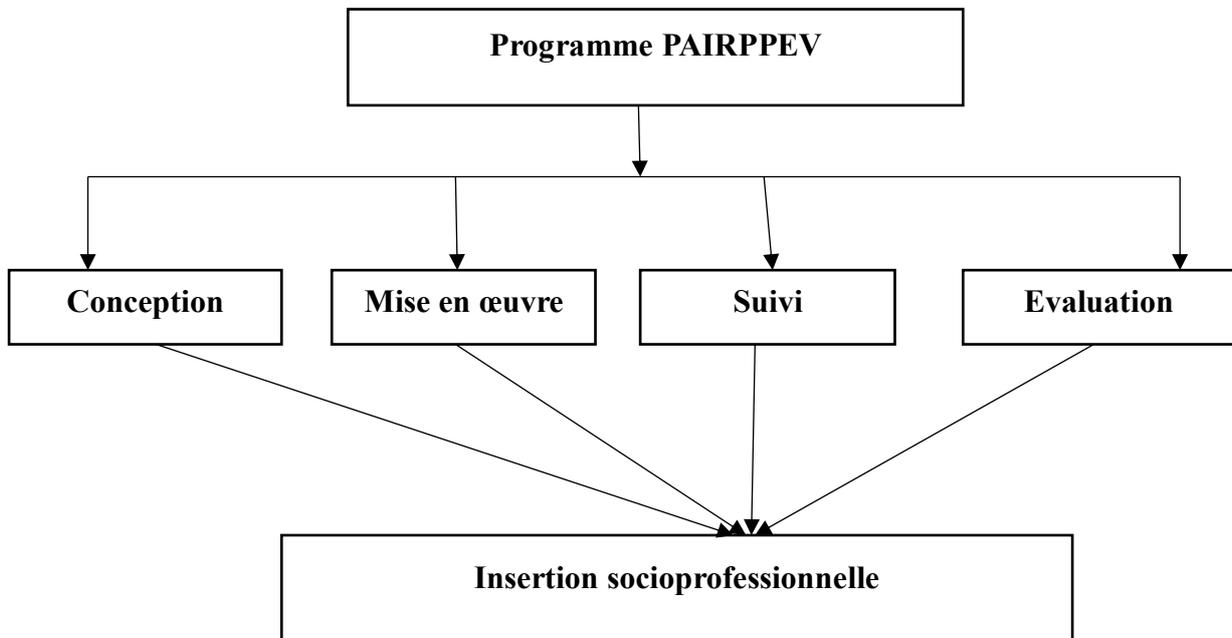
3.13.1. La variable indépendante

La variable indépendante, encore connue sous l'appellation de prédictive est la variable cause. C'est la variable qui est manipulée pour comprendre la variable dépendante. Elle est généralement utilisée pour exprimer les changements dans la variable dépendante. Dans la présente étude, la variable indépendante est le programme PAIRPPEV. Ce dernier est utilisé pour expliquer les changements dans l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. L'opérationnalisation de la variable indépendante débouche sur quatre modalités qui sont la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation.

3.13.2. La variable dépendante

La variable dépendante, généralement connue comme la variable constante est la variable effet. C'est la variable effet, c'est-à-dire la conséquence de quelque-chose. Elle est la variable d'où provient généralement le problème de recherche. Dans la présente étude, la variable dépendante est « l'insertion socioprofessionnelle ».

Figure 5 : Interconnexion des variables et modalités



Source : travail de terrain, 2024

Tableau 5: Tableau synoptique

Sujet	Question principale	Hypothèse principale	Hypothèses secondaires	Sous-variable.	Indicateurs	Modalités
Programme PAIRPPEV et insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi : étude évaluative.	Quel lien significatif y'a-t-il entre le développement du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi ?	Il y'a un lien significatif entre le développement du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi.	HS1 : Il y'a un lien significatif entre La conception du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.	VI1 : Conception.	-Objectif claire ; -Budget ; -Personnel ; -Gestion des risques ; -Étude de faisabilité.	Tout à fait d'accord.
			HS2 : Il y'a un lien significatif entre la mise en œuvre du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.	VI2 : Mise en œuvre.	-Progression des activités ; -Utilisation des ressources ; -Engagement des parties prenantes ; -Collaboration.	D'accord.
			HS3 : Il y'a un lien significatif entre les mécanismes de suivi du programme PAIRPPEV et l'insertion Socioprofessionnelle des Personnes Vulnérables.	VI3 : Suivi.	-Analyse des tendances ; -Équipe de suivi ; -Respect des échéances ; -Suivi continu ; -Identification des risques.	Pas d'accord.
			HS4 : Il y'a un lien significatif entre l'évaluation du programme PAIRPPEV et sur l'insertion Socioprofessionnelle des Personnes Vulnérables.	VI4 : Évaluation.	-Atteinte des objectifs ; -Satisfaction ; -Respect des délais ; -Impact positif ; Réinsertion socio-professionnelle	Pas du tout d'accord.

CHAPITRE 4 : ANALYSE DES DONNÉES, PRÉSENTATION ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Le présent chapitre est consacré à l'analyse, à la présentation et à l'interprétation des résultats. Les résultats sont présentés en deux étapes ; la première aborde les statistiques descriptives et la deuxième les statistiques déductives.

4.1. Les statistiques descriptives

Cette partie présente les résultats des statistiques descriptives de l'étude. Ici, les résultats sont présentés sur la base des variables sociodémographiques de l'étude (l'âge, le sexe, le niveau d'étude et le statut), la variable indépendante (conception, la mise en œuvre, suivi et évaluation du projet PAIRPPEV) et la variable dépendante (l'insertion socioprofessionnelle).

4.1.1. Statistiques descriptives d'après les informations sociodémographiques

Cette partie est basée sur la présentation des statistiques descriptives sur la base des informations sur les participants. Ici, les variables telles que l'âge, le sexe, le niveau d'étude ainsi que le statut des répondants sont analysés.

Tableau 6: L'âge des participants

	Effectifs	Pourcentage	
Valide	15-25	40	34,2
	26-35	34	29,1
	36-45	22	18,8
	46-55	17	14,5
	56 et plus	4	3,4
	Total	117	100,0

Source: Terrain, 2024

Le tableau ci-dessus présente les données sur la répartition de l'âge des participants. Un total de 117 participants ont été retenus pour l'étude. Le tableau révèle que 34,2% d'entre eux étaient âgés entre 15-25 ans, 29,1% entre 26-35 ans, 18,8% entre 36-45 ans. Le tableau révèle également que 14,5% des participants étaient âgés entre 46-55 ans tandis que 3,4% étaient âgés entre 56 ans et plus. Ainsi, la tranche d'âge ayant le plus grand taux de participation se situe entre 15 25 ans .

Tableau 7: Sexe des participants

		Effectifs	Pourcentage
Valide	MASCULIN	68	58,1
	FEMININ	49	41,9
	Total	117	100,0

Source: Terrain, 2024.

Le tableau ci-dessus présente les données sur la répartition du sexe des participants. Il révèle que 58,1% des participants étaient de sexe masculin tandis que 41,9% étaient de sexe féminin. Les participants de sexe masculin ont enregistré le plus grand taux de participation. Ceci est certainement dû au fait que la plus grande partie de la population de l'étude était constituée des enfants de la rue qui sont majoritairement de sexe masculin.

Tableau 8: Niveau d'étude des participants

		Effectifs	Pourcentage
Valide	CEP	51	43,58
	BEPC	41	34,04
	PROBATOIRE	20	17,09
	BAC	5	4,27
	Total	117	100,0

Source : Terrain, 2024.

Le tableau ci-dessus présente les données sur la répartition des participants selon leur niveau d'étude. De cette manière, les résultats révèlent que 43,58% des participants sont détenteurs d'un Certificat d'Etude Primaire, 34,04% d'un BEPC, 17,09% d'un probatoire et 4,07% d'un bac et au-delà. Ainsi, le participant le plus instruit est détenteur d'au moins un BAC.

Tableau 9: Statut des participants

		Effectifs	Pourcentage
Valide	CADRES	5	4,3
	HANDICAPES	15	12,8
	ENFANTS DE LA RUE	51	43,6
	POPULATIONS MARGINALES	46	39,3
	Total	117	100,0

Source: Terrain, 2024.

Le tableau ci-dessus présente des données sur le statut des participants. Il révèle que 4,3% des participants sont des cadres, 12,8% sont des personnes en situation de handicap,

43,6% sont des enfants de la rue, tandis que 39,3% sont des populations marginales. Le pourcentage des enfants de la rue est le plus élevé parmi les participants parce que les personnes vulnérables sont majoritairement constituées de cette catégorie de la population.

4.1.2. Statistiques descriptives sur le programme PAIRPPEV

Cette partie du travail présente les statistiques descriptives sur la variable indépendantes. Ici, les sous-variables de la variable indépendante telles que « conception », « mise en œuvre », « suivi » et « évaluation » du programme PAIRPPEV sont présentées.

Tableau 10 : Statistiques descriptives sur la conception du programme PAIRPPEV

No	Eléments	N	TFA		A		PA		PTA		Moyenne	Ecart type
			f	%	f	%	f	%	f	%		
1	Le programme PAIRPPEV a des objectifs clairs et précis connu de tous.	117	37	31,6	62	53	15	12,8	3	2,6	3,1368	,72997
2	La conception du programme PAIRPPEV tient compte des besoins majeurs des personnes vulnérables.	117	44	37,6	56	47,9	14	12	3	2,6	3,2051	,74900
3	Le programme PAIRPPEV dispose du personnel, du budget et des outils nécessaires au bon fonctionnement du programme.	117	54	46,2	47	40,2	10	8,5	6	5,1	3,2735	,82654
4	Les responsables du programme ont fait une analyse de la faisabilité du programme sur le plan technique, financier, opérationnel et temporel.	117	47	40,2	46	39,3	19	16,2	5	4,3	3,1538	,84706
5	Les responsables du programme ont mis sur pied un plan de gestion des risques pour atténuer les risques identifiés.	117	32	27,4	53	45,3	22	18,8	10	8,5	2,9145	,89609
N valide (liste)		117										

Source : Données du terrain, 2024

Le tableau ci-dessus présente les données sur la conception du programme PAIRPPEV. Il révèle que la majorité des participants (84,6%) affirment que le programme a des objectifs clairs et précis connus de tous ; 74.6% pensent que la conception du programme prend en compte les

besoins majeurs des personnes vulnérables, 86.2% soutiennent que le programme dispose du personnel, du budget et des outils nécessaires à son exécution ; 79,5% des participants affirment que les responsables du programme ont mené une analyse de faisabilité de ce dernier avant son exécution. Enfin, 72.7% des participants reconnaissent que les responsables du programme ont mis sur pied un plan de gestion des risques afin de faire face aux éventuelles menaces.

Table 11: Statistiques descriptives sur la mise en œuvre du programme PAIRPPEV

No	Eléments	N	TFA		A		PA		PTA		Moyenne	Ecart type
			f	%	f	%	f	%	F	%		
6	Les responsables du programme ont veillé à la progression et à l'achèvement des activités d'insertion planifiées au préalable.	11	29	24,8	42	35,9	34	29,1	12	10,3	2,7521	,94601
7	L'allocation et utilisation des ressources ont été faites de manière à optimiser l'atteinte des objectifs relatifs à l'insertion du programme.	117	23	19,7	52	44,4	29	24,8	13	11,1	2,7265	,90615
8	Les responsables du programme ont veillé à l'engagement de toutes parties prenantes.	117	37	31,6	41	35	28	23,9	11	9,4	2,8889	,96291
9	Les responsables du programme ont veillé à la collaboration de l'équipe d'exécution du programme.	117	34	29,1	48	41	25	21,4	10	8,5	2,9060	,91696
10	Les responsables du programme ont fait un plan de financement détaillé des activités d'insertion afin de contrôler les coûts et d'éviter les dépenses superflues.	117	28	23,9	49	41,9	27	23,1	13	11,1	2,7863	,93614
N valide							117					

Source : Données du terrain, 2024.

Le tableau ci-dessus présente les données sur la mise en œuvre du projet PAIRPPEV. Il révèle que 60,7% des participants affirment que les gestionnaires du programme veillent à la progression et à l'achèvement des activités planifiées ; 64,1% des participants soutiennent que l'allocation et l'utilisation des ressources dans le programme sont faites de manière à optimiser l'atteinte des objectifs fixés, 66,6% des participants sont d'avis que les gestionnaires du programme ont veillé à l'engagement de toutes les parties prenantes pour une meilleure exécution des activités ; 70,1% des participants reconnaissent que les gestionnaires du programme ont veillé à la collaboration de tous les membres de l'équipe du programme. Enfin, 65,8% des participants admettent que les responsables du projet ont fait un plan détaillé afin de contrôler les coûts et d'éviter les dépenses superflues.

Tableau 12: Statistiques descriptives sur le suivi du projet PAIRPPEV

No	Éléments	N	TFA		A		PA		PTA		Moyenne	Ecart type
			f	%	f	%	f	%	F	%		
11	Les responsables du programme ont fait une analyse des tendances afin d'anticiper les opportunités, les défis et les ajustements.	117	40	34,2	38	32,5	28	23,9	11	9,4	2,9145	,97885
12	Les responsables du programme ont mis sur pied une équipe de suivi de pourcentage d'achèvement des activités par rapport au plan initial.	117	34	29,1	45	38,5	28	23,9	10	8,5	2,8803	,92998
13	Le programme a respecté les échéances par rapport aux délais prévus dans le planning.	117	36	30,8	46	39,3	24	20,5	11	9,4	2,9145	,94297
14	Les responsables du programme ont veillé à un suivi continu des activités et tâches du programme.	117	32	27,4	43	36,6	26	22,2	16	13,7	2,7778	,10096
15	Le suivi du programme a favorisé l'identification et la gestion des risques.	117	32	27,5	45	38,5	24	20,5	16	13,7	3,1282	,84739
N valide		117										

Source : Données du terrain, 2024.

Le tableau ci-dessus présente les données sur le suivi du programme PAIRPPEV. Il révèle que 66,7% des participants affirment que les gestionnaires de programme font constamment des analyses afin d’anticiper sur les risques, de saisir des opportunités et d’apporter les ajustements nécessaires au programme ; 68,5% des participants soutiennent qu’il existe une équipe de supervision chargée de suivre l’évolution du programme; 71% des participants sont d’avis que le programme respecte la feuille de route initiale; 64,2% des participants reconnaissent que les gestionnaires du programme procèdent à un suivi continu afin de contrôler son évolution. Enfin, 66% des participants admettent que le suivi du programme permet l’identification et la gestion des risques, ce qui est indispensable pour son succès.

Tableau 13: Statistiques descriptives sur l’évaluation du programme PAIRPPEV

No	Eléments	N	TFA		A		PA		PTA		Moyenne	Ecart type
			f	%	f	%	f	%	f	%		
16	Les objectifs préalablement définis ont été atteints par le programme PAIRPPEV.	117	28	23,9	48	41,2	23	19,7	18	15,4	3,0000	,85693
17	Le programme a permis la réinsertion d’un bon nombre de personnes vulnérables.	117	39	33,3	41	35,0	29	24,8	8	6,8	2,9487	,92705
18	Le programme a permis la satisfaction de toutes les parties prenantes	117	32	27,4	50	42,7	17	14,5	18	15,4	2,8205	,90529
19	Le programme a respecté le délai et le budget alloués pour sa réalisation.	117	39	33,3	46	39,3	23	19,7	9	7,7	2,9829	,91898
20	Le programme a eu un impact positif sur les bénéficiaires et les utilisateurs.	117	35	29,9	49	41,9	26	22,2	7	6,6	2,9573	,87487
N valide (liste)		117										

Source : Données de terrain, 2024.

Le tableau ci-dessus présente les résultats des données sur l’évaluation du programme PAIRPPEV. Il révèle que 74,2% des participants pensent que les objectifs du programme PAIRPPEV ont été atteints, 68,3% estiment que le programme PAIRPPEV a permis l’insertion d’un nombre considérable de personnes vulnérables, 70,1% sont d’avis que le programme a abouti à la satisfaction de toutes les parties prenantes, 72,6%

affirment que le programme respecte le temps et le budget prévus pour son exécution. Enfin, 71,8% des participants pensent le programme PAIRPPEV a un impact positif sur les bénéficiaires.

Tableau 14: Statistiques descriptives sur l’insertion socio-professionnelle

No	Eléments	N	TFA		A		PA		PTA		Moyenne	Ecart type
			f	%	f	%	F	%	f	%		
21	Les personnes vulnérables ont obtenu une satisfaction professionnelle	117	33	28,4	49	41,9	23	19,7	12	10,3	3,0427	,80191
22	Le taux de personnes vulnérables sans-emploi a considérablement baissé	117	37	31,8	49	41,9	22	18,8	9	7,7	3,3162	,89883
23	Le programme a permis la stabilité d’emploi aux personnes vulnérables.	117	41	35,0	52	44,4	17	14,5	7	6,6	3,0855	,85674
24	Le programme a donné une place de choix aux personnes vulnérables dans la société.	117	42	35,9	54	46,2	17	14,5	4	3,4	3,1453	,79073
25	L’insertion socioprofessionnelle reste toujours un problème d’actualité tant dans la société et dans le milieu professionnel.	117	35	29,9	58	49,6	18	15,4	6	5,1	3,0427	,81360
N valide		117										

Source: Données de terrain, 2024.

Le tableau ci-dessus présente les données sur l’insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Il révèle que 69,4% des participants sont d’avis que les personnes vulnérables ont dans une certaine mesure obtenu une satisfaction grâce au programme PAIRPPEV, 72,9% estiment que le programme PAIRPPEV a considérablement réduit le nombre de personnes vulnérables sans emploi, 79,9% pensent que le programme PAIRPPEV offre des emplois stables aux personnes vulnérables dans la ville de Yaoundé, 82,1% soutiennent que le programme PAIPPEV améliore le statut et la place des personnes vulnérables dans la société. Enfin, 79,5% des participants reconnaissent que l’insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables demeure un problème majeur au Cameroun de nos jours.

4.2. Les statistiques déductives

Cette partie se penche sur les statistiques déductives de l'étude. Il s'agit de tester les hypothèses. Pour cette opération, le coefficient de corrélation de Pearson a été utilisé pour tester et vérifier les différentes hypothèses de recherche de l'étude. Les tableaux qui suivent présentent les résultats de l'analyse de l'étude par le coefficient de corrélation de Pearson.

4.2.1. Hypothèse 1

Afin de déterminer la relation entre la conception du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables, il est essentiel d'énoncer l'hypothèse alternative et l'hypothèse nulle de l'étude.

Ha1 : IL y'a un lien significatif entre la conception du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.

Ho1 :IL n'y a pas de lien significatif entre La conception du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.

Tableau 15: Corrélation entre la conception du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle

		Conception du projet	Insertion socio-professionnelle
Conception du projet	Corrélation de Pearson	1	,617**
	Sig. (bilatérale)		,000
	N	117	117
Insertion socio-professionnelle	Corrélation de Pearson	,617**	1
	Sig. (bilatérale)	,000	
	N	117	117

** . La corrélation est significative au niveau 0.05 (bilatéral)

Source: Enquête de terrain, 2024.

Le tableau ci-dessus présente les résultats du coefficient de corrélation de Pearson sur la conception du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. La valeur p (,000) est inférieure à l'alpha, qui en sciences sociales est 0.05. la valeur du coefficient de corrélation de Pearson est de 0,617. Ceci indique qu'il existe un lien significatif entre la conception du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables qui est de 61,7%. Le coefficient de corrélation est positif et élevé. Sur la base de ces résultats, l'hypothèse nulle a été rejetée et l'hypothèse alternative a été

retenue. Elle affirme qu'il y'a un lien significatif entre la conception du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Ceci signifie que plus la conception du programme PAIRPPEV est optimisée, plus l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérable est améliorée.

4.2.2. Hypothèse 2

Ha2 : IL y'a un lien significatif entre la mise en œuvre du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.

Ho2 :IL y'a pas de lien significatif entre La mise en œuvre du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.

Tableau 16: Corrélation entre la mise en œuvre du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle

		Mise œuvre du programme	Insertion socio-professionnelle
Mise en œuvre du programme	Corrélation de Pearson	1	,603**
	Sig. (bilatérale)		,000
	N	117	117
Insertion socio-professionnelle	Corrélation de Pearson	,603**	1
	Sig. (bilatérale)	,000	
	N	117	117

** . La corrélation est importante au niveau 0.05 (bilatéral)

Source : Enquête de terrain, 2024.

Le tableau ci-dessus présente les résultats de la corrélation de Pearson sur la mise en œuvre du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. La valeur p (,000) est inférieure à l'alpha, qui en sciences sociales est 0,05. La valeur du coefficient de corrélation de Pearson est de 0,603. Ceci indique qu'il existe un lien significatif entre la mise en œuvre du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables qui est de 60,3%. Le coefficient de corrélation est positif et élevé. Sur la base de ces résultats, l'hypothèse nulle a été rejetée et l'hypothèse alternative a été retenue. Elle affirme qu'il y'a un lien significatif entre la mise en œuvre du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Ceci veut dire que plus le processus d'implémentation du programme PAIRPPEV est optimisé, plus l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables est réussie.

4.2.3. Hypothèse 3

Ha3 : Il y'a un lien significatif entre les mécanismes de suivi du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.

Ho3 : Il n'y a pas de lien de signification entre les mécanismes de suivi du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.

Tableau 17: Corrélation entre le suivi du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle

		Suivi du programme	Insertion socio-professionnelle
Suivi du programme	Corrélation de Pearson	1	,597**
	Sig. (bilatérale)		,001
	N	117	117
Insertion socio-professionnelle	Corrélation de Pearson	,597**	1
	Sig. (bilatérale)	,001	
	N	117	117

** . La corrélation est significative au niveau 0.05 (bilatéral)

Source: Enquête de terrain, 2024.

Le tableau ci-dessus présente les résultats de la corrélation de Pearson entre le suivi du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. La valeur p (,000) est inférieure à l'alpha, qui en sciences sociales est 0,05. La valeur du coefficient de corrélation de Pearson est de 0,597. Ceci indique qu'il existe un lien significatif entre le suivi du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables qui est de 59,7%. Le coefficient de corrélation est positif et élevé. Sur la base de ces résultats, l'hypothèse nulle a été rejetée et l'hypothèse alternative a été retenue. Elle affirme qu'il y'a un lien significatif entre le suivi du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Ceci veut dire que plus le suivi du programme PAIRPPEV est optimisé, plus l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables est réussie.

4.2.4. Hypothèse 4

Ha4 : Il y'a un lien significatif entre l'évaluation du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.

Ho4 : Il n’y a pas de lien significatif entre l’évaluation du programme PAIRPPEV et l’insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.

Tableau 18: Corrélation entre l’évaluation du programme PAIRPPEV et l’insertion socioprofessionnelle

		Evaluation du projet	Insertion socio-professionnelle
Evaluation du projet	Corrélation de Pearson	1	,719**
	Sig. (bilatérale)		,000
	N	117	117
Insertion socio-professionnelle	Corrélation de Pearson	,719**	1
	Sig. (bilatérale)	,000	
	N	117	117

** . La corrélation est significative au niveau 0.05 (bilatéral)

Source: Enquête de terrain, 2024.

Le tableau ci-dessus présente les résultats de la corrélation de Pearson entre l’évaluation du programme PAIRPPEV et l’insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. La valeur p (,000) est inférieure à l’alpha, qui en sciences sociales est 0,05. La valeur du coefficient de corrélation de Pearson est de 0,719. Ceci indique qu’il existe un lien significatif entre l’évaluation du programme PAIRPPEV et l’insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables de 71,9%. Le coefficient de corrélation est positif et élevé. Sur la base de ces résultats, l’hypothèse nulle a été rejetée et l’hypothèse alternative a été retenue. Elle affirme qu’il y’ un lien significatif entre l’évaluation du programme PAIRPPEV et l’insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérable. Ceci veut dire que plus l’évaluation du programme PAIRPPEV est optimisée, plus l’insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables est réussie.

Tableau 19: récapitulatif des résultats

Hypothèses	Alpha	Degré d’importance	Coefficient De corrélation	Décision
RH ₁	0.05	0.000	0.617**	H _a retenue et H _o rejetée
RH ₂		0.001	0.603**	H _a retenue et H _o rejetée
RH ₃		0.000	0.597**	H _a retenue et H _o rejetée
RH ₄		0.000	0.719**	H _a retenue et H _o rejetée

Source : Données du terrain, 2024.

Le tableau ci-dessus présente le récapitulatif des résultats de l'étude. Il révèle que alpha est de 0,000 partout, ce qui est moins de 0,05. Ainsi, tous les coefficients de corrélation de Pearson sont positifs et élevés. Sur la base de ces résultats, toutes hypothèses nulles ont été rejetées et toutes les hypothèses alternatives ont été retenues. Ceci veut donc dire qu'il y'a un lien significatif entre le programme PAIPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi en particulier et au Cameroun en général.

4.3. Interprétation des résultats

L'interprétation des résultats consiste à apporter des explications aux données obtenus sur le terrain. Il s'agit de se servir des chiffres obtenus après l'analyse des données afin de tirer les informations nécessaires à la compréhension du phénomène étudié. Dans la présente étude, nous nous sommes basés sur les objectifs de recherche pour interpréter les résultats.

4.3.1. Objectif de recherche 1

L'objectif de recherche « 1 » se propose d'examiner l'impact de la conception du programme PAIRPPEV sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi. Les données collectées et analysées démontrent qu'il y'a une relation importante entre la conception du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi. Le coefficient de corrélation de Pearson est de 0,617, ce qui indique une relation positive et forte entre la conception du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. En plus, le degré d'importance est de 0,000, ce qui est largement inférieur à 0,05 (alpha) qui est la marge d'erreur standard. Sur la base de ces résultats, l'hypothèse nulle a été rejetée et l'hypothèse alternative a été retenue. Elle affirme que la conception du programme PAIRPPEV influence de façon significative l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.

Ceci signifie que la solution au problème de l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dépend de la qualité de la conception du programme PAIRPPEV. Ainsi, les gestionnaires du programme et les parties prenantes doivent veiller à ce que la conception soit la meilleure possible.

4.3.2. Objectif de recherche 2

L'objectif de recherche « 2 » se propose d'analyser l'impact de la mise en œuvre du programme PAIRPPEV sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi. Les données collectées et analysées démontrent qu'il y'a une relation importante entre la mise en œuvre du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi. Le coefficient de corrélation de

Pearson est de 0,603, ce qui indique une relation positive et forte entre la mise en œuvre du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. En plus, le degré d'importance est de 0,000, ce qui est largement inférieur à 0,05 (alpha) qui est la marge d'erreur standard. Sur la base de ces résultats, l'hypothèse nulle a été rejetée et l'hypothèse alternative a été retenue. Elle affirme que la mise en œuvre du programme PAIRPPEV influence de façon significative l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.

La mise en œuvre joue donc un rôle très important dans les performances du programme. Il serait donc nécessaire de voir dans quelle mesure elle peut être mieux élaborée afin d'améliorer le rendement du programme PAIRPPEV en rapport avec l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.

4.3.3. Objectif de recherche 3

L'objectif de recherche « 3 » se propose d'examiner l'impact du suivi du programme PAIRPPEV sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi. Les données collectées et analysées démontrent qu'il y'a une relation importante entre le suivi du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi. Le coefficient de corrélation de Pearson est de 0,597, ce qui indique une relation positive et forte entre le suivi du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. En plus, le degré d'importance est de 0,000, ce qui est largement inférieur à 0,05 (alpha) qui est la marge d'erreur standard. Sur la base de ces résultats, l'hypothèse nulle a été rejetée et l'hypothèse alternative a été retenue. Elle affirme que le suivi du programme PAIRPPEV influence de façon significative l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.

4.3.4. Objectif de recherche 4

L'objectif de recherche « 4 » se propose d'analyser l'impact de l'évaluation du programme PAIRPPEV sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi. Les données collectées et analysées démontrent qu'il y'a une relation importante entre l'évaluation du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi. Le coefficient de corrélation de Pearson est de 0,719, ce qui indique une relation positive et forte entre l'évaluation du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. En plus, le degré d'importance est de 0,000, ce qui est largement inférieur à 0,05 (alpha) qui est la marge d'erreur standard. Sur la base de ces résultats, l'hypothèse nulle a été rejetée et

l'hypothèse alternative a été retenue. Elle affirme que l'évaluation du programme PAIRPPEV influence de façon significative l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.

Le chapitre « quatre » s'est penché sur l'analyse des données, la présentation et l'interprétation des résultats. Il en ressort que toutes les hypothèses nulles ont été rejetées et toutes les hypothèses alternatives retenues. Le programme PAIRPPEV influence donc de façon positive l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le Mfoundi en particulier et au Cameroun en général.

CHAPITRE 5 : ANALYSE DES RÉSULTATS, RECOMMANDATIONS ET DIFFICULTÉS DE L'ÉTUDE

Le précédent chapitre analyse les données et présente les résultats de l'étude. Le présent chapitre se penche pour sa part sur l'analyse des résultats, les recommandations, les perspectives pour des études futures et les contraintes. Il présente les résultats sur la base des hypothèses de recherche de l'étude, avec l'appui de quelques auteurs en rapport avec les théories appropriées et de notre perception de la réalité sur le terrain.

5.1. Analyse des résultats

L'analyse des résultats de l'étude consiste essentiellement à tirer des conclusions en rapport avec les résultats obtenus. Pour cette étape du travail, il est d'usage d'analyser les résultats de l'étude en rapport avec ceux de précédents travaux dans le domaine. Il s'agit de dire si les résultats de la présente étude convergent ou divergent avec ceux des travaux des prédécesseurs. Pour ce faire, il est essentiel de rappeler les principales hypothèses de l'étude.

Ha : il y'a un lien significatif entre le développement du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi.

Ho : il n'y a pas de lien significatif entre le développement du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi. Les résultats de l'études sont analysés dans les paragraphes qui suivent.

5.1.1. La conception du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle

Les données collectées et analysées démontrent qu'il y'a une relation importante entre la conception du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi. Le coefficient de corrélation de Pearson est de 0,617, ce qui indique une relation positive et forte entre la conception du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. En plus, le degré d'importance est de 0,000, ce qui est largement inférieur à 0,05 (alpha) qui est la marge d'erreur standard. Sur la base de ces résultats, l'hypothèse nulle a été rejetée et l'hypothèse alternative a été retenue. Elle affirme qu'il y'a un lien significatif entre la conception du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.

La conception du programme PAIRPPEV est donc déterminante pour l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Ces résultats reflètent l'opinion des cadres et des bénéficiaires sur la conception du programme tel qu'il existe actuellement. Ces résultats

sont très bons quand on considère la performance de la conception sur l'insertion des personnes vulnérables recensées par la méthode utilisée par les concepteurs du programme. En effet, la convention entre le MINAS et le FNE qui est le document de base du programme PAIRPPEV stipule que « ces personnes devront préalablement se faire enregistrer dans le fichier du FNE et se soumettre aux procédures en vigueur dans cet organisme ».

Cette approche adoptée par les responsables du programme PAIRPPEV présente des limites importantes au regard des règles de la gestion de projet. En effet, Lock (2007) identifie trois éléments incontournables qui doivent être pris en compte dans la gestion de tout projet. Ces éléments sont la qualité, le coût et les délais.

La qualité renvoie au degré d'excellence attendu du produit, du service ou à tout autre résultat auquel le projet se propose d'aboutir. Dans le cas du programme PAIRPPEV la qualité attendue est l'insertion socioprofessionnelle réussie du plus grand nombre possible de personnes vulnérables au Cameroun. La limite de l'approche des responsables du programme réside dans le fait qu'ils se soient contentés d'attendre que des personnes vulnérables viennent s'enregistrer dans le fichier du FNE. En effet toutes les personnes vulnérables ne connaissent pas l'existence du programme PAIRPPEV et les opportunités d'insertion socioprofessionnelle que celui-ci leur offre. Ainsi, les bons résultats enregistrés par le programme PAIRPPEV ne concernent que les personnes vulnérables enregistrées dans le fichier du FNE. Ces résultats ne concernent pas l'ensemble des personnes vulnérables du Cameroun. L'approche des concepteurs du programme a donc restreint le champ d'action de ce dernier en le circonscrivant à un nombre limité de potentiels bénéficiaires. Le fait de limiter le champ d'action du programme aux personnes vulnérables enregistrées dans le fichier du FNE condamne ce dernier à ne pas pouvoir répondre aux normes de qualité attendues. Il s'agit de l'insertion socioprofessionnelle réussie du plus grand nombre possible de personnes vulnérables. Les gestionnaires du programme auraient dû commencer par une évaluation ex-ante ou à priori qui se fait avant le lancement du projet. Ainsi, ils auraient de prime abord procédé à un recensement général des personnes vulnérables sur le terrain en se rapprochant de ces derniers. Cette opération leur aurait permis de déterminer le coût du programme et de fixer des délais afin d'atteindre des objectifs précis sur la base de données fiables.

Une autre limite du programme PAIRPPEV se trouve au niveau de l'équipe du programme désigné dans la convention par l'appellation « comité technique ». En effet, cette équipe est constituée d'agents du MINAS et d'agents du FNE qui travaillent à temps partiel dans le programme. Ceci pose un problème d'efficacité car ces agents auront du mal à sereinement accomplir les tâches qui leur seront confiées dans le cadre du programme. Afin

qu'il soit plus efficace, le programme doit être doté d'une équipe dirigeante qui lui est propre et qui est exclusivement consacrée à son exécution.

5.1.2. La mise en œuvre du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle

Les données collectées et analysées démontrent qu'il y'a une relation importante entre l'implémentation du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi. Le coefficient de corrélation de Pearson est de 0,603, ce qui indique une relation positive et forte entre l'implémentation du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. En plus, le degré d'importance est de 0,000, ce qui est largement inférieur à 0,05 (alpha) qui est la marge d'erreur standard. Sur la base de ces résultats, l'hypothèse nulle a été rejetée et l'hypothèse alternative a été retenue. Elle affirme qu'il y'a un lien significatif entre la mise en oeuvre du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.

La mise en œuvre du programme PAIRPPEV joue donc un rôle très important dans l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Elle comporte cependant quelques limites sans lesquelles elle aurait pu avoir un impact plus important. Ces limites sont liées à l'acquisition et à l'utilisation des ressources.

L'article 8 de la convention entre le MINAS et le FNE portant sur la mise en œuvre du programme PAIRPPEV stipule que « le programme sera exécuté par projets en fonction des priorités du MINAS et des éventuels bailleurs de fond ». Ceci pose un sérieux problème de financement. En effet, le programme PAIRPPEV est financé par des ressources résiduelles issus du fonctionnement du MINAS. Cet état de fait est surprenant quand on considère l'importance de la mission du programme. Afin d'être plus efficace, le programme doit être doté d'un système de financement qui lui est propre.

La deuxième limite de L'article 8 de la convention est liée à l'utilisation des ressources. En effet, au lieu de définir les besoins avant de solliciter des financements comme le prescrit la norme en gestion de projet, la convention prévoit que dans le programme PAIRPPEV on rassemble des fonds avant de décider des actions à mener sur le terrain. Ceci pose un problème de lisibilité et d'efficacité car, c'est en déterminant les besoins d'un projet qu'on peut l'aborder plus efficacement.

5.1.3. Le suivi du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle

Les données collectées et analysées démontrent qu'il y'a une relation importante entre le suivi du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes

vulnérables dans le département du Mfoundi. Le coefficient de corrélation de Pearson est de 0,597, ce qui indique une relation positive et forte entre le suivi du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. En plus, le degré d'importance est de 0,000, ce qui est largement inférieur à 0,05 (alpha) qui est la marge d'erreur standard. Sur la base de ces résultats, l'hypothèse nulle a été rejetée et l'hypothèse alternative a été retenue. Elle affirme qu'il y'a un lien significatif entre le suivi du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.

Le suivi joue donc un rôle important dans l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Toutefois, il aurait été encore plus efficace s'il avait été mieux structuré.

5.1.4. L'évaluation du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle

Les données collectées et analysées démontrent qu'il y'a une relation importante entre l'évaluation du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi. Le coefficient de corrélation de Pearson est de 0,719, ce qui indique une relation positive et forte entre l'évaluation du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. En plus, le degré d'importance est de 0,000, ce qui est largement inférieur à 0,05 (alpha) qui est la marge d'erreur standard. Sur la base de ces résultats, l'hypothèse nulle a été rejetée et l'hypothèse alternative a été retenue. Elle affirme qu'il y'a un lien significatif entre l'évaluation du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.

L'évaluation joue donc un rôle très important dans l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Cependant, elle comporte une limite importante. Celle-ci se trouve au niveau de l'évaluation à priori ou ex-ante. C'est une évaluation qui se fait avant le lancement de tout projet. Elle permet d'identifier les besoins afin de déterminer le coût du projet. Au cours de cette évaluation, les responsables du programme PAIRPPEV ont fait preuve d'une certaine négligence. En effet, au lieu de procéder à un recensement général des personnes vulnérables du Cameroun pour s'en servir comme base de lancement du projet, ils se sont limités aux personnes vulnérables inscrites dans le fichier du FNE. Une bonne partie des personnes vulnérables est donc laissée en dehors du programme.

5.2. Recommandations

Les recommandations constituent un aspect important d'un travail de recherche. En effet, toute étude a pour but de résoudre un problème ou d'améliorer une situation. Ainsi, sur la base des résultats de l'étude, quelques recommandations ont été faites en rapport avec la conception, l'implémentation, le suivi et l'évaluation du programme PAIRPPEV afin

d'améliorer l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département de Mfoundi en particulier et dans les dix régions du Cameroun en général. Les recommandations et les suggestions sont dirigées vers le gouvernement, le MINAS, le FNE, les personnes vulnérables et la communauté en général. Les recommandations sont présentées dans la suite du travail.

La conception d'un projet ou d'un programme constitue un élément déterminant pour le succès de celui-ci. La phase de conception d'un programme est l'étape de définition et de planification de ce dernier. Notre étude révèle que la conception du programme PAIRPPEV affiche de bonnes performances sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.

Cependant, ces bons résultats ne concernent que les personnes vulnérables inscrites dans le fichier du FNE. Nous suggérons donc que les responsables du programme procèdent à un recensement général des personnes vulnérables du Cameroun afin de s'en servir comme base pour la suite du programme.

La deuxième recommandation liée à la conception du programme PAIRPPEV se rapporte à l'équipe du programme. En effet, elle est constituée des agents du MINAS et des agents du FNE qui travaillent à temps partiel sur le programme. Ceci pose un problème d'efficacité, car ce cumul de fonction ne permet pas à ces agents de se consacrer sereinement à leurs missions dans le programme. Nous suggérons donc que le programme soit doté d'une équipe qui lui est propre et qui est exclusivement dédiée à son exécution.

La mise en œuvre du programme PAIRPPEV fait l'objet de quelques recommandations de la part de notre étude.

La première recommandation touchant la mise en œuvre du programme concerne son financement. En effet, selon l'article 8 de la convention entre le MINAS et le FNE portant sur la mise en œuvre du programme PAIRPPEV, « le programme sera exécuté par projets en fonction des priorités du MINAS et des éventuels bailleurs de fond ». Ceci signifie que le programme est financé par les ressources résiduelles issues du fonctionnement du MINAS. Ceci pose un problème d'efficacité, étant donné l'importance de la mission du programme. Nous suggérons donc que le programme soit doté d'un système de financement qui lui est propre afin de pouvoir poursuivre sereinement sa mission.

La deuxième recommandation impliquant la mise en œuvre du programme PAIRPPEV porte sur le timing de la mobilisation des ressources financières. En effet, au lieu d'identifier les besoins avant de solliciter les financements comme le prescrit la norme en gestion des projet, l'article 8 de la convention entre le MINAS et le FNE prévoit que dans le programme on rassemble des fonds avant de décider des actions à mener sur le terrain. Ceci pose un

problème d'efficacité et de lisibilité car, seule une identification claire des besoins permet une exécution efficace d'un projet. Nous suggérons donc que le programme procède à une identification des besoins avant de solliciter des financements.

Le suivi du programme PAIRPPEV permet de mieux organiser le fonctionnement de ce dernier. Toutefois, il lui n'est pas doté d'une organisation perceptible. Nous suggérons donc que les responsables du programme procèdent à une meilleure structuration du suivi de ce dernier.

L'évaluation du programme PAIRPPEV a lui aussi suscité quelques recommandations de la part de notre étude. La principale recommandation vise l'évaluation ex-ante ou à priori qui se fait avant tout programme afin de déterminer les besoins. Dans le cadre du programme PAIRPPEV, cette évaluation a quelque peu été bâclée. Les responsables du programme se sont en effet contentés de baser ce dernier sur les personnes vulnérables inscrites dans le fichier du FNE. Ceci a eu pour conséquence d'exclure une bonne partie des personnes vulnérables du programme. Nous suggérons donc que les responsables du programme PAIRPPEV procèdent à une évaluation ex-ante plus rigoureuse qui implique un recensement de toutes les personnes vulnérables du Cameroun afin de s'en servir comme base pour la suite du programme.

5.3. Perspective pour les études futures

Le problème de l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables demeure un souci majeur pour les décideurs politiques et les chercheurs. Le désir de créer un environnement inclusif dans la société et dans les lieux de travail est depuis longtemps une source de préoccupation pour les individus, les localités, les organisations et les gouvernements. Ainsi, la présente étude se penche sur l'évaluation de l'impact du programme PAIRPPEV sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Nous avons opté pour une étude quantitative et la population de l'étude est tirée du département du Mfoundi. Afin de comprendre l'impact du programme PAIRPPEV sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables, de nombreuses études peuvent être menées sur les aspects suivants :

- La présente étude étant menée dans le département du Mfoundi dans la région du centre du Cameroun, une étude complète peut être menée dans toutes les dix régions du Cameroun afin de déterminer l'impact du programme PAIRPPEV sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.
- Une autre étude peut être menée afin d'analyser les facteurs qui freinent le succès du programme PAIRPPEV dans l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.

- La présente étude ayant adopté une approche quantitative afin d'étudier l'impact du programme PAIRPPEV dans l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables, une méthode mixte peut être adoptée pour des recherches futures afin d'aboutir à une compréhension plus profonde du phénomène.

5.4. Difficultés rencontrées

Dans toute étude, le chercheur fait toujours face à des difficultés de diverses nature. Dans le cadre de notre étude, ces contraintes étaient liées au temps, aux ressources financières, aux participants et à l'accès aux documents du projet :

- Les contraintes temporelles étaient liées au temps relativement court (moins d'un an) imparti pour ce travail de recherche. Ceci s'est surtout ressenti à cause des procédures complexes et des lenteurs administratives observées au MINAS et au FNE. Ces contraintes nous ont rendu la tâche difficile voire impossible dans la plupart des cas pour l'obtention des documents nécessaires à la compréhension du programme PAIRPPEV.
- Les contraintes financières étaient dues au fait que l'étude s'est avérée particulièrement coûteuse. Les différentes visites infructueuses au FNE, au MINAS et dans leurs différentes délégations dans le but d'obtenir des documents nécessaires pour l'études ont constitué une source de dépense énorme.
- Au cours de nos recherches, nous avons également rencontré de nombreuses difficultés avec les participants. Avec les enfants de la rue, le problème était celui de l'insécurité.

5.5. Processus de collecte des données

La collecte des données s'est faite au prix de nombreuses difficultés. Les enfants de la rue, en plus du problème d'insécurité n'étaient pour la plupart pas du tout disposés à prendre part à l'étude. Il a été extrêmement difficile de rencontrer les bénéficiaires du programme PAIRPPEV. C'est au prix de nombreuses tractations et avec l'aide de quelques personnes de bonne volonté que nous avons pu administrer notre questionnaire afin de recueillir les données qui nous ont permis de progresser dans notre étude.

5.5.1. Accessibilité et disponibilité des participants

L'accessibilité, la disponibilité des participants ainsi que leur volonté à participer à l'étude se sont avérées très compliquées au cours du travail de terrain. Il a été extrêmement difficile de trouver des bénéficiaires du programme PAIRPPEV. Sans que nous puissions comprendre pourquoi.

5.5.2. Les contraintes d'ordre linguistique

Étant donné que le Cameroun est un pays bilingue constitué de citoyens francophones et de citoyens anglophones, nous avons dû travailler dans les deux langues. Si la tâche a été relativement simple sur le plan linguistique avec les participants d'expression française puisque nous sommes francophone, elle s'est avérée compliquée avec les participants anglophones, notre maîtrise de l'anglais étant plutôt approximative.

5.5.3. L'obtention des documents

Il a été particulièrement difficile d'avoir accès aux documents du programmes. Que ce soit au MINAS, au FNE ou dans leurs différentes délégations. Le seul document véritablement utile que nous avons pu obtenir est la convention de partenariat entre le MINAS et le FNE.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le désir de promouvoir un environnement inclusif à la fois dans la société et dans les lieux de travail a au cours des récentes années constitué une source de préoccupation pour les chercheurs, les décideurs politiques, les communautés et les pays. Il s'agit de transformer le monde en un endroit où les personnes valides et les personnes en situation de handicap, les populations marginales et les populations non marginales, les personnes vulnérables et les personnes non vulnérables ont leur mot à dire dans les affaires de la cité. Cet objectif, depuis un certain temps anime les conférences et les colloques nationaux et internationaux. Le gouvernement camerounais s'est lui aussi engagé dans ce combat. En effet, au cours des dernières années, il a multiplié des efforts afin de promouvoir un environnement inclusif dans la société et dans les lieux de travail. C'est ainsi que depuis les années 1990s jusqu'à nos jours, des efforts sont fournis afin de promouvoir l'insertion socio-professionnelle des personnes vulnérables telles que les personnes en situation de handicap, les enfants de la rue et les populations marginales. Procéder à l'intégration socioprofessionnelle des personnes vulnérables consiste à développer des stratégies et des mécanismes à travers lesquelles ces personnes pourront être intégrées. Dans cette optique, en 2006, le gouvernement camerounais, à travers le MINAS et le FNE a pensé une stratégie pouvant permettre l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Ainsi, le programme PAIRPPEV a été mis sur pied en tant que mécanisme pouvant assurer l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Le programme PAIRPPEV est composé de trois projets qui sont chacun dirigé vers un groupe particulier de personnes vulnérables. Le but de ces projets est de faciliter l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.

Toutefois, près d'une décennie après le lancement du programme PAIRPPEV le problème de l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables demeure une préoccupation majeure au Cameroun. C'est ce constat qui a d'ailleurs suscité le questionnement qui a conduit à cette étude : « qu'est-ce qui explique le fait que malgré près d'une décennie d'existence du programme PAIRPPEV le problème de l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables demeure une préoccupation majeure au Cameroun ? ». Afin de tenter d'apporter une réponse à cette interrogation, nous avons entrepris de procéder à une étude évaluative du programme PAIRPPEV.

La présente étude s'est donc mêlée d'examiner les effets du programme PAIRPPEV sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi. Pour ce faire, nous avons adopté une approche quantitative basée sur la méthode déductive. Un

questionnaire fermé à été administré aux 117 participants sélectionnés pour l'étude. Afin de tester la fiabilité des outils de collecte des données, une étude pilote a été menée sur une portion réduite de la population de l'étude ayant les mêmes caractéristiques que ladite population elle-même. Un certain nombre de théories ont été utilisées pour analyser les résultats de l'étude, la plus importante étant la théorie du changement. Les données collectées sur le terrain ont été analysés grâce à l'utilisation des techniques d'analyse statistique de données, et plus précisément l'analyse de corrélation de Pearson avec l'assistance du logiciel SPSS (Statistical Package for Service Solution). Les données analysées ont révélé les résultats suivants :

L'analyse de corrélation de Pearson a démontré qu'il y'a un lien positif et fort entre la conception du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Au vu de ces résultats, l'hypothèse nulle a été rejetée et l'hypothèse alternative a été retenue. Elle affirme qu'il y'a un lien significatif entre la conception du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Dans la seconde hypothèse, l'analyse démontre un lien positif et fort entre l'implémentation du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Une fois de plus, l'hypothèse nulle a été rejetée et l'hypothèse alternative a été retenue. Elle affirme qu'il y'a un lien significatif entre l'implémentation du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Dans la troisième hypothèse, l'analyse démontre un lien positif et fort entre le suivi du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Au vu de ces résultats, l'hypothèse nulle a été rejetée et l'hypothèse alternative a été retenue. Elle affirme qu'il y'a un lien significatif entre le suivi du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Dans la quatrième et dernière hypothèse, l'analyse démontre un lien positif et fort entre l'évaluation du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. Au vu de ces résultats, l'hypothèse nulle a été rejetée et l'hypothèse alternative a été retenue. Elle affirme qu'il y'a un lien significatif entre l'évaluation du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables.

Toutes les hypothèses alternatives de l'étude ont été retenues. Ceci nous a permis de conclure qu'il y'a un lien significatif entre le programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le Mfoundi en particulier et dans le Cameroun en général.

Cependant une analyse de ces résultats à la lumière des théories de gestion et d'évaluation des projets révèle que les bonnes performances affichées par le programme PAIRPPEV sont trompeuses. En effet, elles concernent les personnes vulnérables enregistrées dans le fichier du FNE et non l'ensemble des personnes vulnérables du Cameroun. Cette situation s'explique par une limite majeure constatée dans la conception du programme. En effet au lieu de procéder à un recensement général des personnes vulnérables du Cameroun comme l'aurait prescrit l'approche en gestion de projet afin de s'en servir comme base pour le lancement du programme, les responsables de ce dernier se sont limités aux personnes vulnérables inscrites dans le fichier du FNE. Ceci a eu pour conséquence de laisser une grande partie des personnes vulnérables en dehors du programme. Cette limite est la principale cause du fait que malgré plus d'une décennie d'existence du programme PAIRPPEV, le problème de l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables reste une préoccupation majeure au Cameroun. Cette limite dans la conception ainsi que d'autres constatées dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme ont suscité quelques recommandations de la part de notre étude. Les plus importantes sont les suivantes.

S'agissant de la conception du programme PAIRPPEV nous avons recommandé une professionnalisation de l'approche. Il s'agit de repenser le programme en suivant les règles en matière de gestion de projet. Ainsi, en se basant sur les trois éléments principaux du projet qui sont la qualité, le coût et le délai, ils doivent commencer par une évaluation ex-ante ou à priori qui se fait avant le lancement du projet. Cette opération permettra de déterminer le coût du projet et de fixer des délais afin d'atteindre des objectifs précis sur la base de données fiables. Cette évaluation doit commencer par un recensement général des personnes vulnérables du Cameroun afin de s'en servir comme base pour la suite du programme.

S'agissant de la mise en œuvre, nous suggérons que le programme soit doté d'un mécanisme de financement qui lui est propre et qu'il ne soit pas financé par les ressources résiduelles issues du fonctionnement du MINAS comme c'est le cas actuellement.

A propos du suivi, nous avons suggéré que celui-ci soit mieux structuré.

L'impact du programme PAIRPPEV sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables est un sujet vaste et très intéressant pour les travaux de recherche. Notre étude s'est penchée sur un aspect de la question, à savoir L'impact du programme PAIRPPEV sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi en utilisant une approche quantitative. D'autres pistes de recherches restent à explorer. L'une

d'elles peut consister à évaluer L'impact du programme PAIRPPEV sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le Mfoundi en utilisant cette fois-ci une méthode mixte. Une autre piste de recherche consiste à évaluer L'impact du programme PAIRPPEV sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans tout le Cameroun, etc.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABabou, R. (2009). *L'intégration socioprofessionnelle des personnes présentant une déficience intellectuelle : ses effets sur le co-travailleur intégrant*. Université du Québec à Montréal.
- Baldwin, M., & Johnson, W.G. (1994). Labor market discrimination against men with disabilities. *Journal of human resources*, 29(1), 1-19.
- Bertalanffy, Von, L. (1969). *General System Theory : Foundations, Development, Applications*. George Braziller.
- Bouchard, C. & Dumont, M. (1996). *Où est Phil, comment se porte-t-il et pourquoi ? une étude sur l'intégration sociale et le bien-être des personnes présentant une déficience intellectuelle*. Les publications du Québec.
- Braveman, P., & Gottlieb, L. (2014). The social determinants of health: It's time to consider the causes of the causes. *Public Health Reports*, 129(12), 19-31.
- Briand, P. (1978). *L'attitude des employeurs face à la personne handicapée : Rapport de recherche*. Université du Québec à Montréal.
- CESA 16-25. (2015). *continental education strategy for africa (2016-2025)*. Addis Ababa: African Union Commission.
- Chambers, R. (1989). Vulnerability, coping and policy. *IDS Bull* 20(2), 1-7.
- Cohen, L., Manion, L., & Morrison, K. (2010). *Research method in Education (6th Ed.)*. Routledge.
- Compte, R. (2002). La figure du handicap : Analyse d'une construction sociale et politique. <http://corpsetculture.revues.org/document59.html>. 25 janvier 2002.
- Conseil de la santé et du bien-être social. (1997). *La participation comme stratégie du renouvellement du développement social*.
- Convention de partenariat entre le MINAS et le FNE (2006)
- Coulon, A. (2012). *L'école de Chicago*. Presses Universitaires de France.
- Creswell, J. W. & Clark. V. P. (2011). *Designing and conducting mixed methods research*. Sage.

- Daniel, K. T. (2021). *Intégration socio-professionnelle des personnes en situation de handicap moteur en République Démocratique du Congo : les apports d'un récit de vie*. 16emes rencontres internationales de la diversité.
- Danis, M., & Patrick, D.L. (2002). *Health policy, vulnerability, and vulnerable populations: In: Danis, M, Clancy, C, Churchill, L.R., (eds.). ethical dimensions of health policy: Oxford University Press.*
- David, E. (s.d.). *L'emploi des jeunes au Cameroun : Cadre d'orientation.*
- David, T., & Tanner, L. (2007). *Curriculum development: Theory into practice (4th ed.)*. Pearson Merrill Prentice Hall.
- Davis, K. (2014). Different stakeholder groups and their perceptions of project success. *International Journal of Project Management*, 32(2), 189-201.
- Demarrais, K. (2004). *Qualitative interview studies: Learning through experience.*
- Denzin, N. K. & Lincoln, Y. (2000). *Qualitative research: Sage.*
- Dore, S., Allie, R., & Ruel, J.F. (1994). *Recension des écrits sur l'intégration sociale en vue de développer le cadre d'analyse et la stratégie d'évaluation du programme d'évaluation de l'intégration sociale*. Office des personnes handicapées du Québec. (Document de travail).
- Enhassi, A.S. ,Mohamed, &El-Karriri. (2010). Factors affecting the Bid/No Bid decision in the Palestinian construction industry. *Journal of finance management prop construct*, 15(2).
- Eric Ries. (2012). *The lean startup: How Today`s entrepreneurs use continous innovation to create radically successful businesses*. the New York Times Bestseller.
- Fouka, G., & Marainna, M. (2011). What are the major ethical issues in conducting research? Is there a conflict between the research ethics and the nature of nursing? *Health science journal*, 1(5), 3-14.
- Frohlich, K.L., & Potvin, L. (2008). Transcending the known in public health practice: the inequality paradox: the population approach and vulnerable populations. *American Journal of Public Health*, 98: 2016-2221.
- Gilbert, N. (2008). *Researching social life (3rd ed.)*. Sage.

- Glaser, B. G & Strauss, A. (1967). *The discovery of grounded theory*. Aldine.
- Guitton, C. (1998). Travail et ordre social. Une étude historique et juridique des politiques d'insertion par le travail. *Travail et emploi*, 77, 15-38.
- Haass, Omid & Guzman, Gustavo. (2019). Understanding project evaluation - A review and reconceptualization,. *International Journal of Projects in Business*, 13(3), 573-599. Retrieved from <https://doi.org/10.1108/IJMPB-10-2018-0217>
- Hobbs, P. (2009). Project management: Communicating, deadlines, budgeting, planning, troubleshooting. Darling Kingsley Limited.
- Hurst, S. (2008). Vulnerability in research and health care: Describing the elephant in the room? *Bioethics*, 2, 191-202.
- Hurst, S. (2013). Protéger les personnes vulnérables : une exigence éthique à clarifier. *Rev. Med Suisse*, 9, 1054-1057.
- Jacquinet, P. (2009). Les employés handicapés en France : Leçons d'intégration. *Gestion*, 34(3), 116-127.
- Jeunesse Horizon. (2004). La prise en compte de l'approche genre dans les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté : le cas du Cameroun.
- Jodelet, C. (1991). *Les représentations sociales*. Presses universitaires de France.
- Jones, N. D. & Rosenberg, B. (2018). *Program theory of change*. Los Angeles : Sage Publications.
- Kabeyi, Barasa, M. J. (2018). Evolution of project management, monitoring and evaluation, with historical events and projects that have shaped the development of project management as a profession,. *International Journal of Science and Research (IJSR)*. Retrieved June 2022
- Kafle, N. P. (2013). Hermeneutic phenomenological research method simplified. *Bodhi: An interdisciplinary journal*, 1(5), 181-200.
- Kahilu, D. (2010). Monitoring and evaluation report of the impact of information and communication technology service (ICT's) among end users in the ministry of agriculture and cooperatives in Zambia. *Journal of Development and Agricultural Economics*, 3(7): 302-311.

- Kaplan, S.A., & Garret, K.E (2005). The use of logic models by community-based initiatives. *Evaluation and programme planning*, 28, 167-172.
- Kates, R.W. (1985). *The interaction of climate and society*. In: Kates, RW., Ausubel JH, Berberian M, (eds.). *climate impact assessment – SCOPE 27*. Wiley. New York: 3-36.
- Kerlinger, F. N. (1986). *Foundations of behavioral research*. Holt, Rinehart and Winston publishers.
- Kottow, M.H. (2003). The vulnerable and the susceptible. *Bioethics*, 17, 460-471.
- Koza, A. (2018). The degree of disability and types of impairments as self-employment determinants of persons with disabilities in Poland and others countries. In V. Bevanda (Ed.), *Second international scientific conference on it, tourism, economics, management, and agriculture*, Belgrade: Association of Economists and managers of the Balkans, Belgrade: 894-913.
- Krakowsky, Y., Gofine, M., Brown, P., Danziger, J., & Knowles, H. (2013). Increasing access – a qualitative study of homelessness and palliative care in major urban centre. *American Journal of Hospice and Palliative Medicie*, (30), 268-270.
- Larson, E. W & Gray, C. F. (2021). *Project Management: The managerial process*, (8th ed.). McGraw Hill Education.
- Larson, W. E. and Gray, F. C. (2018). *Project management: The managerial process*, 7th ed. McGraw Hill Education.
- Levet, P. (2007). Recruter et integrer des travailleurs handicapees. In I Barth & C. Falcoz (Eds.), *Le management de la diversite – enjeux, fonements et pratiques*, Paris : L’harmattan : 53-173.
- Lindstrom, G., Pers, C., Rosberg, J., Stromqvist, J., & Arheimer, B. (2010). Development and testing of the HYPE (Hydrological predictions for the environment) water quality model for different spatial scales. *Hydrology research*, 41(3-4), 295-319. doi:<https://doi.org/10.2166/nh.2010.007>
- Lock, D. (2007). *Project Management*, 9th edition. Gower Publishing Limited.
- Loignon, C., Dupere, S., Fortin, M., Ramsden, V., & Truchon, K. (2022). Health literacy _ Engaging the community in the co-creation of meaningful health navigation services : A study protocol. *BMC Health Services*, 18.

- Loignon, C., Hudon, C., Goulet, E., Boyer, S. De Laat, M., Fournier, N., Grabovschi, C., & Bush, P. (2015). Perceived barriers to healthcare for persons living in poverty in Quebec, Canada: the EQUIhealTHY project. *International journal for equity in health*, *14*(1): 1-11.
- Lott, J.P. (2005). Module three: vulnerable/special participant populations. *World Bioeth*, *5*, 30-54.
- Mackenzie, M., & Purkey, E. (2019). Barriers to end-of-life services for persons experiencing homelessness as perceived by health and social service providers. *The journal of the American board of family medicine*, *32*, 847-857.
- Martin, V. (2000). *Managing projects in health and social care*, (1st ed.) Routledge.
- McKinney, E.L., & Swartz, L. (2019). Employment integration barriers: experiences of people with disabilities. *International journal of human resource management*, *00*: 1-23.
- McNeil, R., Guirguis-Younger, M., & Dilley, L.B. (2012). Recommendations for improving the end-of-life care system for homeless populations: a qualitative study of the views of Canadian health and social services professionals. *BMC Palliative Care*, *(11)*, 14.
- Memain-Srado, Z. B.A. (2018). *L'insertion professionnelle par l'auto-emploi : cas des jeunes diplômés re-distributeurs de services du numérique dans la commune d'Adjame*. Mémoire de Master, en Sociologie : Université Felix Houphouet-Boigny D'Abidjan-Cocody.
- Merriam, S. B. (2009). *Qualitative research: A guide to design and implementation: Revised and expanded from qualitative research and case study applications in education*. Jossey-Bass.
- Messomo, Z. (2004). *Analyse critique du document de stratégie de réduction de la pauvreté pour une meilleure intégration de la jeunesse*. GTZ.
- Midlands & Lancashire. (2006). *Using Logic Models in Evaluation : Briefing*. The Strategy unit, commissioning Support Unit.
- Ministère de la santé et des services sociaux. (1988a). *L'intégration des personnes présentant une déficience intellectuelle : un impératif humain et social*. MSSS.

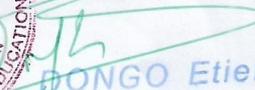
- Muller, R., & Turner, R. (2007). The influence of project managers on project success criteria and project success by type of project. *European management journal*, 4(25), 298-309.
- Nachmias, F. C. & Nachmias, D. (1996). *Research methods in the social sciences*. (5th edition ed.). Arnold.
- Namatovu, R., Dawa, S., Mulira, F., & Katongole, C. (2012). *Entrepreneurs with disability in Uganda by Makerere university Business School Kampala*.
- Ngacho, C., & Das, D. (2014). A performance evaluation framework of development projects: an empirical study of Constituency Development Fund (CDF) construction in Kenya. *International journal of project management*, 3(32), 407-507.
- Ngahan, T.J., & Mukama, N. (2004). *Le Cameroun face au défi de la pauvreté et de l'emploi des jeunes : Analyse critique et propositions*. Jeunesse Horizon.
- Niekerk, L. Van, Lorenzo, T., & Mdlokolo, P. (2009). Understanding partnerships in developing disabled entrepreneurs through participatory action research. 8288.
- OECD. (2000). *DAC, Evaluation quality standards*,. DAC evaluation network,. Retrieved from http://www.oecd.org/sites0.3407.en_21571361_34047972_1_1_1_1_1.00htm>
- OECD. (2007). *DAC, Evaluation quality standards*,. DAC evaluation network,. Retrieved from http://www.oecd.org/sites0.3407.en_21571361_34047972_1_1_1_1_1.00htm>
- Office des personnes handicapées du Québec. (2007). *A part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité. Proposition de politique pour accroître la participation sociale des personnes handicapées*. OPHQ.
- Olsen, J.P. (2007). *The institutional dynamics of the European University*, in P. Maassen & J.P. Olsen (eds), *University dynamics and european integration*,. (P. M. Olsen, Ed.) Dordrecht: Springer.
-
- Onen. (2020). *Differentiating between population and target population in research studies*.
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS). (2022b). *Déterminants sociaux de la sante*. OMS.
- Patton, M.Q. (1986). *Utilization-focussed evaluation*,. Sage Publications.
- Patrick, K. 1918). The project method . *Teachers College Record*, 19: 319-355.
- Pawson, R. & Tilley. N. (2004). *Realist evaluations*. British Cabinet Office.

- Pereira, L. (2017). Climate change impacts on agriculture across Africa. *Research encyclopedia, environmental science*, Oxford University Press.
- PMI. (July, 2001). *PMI today*, . PMI.
- PMI. (2013). *A guide to the project management body of knowledge (PMBOK)*, Newton Square, PA.: PMI Publishing.
- Reinholz, D. L., & Andrews, T.C. (2020). Change thory and theory of change: what's the difference anyway? *International journal of STEM education*, 7(2).
- Ross, K. N. (2005). *Sample design for educational survey research*. (K. N. In Ross, Ed.) Paris: IIEP - UNESCO.
- Rowell, J. (2016). L`emploi des handicapés en Europe. Le rôle de la qualification dans l`échech d`un nouveau problème public. *Genèses*, 103(2) : 96-116.
- Samset, K. (2007). *Project evaluation – making investment succed*. Fagbokforlaget, Trondheim.
- Shafer, M.S., et al., (1987). Competitive employment and workers with mental retardation: analysis of employer`s perceptions and experiences. *American journal of mental retardation*, 92(3): 304-311.
- Shulman, C., Hudson, B.F., Low, J., Hewett, N., Daley, J., Kennedy, P., Davis, S. Brophy, N., Howard, D., Vivat, B., & Stone, P. (2017). End-of-life care for homeless people: A qualitative analysis exploring the challenges to access and provision of palliative care. *palliative Medicine*, 32: 36-45.
- Soulet, M.H. (2005). La vulnérabilité comme categorie de l`action publique. *Pensée Plurielle*, 2(10), 49-59.
- Special Olympic. (2003). Enquête internationale sur les attitudes à l`égard des personnes présentant un handicap intellectuel. <http://perso.wanadoo.fr/maurice.villard/prejuges.htm>.21 fevrier 2005.
- Suau, G. (2020). Pratiques enseignantes inclusives. Place de l`élève et accessibilité aux savoirs. *In les classiques de la pédagogie institutionnelle*. Champ social.
- Schwalbe, K. (2015). An introduction to project management, 5th edition, Schwalbe Publishing.
- Tamah, S. & Nekvapil, J. (2015). An introduction to language management theory in language policy and planning. *International journal of the sociology of language*. , 232, 1-12.

- Tanguy, L. (2002). La mise en équivalence de la formation avec l'emploi dans les IVe plans (1962-1970). *Revue Française de Sociologie*, 43(42), 685-709.
- United Nations Development Programme Evaluation Office. (2002). *Handbook on monitoring and evaluating for results*. Retrieved from <http://web.undp.org/evaluations/documents/handbook/me-handbook.pdf>
- Verdier, E., & Vultur, M. (2016). L'insertion professionnelle des jeunes : un concept historique, ambigu, et sociétal. *Revue Jeunes et Société*, 1(2), 4-28. <https://doi.org/10.7202/107612ar>
- Vivien ,M. (2002). *Managing projects in Health and Social Care*, (1st ed.). Routledge.
- Vogel, L. (2012). *Review of the use of the theory of change in international development review report*,. Retrieved from <http://www.researchgate.net>.pdf. consulted on 12/04/2022
- Walonick, D.S. (1993). *Organisational theory and behaviour*.
- Weiss, C.H. (1951). *Applying a theory of change approach to the evaluation of comprehensive community initiatives: Progress, prospects and problems*.
- Winance, M. (2008). La notion de handicap et ses transformations à travers les classifications internationales du handicap de l'OMS, 1980 et 2001. *Dynamis*, 28, 377-406.
- Wolfensberger, W. & Thomas, S. (1972). *Programme d'analyse des systèmes de services : Applications des buts de la valorisation des rôles sociaux*. Ontario. L'institut G. Allan Roehrer.
- Youcef, J-T. Zidane, Agnar, J., & Anandasivakumar, E. (2015). Project Evaluation Holistic Framework - Application in Megaproject case. *ELSEVIER*, 64, 409-416.
- Zibran, M. F. (2007). *Chi-Square test of independence*. Canada: University of Calgary, alberta.

ANNEXES

Annexe 1 : Autorisation de recherche

<p>REPUBLIQUE DU CAMEROUN ***** Paix – Travail – Patrie ***** UNIVERSITE DE YAOUNDE I ***** FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION ***** DEPARTEMENT DE CURRICULA ET EVALUATION</p>		<p>REPUBLIC OF CAMEROON ***** Peace – Work – Fatherland ***** UNIVERSITY OF YAOUNDE I ***** FACULTY OF EDUCATION ***** DEPARTMENT OF CURRICULUM AND EVALUATION</p>
<p>Le Doyen The Dean</p> <p>N°...../24/UYI/FSE/CD-CEV</p>		
<h3><u>AUTORISATION DE RECHERCHE</u></h3>		
<p>Je soussigné, Professeur BELA Cyrille Bienvenu, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiante TCHIAZE Honorine, Matricule 22W3048 est inscrite en Master II à la Faculté des Sciences de l'Education, Département : <i>CURRICULA ET EVALUATION</i>, filière : <i>MANAGEMENT DE L'EDUCATION</i>, Option : <i>CONCEPTION, ÉVALUATION ET MONTAGE DES PROJETS ÉDUCATIFS</i>.</p>		
<p>L'intéressée doit effectuer des travaux de recherche en vue de la préparation de son diplôme de Master. Elle travaille sous la direction du Dr. BANGA AMVENE Jean Désiré. Son sujet est intitulé : « <i>Personnes handicapées et insertion socioprofessionnelle dans le département du Mfoundi : étude évaluative du projet PAIRPPEV et remédiation</i> ».</p>		
<p>Je vous saurai gré de bien vouloir la recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider à conduire ses travaux de recherches.</p>		
<p>En foi de quoi, cette autorisation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit /.</p>		
<p>Fait à Yaoundé, le. 07 JAN 2017</p> <p>Pour le Doyen et par ordre</p> <p> DONGO Etienn Professeur</p> <p></p>		

Annexe 2 : Questionnaire de recherche

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES SCIENCES DE
L'EDUCATION

CENTRE DE RECHERCHE EN SCIENCES
SOCIALES ET EDUCATIVES



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF SCIENCES OF
EDUCATION

POST GRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL
AND EDUCATIONAL SCIENCES

Chers répondants,

Je suis étudiante à l'université de Yaoundé I, en Faculté des Sciences de l'Éducation, département de Curricula et Évaluation. Je mène une recherche sur le thème « **Programme PAIRPPEV et insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi : étude évaluative** ». L'objectif de cette étude est d'évaluer l'impact du programme PAIRPPEV sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes vulnérables dans le département du Mfoundi. Nous vous garantissons que les informations fournies dans le cadre de cette étude resteront strictement confidentielles et aussi que vos identités ne seront pas dévoilées. Vous êtes libres de participer ou de ne pas participer à cette enquête. Chers répondants, veuillez cocher les cases qui correspondent à votre degré d'accord ou de désaccord avec l'élément.

Instructions : TFD= Tout à fait d'accord, D= D'accord, PD= Pas d'accord, PTD= Pas du tout d'accord.

A= Conception du Programme PAIRPPEV

ZC	No	Éléments	TFD	D	PD	PTD
	1	Le programme PAIRPPEV a des objectifs clairs et précis connus de tous.				
	2	La conception du programme PAIRPPEV tient compte des besoins majeurs des personnes vulnérables.				
	3	Le programme PAIRPPEV dispose du personnel, du budget et des outils nécessaires au bon fonctionnement du programme.				
	4	Les responsables du programme ont fait une analyse de la faisabilité du programme sur les plans technique, financier, opérationnel et temporel.				
	5	Les responsables du programme ont mis sur pied un plan de gestion des risques pour atténuer les risques identifiés.				

B= Mise en œuvre du programme PAIRPPEV

ZC	No	Élément	TFD	D	PD	PTD
	6	Les responsables du programme ont veillé à la progression et à l'achèvement des activités d'insertion planifiées au préalable.				
	7	L'allocation et l'utilisation des ressources ont été faites de manière à optimiser l'atteinte des objectifs relatifs à l'insertion du programme.				
	8	Les responsables du programme ont veillé à l'implication de toutes les parties prenantes.				
	9	Les responsables du programme ont veillé à la collaboration des membres de l'équipe d'exécution du programme.				
	10	Les responsables du programme ont fait un plan de financement détaillé des activités d'insertion pour contrôler les coûts et éviter les dépenses superflues.				

C= Suivi du programme PAIRPPEV

ZC	No	Élément	TFD	D	PD	PTD
	11	Les responsables du programme ont fait une analyse des tendances afin d'anticiper les opportunités, les défis et les ajustements.				
	12	Les responsables du programme ont mis sur pied une équipe de suivi de pourcentage d'achèvement des activités par rapport au plan initial.				
	13	Le programme a respecté les échéances par rapport aux délais prévus dans le planning.				
	14	Les responsables du programme ont privilégié un suivi continu des activités et tâches du programme.				
	15	Le suivi du programme a favorisé l'identification et la gestion des risques.				

D= Evaluation du programme PAIRPPEV

ZC	No	Élément	TFD	D	PD	PTD
	16	Les objectifs préalablement définis ont été atteints par le programme PAIRPPEV.				
	17	Le programme a permis la réinsertion d'un bon nombre de personnes vulnérables.				
	18	Le programme a permis la satisfaction de toutes les parties prenantes				
	19	Le programme a respecté le délai et le budget alloué pour sa réalisation.				
	20	Le programme a eu un impact positif sur les bénéficiaires et les utilisateurs.				

E= Insertion socioprofessionnelle

ZC	No	Élément	TFD	D	PD	PTD
	21	Les personnes vulnérables ont bénéficié d'une insertion socioprofessionnelle.				
	22	Le taux de personnes vulnérables sans-emplois a été considérablement réduit.				
	23	Le programme a permis la stabilité d'emploi pour les personnes vulnérables.				
	24	Le programme a donné une place de choix aux personnes vulnérables dans la société.				
	25	L'insertion socioprofessionnelle reste toujours un problème d'actualité tant dans la société que dans le milieu professionnel.				

F= Données signalétiques

26. Genre : Masculin Féminin

27. Age : 15 – 25 ans 26 – 35 ans 36 – 45 ans 46 – 55 ans 56 et plus

28. Statut : Cadre handicapée enfant de la rue personne marginalisée

29. Niveau d'étude : C.E.P. BEPC Probatoire Bac Licence et autre

Merci pour votre collaboration !!!!!

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENTS.	iii
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES FIGURES	vi
RÉSUMÉ	vii
ABSTRACT.....	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
0.1. Contexte de l'étude.....	2
0.2. Formulation et énonciation du problème.....	5
0.3. Questions de recherche.....	7
0.3.1. Question principale de l'étude	7
0.3.2. Questions spécifiques de l'étude.....	7
0.4. Objectifs de recherche.....	8
0.5. Hypothèses de recherche	8
0.5.1. L'hypothèse principale de l'étude.....	8
0.5.2. Hypothèses spécifiques de l'étude	9
0.6. Intérêt de l'étude	9
0.6.1. L'intérêt scientifique de l'étude	9
0.6.2. Intérêt pratique de l'étude.....	10
0.7. Délimitation de l'étude.....	10
0.7.1. Délimitation scientifique de l'étude	11
0.7.2. La délimitation temporelle de l'étude	11
0.7.3. La délimitation géographique de l'étude.....	11
0.8. Approche notionnelle de l'étude.....	11
0.8.1. L'intégration	11
0.8.2. L'intégration ou l'insertion socioprofessionnelle	12
0.8.3. Personnes vulnérables	12
0.8.4. Le projet.....	12
PARTIE I : CADRE THÉORIQUE.....	14

CHAPITRE 1 : REVUE DE LA LITTÉRATURE AUTOUR DES CONCEPTS DE VULNÉRABILITÉ ET D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE	15
1.1. Généralités sur le concept de vulnérabilité.....	15
1.1.1. Quatre dimensions de la vulnérabilité	17
1.1.2. La finitude humaine.....	17
1.1.3. L'incapacité à défendre ses intérêts	18
1.1.4. La fragilité.....	18
1.1.5. Les contraintes d'ordre sanitaire.....	18
1.2. Types de personnes vulnérables.....	18
1.2.1. Les personnes en situation de handicap.....	19
1.2.1.1. Personnes en situation de faible motricité.	19
1.2.1.2. Personnes présentant Les défaillances sensorielles.....	19
1.2.1.3. Personnes présentant Les défaillances cognitives.....	20
1.2.1.4. Personnes présentant des défaillances psychologiques :.....	20
1.2.1.5. Personnes présentant les défaillances développementales :	20
1.2.2. Les enfants de la rue	20
1.2.3. Populations marginales.....	21
1.2.4. Les prisonniers et personnes en détention comme personnes vulnérables	22
1.2.5. Les victimes de guerre et de sinistre	22
1.2.6. Les réfugiés comme personnes vulnérables	23
1.3. La participation sociale des personnes vulnérables	23
1.4. La représentation sociale des personnes vulnérables	26
1.5. Un aperçu général sur l'insertion	30
1.6. L'insertion ou l'intégration sociologique	31
1.7. L'économie de l'intégration	31
1.8. Psychologie et individualité.....	32
1.9. Types d'insertion	33
1.9.1. Insertion sociale	33
1.9.2. Insertion professionnelle.....	35
1.10. Différence entre intégration sociale, inclusion sociale et cohésion sociale.....	37
1.11. Facteurs qui influencent l'intégration socioprofessionnelle des personnes vulnérables... ..	39
1.12. Mécanismes développés pour promouvoir l'intégration socioprofessionnelle des populations vulnérable.....	41

1.12.1.	Les efforts du gouvernement camerounais pour promouvoir l'intégration des personnes vulnérables	42
1.12.2.	Les organisations de la société civile.....	43
1.12.3.	La participation des partenaires.....	43
1.13.	Stratégies pour la promotion de l'intégration des personnes vulnérables	43
1.13.1.	Acteurs déployant des stratégies pour l'emploi et l'intégration socioprofessionnelle des jeunes.....	45
1.13.2.	Les efforts des organisations non gouvernementales.....	47
1.14.	Lien entre les concepts de vulnérabilité et d'insertion socioprofessionnelle	48
CHAPITRE 2 : GESTION ET ÉVALUATION DE PROJET		50
2.1.	Le concept de projet.....	50
2.2.	Les caractéristiques du projet	51
2.3.	Les contraintes liées au projet	53
2.3.	Classification des projets.....	54
2.4.	Les types de projet	55
2.5.	Le cycle de vie d'un projet.....	56
2.6.	La gestion de projet.....	59
2.7.	Facteurs responsables de l'échec d'un projet.....	61
2.7.1.	Le facteur économique	63
2.7.2.	La géographie ou la topographie de la région	64
2.7.3.	Le facteur politique	64
2.7.4.	Les facteurs légaux.....	64
2.7.5.	Les facteurs sociaux	64
2.8.	Revue et évaluation de projet	65
2.9.	Les types d'évaluation de projet	67
2.9.1.	L'évaluation ex-ante ou évaluation avant le projet	67
2.9.2.	L'évaluation à mi-parcours.....	67
2.9.3.	Evaluation Ex-post ou évaluation finale	68
2.10.	Critères d'évaluation des performances d'un projet	68
2.10.1.	L'efficacité du projet.....	68
2.10.2.	L'efficience d'un projet	68
2.10.3.	La pertinence du projet.....	69
2.10.4.	L'impact du projet.	69
2.10.5.	La viabilité du projet	69

2.11. Méthodes d'évaluation de projet adopté dans l'étude	69
2.11.1. L'approche du cadre logique	70
2.11.2. Les composantes de l'approche du cadre logique	70
2.11.2.1. L'investissement	70
2.11.2.2. Les activités.....	71
2.11.2.3. Le rendement.....	71
2.11.2.4. Les résultats du projet.....	71
2.11.2.5. L'impact.....	71
2.12. Méthodologies d'évaluation de projet.....	71
2.12.1. Définition des objectifs de l'évaluation	72
2.13. Le cadre théorique de l'étude évaluative des projets	72
2.13.1. La théorie du changement de Carol Weiss (1995)	73
2.13.1.1. Application de la théorie du changement à la présente étude	75
2.13.1.2. Lien entre la théorie du changement et l'étude	75
2.13.2. La théorie d'évaluation réaliste de Pawson et Tilley, 2006	75
2.13.2.1. Application de la théorie d'évaluation réaliste à la présente étude.	77
2.13.2.2. Lien entre la théorie d'évaluation réaliste et l'étude	77
2.13.3. La théorie générale des systèmes de Ludwig Von Bertalanffy, 1969.....	78
2.13.3.1. Application de la théorie générale des systèmes à la présente étude.....	79
2.13.3.2. Lien entre la théorie générale des systèmes et l'étude	79
2.13.4. Cohérence entre les théories et les sous-variables	79
2.13.4.1. Cohérence entre la sous-variables « conception » et la théorie	80
2.13.4.2. Cohérence entre la sous variable « mise en œuvre » et la théorie.....	80
2.13.4.3. Cohérence entre la sous-variable « suivi » et la théorie	80
2.13.4.4. Cohérence entre la sous-variable « évaluation » et la théorie.....	80
2.14. Présentation du programme d'appui à l'insertion et à la réinsertion professionnelle des personnes vulnérables (PAIRPPEV).....	81
2.14.1. Cadre institutionnel du projet	81
2.14.2. Cadre général d'intervention	82
2.14.2.1. Objectif global du programme PAIRPPEV	82
2.14.2.2. Objectifs spécifiques du programme PAIRPPEV	82
2.14.3. Populations cibles et bénéficiaires	83
2.14.4. Gestion du programme PAIRPPEV	83
2.14.4.1. Le Comité de pilotage.....	84

2.14.4.2. Mission du comité de pilotage	84
2.14.4.3. Le comité de crédit du programme PAIRPPEV	84
2.14.5. Responsabilités des parties prenantes	85
PARTIE II: CADRE MÉTHODOLOGIQUE	87
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	88
3.1. Le type de recherche	88
3.2. Le plan de recherche	88
3.3. Localisation de l'étude.....	88
3.4. La population de l'étude.....	89
3.4.1. La population cible.....	89
3.4.2. La population accessible.....	89
3.5. L'échantillon.....	90
3.6. Techniques d'échantillonnage	91
3.7. Source de données	91
3.7.1. Les sources principales de données.....	91
3.7.2. Les sources secondaires de données	91
3.8. Outil de collecte de donnée	92
3.8.1. Le questionnaire.....	92
3.9. La validité de l'instrument de collecte de données.....	93
3.10. La fiabilité de l'instrument de collecte des données	94
3.11. Les techniques d'analyse de données.....	95
3.12. Considérations éthiques	96
3.13. Identification des variables.....	97
3.13.1. La variable indépendante.....	97
3.13.2. La variable dépendante.....	97
CHAPITRE 4 : ANALYSE DES DONNÉES, PRÉSENTATION ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	99
4.1. Les statistiques descriptives	99
4.1.1. Statistiques descriptives d'après les informations sociodémographiques	99
4.1.2. Statistiques descriptives sur le programme PAIRPPEV.....	102
4.2. Les statistiques déductives	107
4.2.1. Hypothèse 1	107
4.2.2. Hypothèse 2	108
4.2.3. Hypothèse 3	109

4.2.4. Hypothèse 4	109
4.3. Interprétation des résultats	111
4.3.1. Objectif de recherche 1	111
4.3.2. Objectif de recherche 2.....	111
4.3.3. Objectif de recherche 3.....	112
4.3.4. Objectif de recherche 4.....	112
CHAPITRE 5 : ANALYSE DES RÉSULTATS, RECOMMANDATIONS ET DIFFICULTÉS DE L'ÉTUDE.....	114
5.1. Analyse des résultats	114
5.1.1. La conception du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle	114
5.1.2. La mise en œuvre du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle.....	116
5.1.3. Le suivi du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle.....	116
5.1.4. L'évaluation du programme PAIRPPEV et l'insertion socioprofessionnelle.....	117
5.2. Recommandations.....	117
5.3. Perspective pour les études futures.....	119
5.4. Difficultés rencontrées	120
5.5. Processus de collecte des données	120
5.5.1. Accessibilité et disponibilité des participants.....	120
5.5.2. Les contraintes d'ordre linguistique.....	121
5.5.3. L'obtention des documents.....	121
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	122
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	126
ANNEXES	134
TABLE DES MATIÈRES.....	138